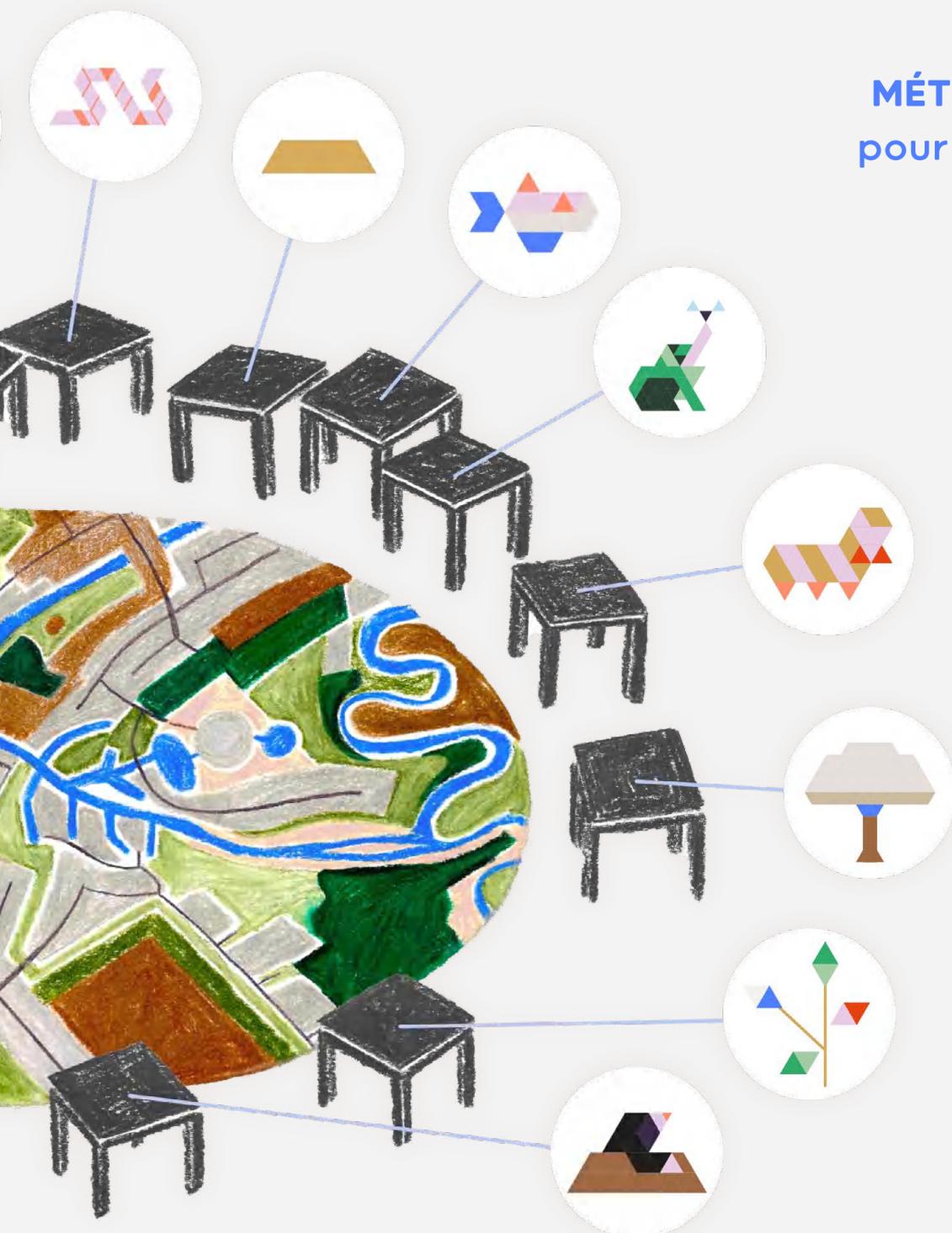


Microparlements des vivants

PROPOSITION
MÉTHODOLOGIQUE
pour inviter le vivant
à la table des
politiques
locales



BIODIVERSITÉ
ADMINISTRATIVE

**Des bigorneaux
dans les conseils
municipaux**

**Des tardigrades
dans les ambassades**

**Des
cacatoès
les CCAS**

**Des russules dorées
dans les conseils
de quartier**

Microparlements des espaces naturels

Proposition méthodologique
pour inviter le vivant à la table
des politiques locales

Sommaire

- 02. ÉDITO
- 04. CHAPITRE 1 • Inviter le vivant à la table des politiques locales : quand l'objectif d'ouvrir les portes de la décision publique rejoint celui de mettre en place des relations soutenables avec nos milieux.
- 26. CHAPITRE 2 • Présentation du dispositif en 10 étapes
- 68. CHAPITRE 3 • Mettre en place un microparlement sur son territoire dès 2024

**Des bigorneaux dans
les conseils municipaux.
Des russules dorées dans
les conseils de quartier.
Des tardigrades dans
les ambassades.**

Outre son sens de la rime biodiverse et de la métaphore administrative, la démarche expérimentale que nous vous présentons ici s'attache à poser la question fondamentale de la place de la biodiversité dans le dialogue et la décision publiques. L'effondrement de la biodiversité et la perte de confiance dans les instances démocratiques constituent, selon nous, deux crises d'un même monde.



Édito

Parce que la préservation et la restauration de milieux vivants et divers supposent un consensus éclairé et un engouement massif ;

Parce que la dégradation accélérée de nos écosystèmes constitue un catalyseur exponentiel de conflits sociaux et de vulnérabilités en tout genre ;

Parce que le droit à défendre ses conditions de vie exige le droit de faire entendre et valoir les intérêts de tous les vivants ;

Parce qu'il est impossible d'isoler la crise de la biodiversité de celle de nos instances démocratiques, voici une proposition qui entend bousculer la perspective d'une autonomie du politique par rapport au vivant. Une proposition qui entend renégocier la distribution de la parole sur nos territoires.

Quelle démocratie écologique ou environnementale dessiner pour demain ? Comment donner une voix au vivant et lui accorder une forme de représentation au sein des instances politiques locales ? Quelle agentivité politique possible des espèces qui peuplent un territoire ? Si le dispositif expérimental des microparlements des vivants ne prétend pas répondre à toutes les questions, ce dernier est une proposition concrète et inédite pour inscrire, dans nos réalités administratives, un mouvement de fond qui considère le vivant comme objet et sujet de nos politiques publiques territoriales.

Ces microparlements se proposent d'expérimenter des instances inédites sous la forme d'assemblées citoyennes locales où chacun et chacune serait formés à la représentation d'une espèce ordinaire (mulet, syrphé, frêne...) dans un groupe chargé d'assurer la préservation et/ou la restauration d'un milieu (zone humide, un trait de côte, une prairie ouverte, un bois, une friche urbaine, etc.). Une manière d'échanger et de délibérer qui permettrait de considérer les intérêts et les besoins de ces milieux, de nous interroger collectivement sur nos impacts sur la biodiversité, de parler autour de cas concrets et d'opérer des arbitrages en pleine connaissance des services écosystémiques rendus par ces espaces et espèces.

Ce document présente dans le détail un dispositif permettant à une collectivité territoriale de se doter d'un organe d'expression des besoins du vivant de son territoire afin de prendre des décisions éclairées par un regard autre qu'humain.

Vous le découvrirez, ce dispositif ne vise pas à se substituer ni aux expertises techniques et scientifiques auxquelles les collectivités prêtent régulièrement l'oreille, ni aux instances démocratiques existantes.

C'est l'enjeu de mieux prendre en compte les écosystèmes où l'on vit et dont on vit qui rencontre l'enjeu de réinventer la démocratie locale. Oui, les enjeux à adresser sont conséquents, aussi le dispositif qui vous est proposé demande un réel engagement. Pour autant notre expérience du travail avec les collectivités nous a poussé à concevoir une proposition qui puisse s'inscrire dans les moyens de tout type de collectivité. D'ailleurs vous trouverez dans cette proposition méthodologique quelques éléments permettant de se projeter dans les besoins financiers, matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre d'un tel dispositif.

Découvrez ce dispositif comme une recette à explorer, à tester, et à décliner en fonction des réalités de vos propres environnements. Une photographie à un instant T d'une réflexion que nous avons menée à un niveau de maturité qui lui permet d'être testée «grande nature». Une réflexion collective, riche et encourageante qui ne saurait en rester là, et que nous vous encourageons à poursuivre par l'action. Bien sûr, nous nous proposons comme guides pour réaliser cette exploration, explorer le terrain et vous aider à faire une première trace qui pourrait par la suite permettre à d'autres collectivités de prendre ce chemin. Toutefois nous avons aussi rédigé ce manuel pour que vous puissiez vous lancer dans cette expérimentation en toute autonomie.

L'objet que vous tenez entre les mains s'adresse donc à des élus, agents, chargés de mission ou aux associations qui cherchent des manières pertinentes d'intégrer la voix du vivant dans leurs cercles de décision. Si vous ne vous reconnaîsez pas dans ce profil, ne partez pas ! Qui sait, l'idée pourrait quand même réveiller l'envie de participer aux microparlements des vivants à venir.

Bonne Lecture.

Vraiment
Vraiment
Démocratie
Ouverte

Avec le soutien de la Banque
des Territoires

Chapitre 1

Inviter le vivant à la table des politiques locales : quand l'objectif d'ouvrir les portes de la décision publique rejoint celui de mettre en place des relations soutenables avec nos milieux.



Introduction

La présentation du microparlement des vivants que vous vous apprêtez à parcourir est le fruit de plusieurs sessions de travail menées entre 2023 et 2024.

Aujourd'hui, porté par l'association Démocratie Ouverte et l'agence de design Vraiment Vraiment, ce projet est issu de l'une des onze pistes d'action formalisées dans le cadre du programme d'expérimentation Biodiversité Administrative. Ensemble nous avons mobilisé les acteurs de la démocratie locale et de la préservation de la biodiversité dans le cadre de rencontres et d'ateliers, nous sommes allés puiser des inspirations dans le réel et la fiction, et nous avons fait appel à des expertises spécifiques. Dans ce premier chapitre, nous développons les raisons qui nous ont poussé à mener ce travail et nous vous expliquons la manière dont nous nous y sommes pris pour aboutir à cette proposition.

À l'origine des microparlements : une collecte de besoins

Depuis novembre 2021, l'agence de design Vraiment Vraiment fait un exercice de vision : imaginer et dessiner nos organisations publiques si celles-ci s'organisaient autour de la valorisation de la diversité de notre patrimoine vivant. Cette démarche s'appelle Biodiversité Administrative.

Lors d'une enquête auprès de 6 territoires sur les politiques publiques territoriales et nationales de biodiversité impliquant élus et d'agents engagés de près ou de loin sur ces sujets, nous avons questionné les tactiques et les stratégies, les leviers et les obstacles, les motivations et les craintes en lien avec ces politiques publiques. Nous avons aussi ouvert la porte à d'autres formes d'action publique en mettant à discussion des propositions alternatives issues d'autres régions du monde ainsi que de la fiction.

Différents constats ont déclenché cette envie de proposer la création de microparlements des vivants. Voici un extrait des enjeux formulés par les élus, agents ou chargés de mission de ces six territoires que nous avons rencontré :

1. Gardiens de la biodiversité

Renforcer la représentation de la biodiversité. Parce que représenter le vivant permet de résoudre les conflits entre humains, il est crucial d'intégrer des représentants des intérêts de la biodiversité dans les processus décisionnels. Souvent absents ou sous-représentés, ils permettent pourtant de mieux gérer les conflits d'intérêts, entre intérêts publics et particuliers mais aussi entre différentes politiques d'intérêt général. C'est le cas de la compétition entre le développement des énergies renouvelables et la préservation des espaces naturels.

2. Vigies de la biodiversité

Intégrer la biodiversité à nos modes de vie de manière proactive. Il faut anticiper et discuter de la recolonisation naturelle de certaines espèces et leur éventuelle pénétration en milieu urbain pour faciliter la coexistence entre humains et non-humains.

3. Vers une politique écosystémique

Inscrire nos indicateurs économiques dans leur contexte. Les politiques publiques doivent valoriser la biodiversité et les fonctions écologiques au-delà de la croissance économique. Il est nécessaire d'aider les élus et les directions générales à transformer nos modèles de développement territorial en adaptant les réglementations et en donnant plus d'autonomie aux acteurs locaux.

4. Diplomatie et mobilisation pour la biodiversité

Concerner tous les acteurs. La diplomatie de la biodiversité nécessite d'engager les propriétaires terriens et de surmonter les obstacles du régime de propriété privée. Il est essentiel de renforcer le lobbying national pour aligner les stratégies de biodiversité et éviter des dissonances fortes entre les orientations stratégiques d'État, les politiques territoriales et les actions des particuliers.

5. Valorisation du sensible et du vivant

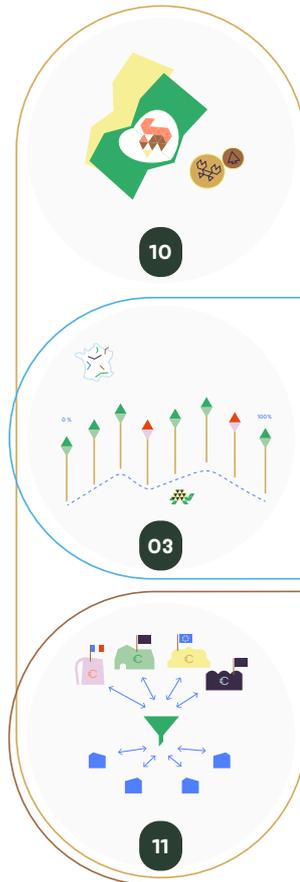
Mobiliser les sens et les affects. L'art et la sensibilisation artistique sont des moyens efficaces pour engager et sensibiliser à la biodiversité, en activant les sens et en favorisant le contact avec le vivant. Changer le regard, approcher la connaissance par l'expérience est déclencheur d'engagement. Cela a un fort potentiel transformateur de nos manières de décider et d'agir.

Pour résumer, l'enquête a en effet mis en évidence la nécessité de redessiner les contours d'une citoyenneté du vivant et, par extension, des formes actuelles de démocratie, notamment au niveau local.

C'est à ce moment-là de la démarche que l'association Démocratie Ouverte entre en jeu. Partageant ces constats, elle souhaite alors développer de nouveaux modèles collaboratifs d'organisation et d'engagement incluant d'autres voix que celles qui s'expriment habituellement par les urnes, le vivant non-humain et les personnes éloignées des enceintes classiques de participation citoyenne. Nous décidons de mutualiser nos efforts en construisant la proposition des microparlements des vivants.

Si l'on veut maintenant prêter l'oreille à la voix des citoyens, de nombreux exemples illustrent ces mêmes tensions dans les actualités. Bien souvent à travers des situations conflictuelles : Office Français de la Biodiversité pris en cible par la FNSEA ou locaux incendiés par des pêcheurs à Brest, multiplication des zones à défendre et mouvements d'opposition aux "grands travaux inutiles"... Ces enjeux s'expriment aussi par des indicateurs positifs : les spectaculaires 10.182.126 millions d'euros collectés à l'issue d'un marathon caritatif de streaming de trois jours, répartis équitablement entre les 4 associations bénéficiaires (la LPO, Sea Cleaners, WWF et Sea Shepherd) choisies par un vote du public ou bien l'essor et la diversification des programmes de sciences participatives facilitées par les outils numériques, ou encore la confiance accordée aux partis écologistes élus lors des élections municipales de 2020.

En s'appuyant sur l'envie d'être acteur de la biodiversité exprimée par ces citoyens, le microparlement ambitionne d'apporter une réponse possible - parmi d'autres - à ces constats, besoins ou aspirations. Pour nourrir cette réflexion, nous sommes allés nous nourrir de multiples approches et initiatives inspirantes dont nous souhaitons maintenant vous donner un aperçu.



FONCIER VIVANT

Améliorer la qualité des sols et des milieux. Organiser les territoires à l'échelle des écosystèmes.

ACTION PUBLIQUE RENFORCÉE

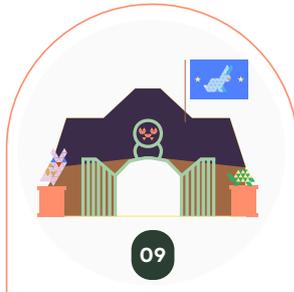
Faciliter et alléger le travail des agents publics en renforçant leurs expertises et compétences et en leur fournissant des modèles et ressources adaptés.

↑ Les 11 propositions issues de la Démarche Biodiversité Administrative, classées en fonction des grandes catégories de besoins recensés auprès de 6 collectivités partenaires.

→ Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette collecte de besoins sur le site biodiversité-administrative.fr et les télécharger sous la forme de fiches.

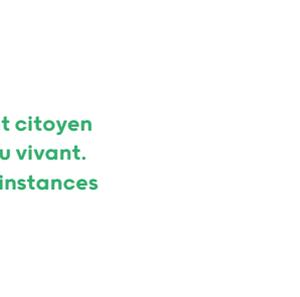
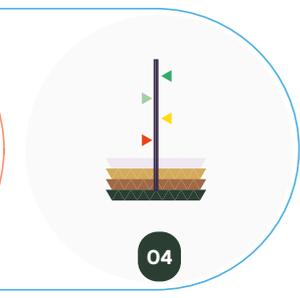
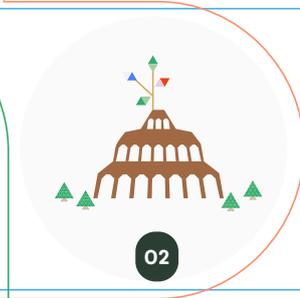
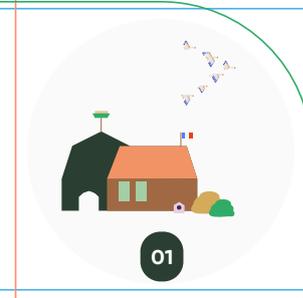
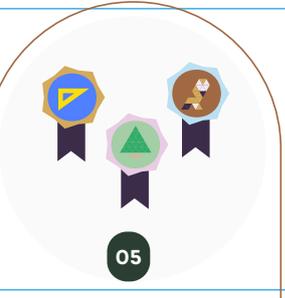
FONDS AGILES COHÉRENTS

Mettre en cohérence les financements et les spécificités territoriales. Penser des modes de financement adaptés à l'échelle des projets et au rythme du vivant.



EXPÉRIENCES PUBLIQUES DU VIVANT

Diffuser une culture commune autour de la biodiversité vécue.



CRÉER UNE CULTURE COMMUNE DE BIODIVERSITÉ

Les biodiversithèques doivent permettre de construire un langage partagé et une culture commune de la biodiversité locale. Le terme "biodiversité" peut encapsuler une pluralité de connaissances, d'imaginaires, d'intérêts et de pratiques. Les biodiversithèques ont pour intérêt de faire exister cette diversité afin de les mettre en discussion et de s'entendre collectivement sur ses significations et ses implications. Aussi, aller chercher aussi bien des lieux de ressources et de connaissances (productions culturelles, inventaires naturalistes, documentations scientifiques, infrastructures de dialogue sur la biodiversité - notamment celle du territoire.

SENSIBILISER LES HABITANTS AUX SERVICES RENDUS PAR LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

La plateforme des corridors est pensée comme un dispositif de sensibilisation et d'acculturation à la biodiversité et aux écosystèmes fonctionnels. Il s'agit à la fois d'un outil pour favoriser la reconnexion à ce vivant en rendant visibles et tangibles ces corridors, et d'un relais pour raconter les services écosystémiques rendus par ces corridors fonctionnels au-delà du seul enjeu de préservation de certaines espèces.

5 GRANDES CATÉGORIES DE BESOINS

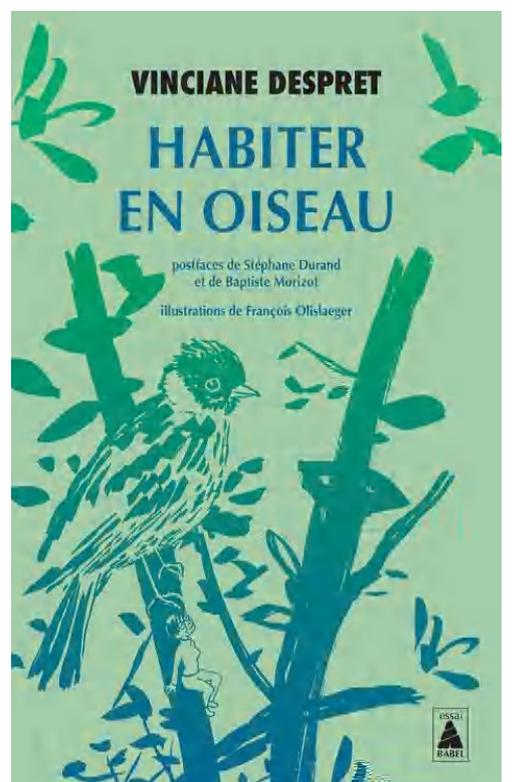
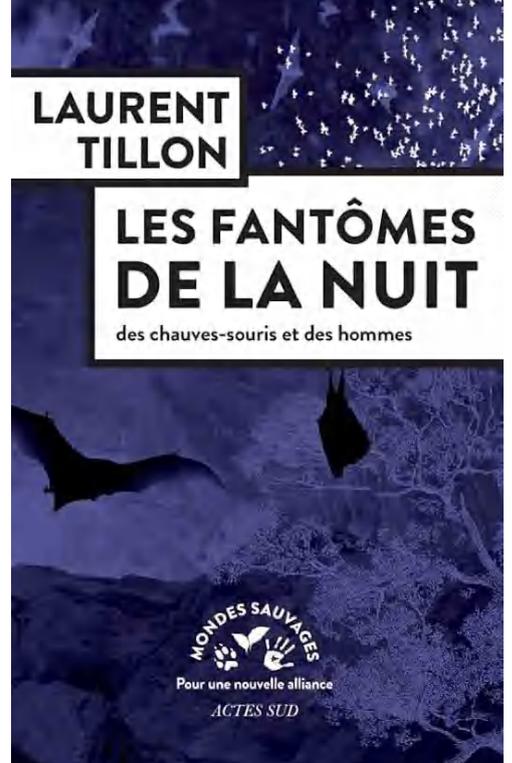
ISSUES DE NOTRE EXPLORATION

- FONCIER VIVANT**
 - Améliorer la qualité des sols et des milieux.
 - Organiser les territoires à l'échelle des écosystèmes.
- ACTION PUBLIQUE RENFORCÉE**
 - Faciliter et alléger le travail des agents publics en renforçant leurs expertises et modèles et ressources adaptés.
- EXPÉRIENCES PUBLIQUES DU VIVANT**
 - Diffuser une culture commune autour de la biodiversité vécue.
- CITOYENNETÉ DU VIVANT**
 - Valoriser l'investissement citoyen dans l'action publique du vivant. Inviter le vivant dans les instances de décision publique.
- FONDS AGILES COHÉRENTS**
 - Mettre en cohérence les financements et les spécificités territoriales.
 - Penser des modes de financement adaptés à l'échelle des projets et au rythme du vivant.



Des éléments de réponse disséminés

Si ceux qui ont les deux pieds ancrés dans le quotidien et ses réalités nous l'ont exprimé, et si chaque jour les actualités en font état, d'autres voix nous ont guidées sur la piste du micro-parlement des vivants. Les voix de philosophes, de juristes, d'artistes ou d'innovateur et inovatrices. Ce dispositif s'inscrit en effet dans un paysage riche de pensées, de fictions et d'initiatives concrètes visant à créer des dispositifs d'expression des besoins du vivant non-humain, et des conditions propices à l'écoute et à la compréhension de ces manifestations. Voici une synthèse du tour d'horizon que nous avons effectué.



Déjà les philosophes s’y attèlent

Allons faire un tour du côté des penseuses et des penseurs. L’histoire de la littérature en philosophie politique et en philosophie des sciences est riche et ancienne. Il ne s’agira pas ici d’en faire la chronologie. Nous souhaitons simplement introduire notre propos en convoquant les écrits de quelques-uns de nos guides. Si ce champ de la pensée vous attire, l’apparition dans les rayonnages, ces dernières années, de nombreuses maisons d’édition ou collections dédiées à ces questions devrait pourvoir à votre curiosité. Ces ouvrages sont les indicateurs d’un regain d’intérêt dans le genre, et d’une approche nourrie par les récentes découvertes en sciences naturelles. La diffusion dans des médias grand public témoigne également d’une société attentive à ces sujets. Ce sont ces auteurs contemporains et français que nous citons ici, que nous pourrions mobiliser dans une démarche de microparlement des vivants.

Penser comme une chauve-souris

Voilà un débat ancien. Peut-on raisonnablement penser comme une chauve-souris ? Faut-il s’y essayer, est-ce raisonnable ? En 1974, Thomas Nagel publie « Quel effet cela fait-il d’être une chauve-souris ? » et conclue que même en comprenant le fonctionnement des organes des chirop- tères et même en tentant d’imiter leur comportement, il était impossible de faire l’expérience de la percep- tion physique et mentale de son environnement par une chauve-souris. Notre pensée perception du monde est inti- mement liée à notre corps et il y a trop de différences entre nos organismes (perception des ultrasons, capacité à vivre la tête en bas, à hiberner...) pour que nous puissions faire ce pas. Pourtant l’un des textes qui a retenu notre attention est celui de Laurent Tillon, biologiste et ingénieur fores- tier à L’Office national des forêts. Dans son ouvrage “Les fantômes de la nuit, des chauves-souris et des hommes”, il s’applique à nous expliquer le mode de vie des chirop- tères, et comment il les étudie. Son ouvrage accueille un texte un peu particulier : Laurent Tillon s’est essayé de raconter une scène qu’il a vécue du point de vue d’un murin de Bechstein. Il nous fait vivre alors une scène de vie de cette chauve souris en mobilisant diverses astuces de langage pour nous donner la voir la perception du monde par l’écholocation. Plus loin, il écrit :

“Lors de la soutenance publique de ma thèse sur les liens entre les chirop- tères et la forêt, on m’a reproché d’avoir voulu prendre la place d’une chauve-souris et d’imaginer sa manière de perce- voir son environnement. Il me semblait indispensable de faire cet effort pour mieux comprendre comment on pouvait gérer la forêt en tenant compte du point de vue de l’espèce. Forme d’immersion pour favori- ser la traduction, de diplomatie inter-espèce. Il me paraît aujourd’hui indispensable de faire cet effort, sans lequel on ne peut pas réellement comprendre pourquoi les situations de développement de pan- démies zoonotiques émergent. Ce n’est que dans cette prise de risque à tenter de comprendre l’autre qu’on pourra (...) comprendre pourquoi nous devons prendre soin d’eux, pour prendre soin de nous. Une fois que l’on saisit qui elles sont, que l’on comprend

à quel point nous sommes liés, le principe de One Health prend tout son sens”.

Encouragés par cette invitation à faire s’exprimer le monde vivant en étant conscients de l’inévitable imperfection de l’exercice, nous avons souhaité en faire un élément capital du dispositif des microparlements des vivants. L’objectif est de faire un pas vers la compréhension d’autres espèces avec les moyens dont on dispose, même imparfaitement, pour parvenir à décentrer au maximum notre perception individuelle du monde, influencée par nos organismes humains et nos cultures. Cette traduction, qui s’est faite ici par le texte écrit, peut prendre autant de formes qu’il existe de forme d’expression.

Sources :

Thomas Nagel, *What Is It Like to Be a Bat?*, in *Phi- losophical Review* 83 : p. 435-450, 1974. Traduction française par P. Engel, *Quel effet cela fait-il d’être une chauve-souris ?*, dans *Questions mortelles*, PUF, 1983.

Laurent Tillon, *Les Fantômes de la nuit : Des chauves-souris et des hommes*, dans la collection *Mondes Sauvages* chez Actes Sud, février 2023.

Un monde d’énigmes et de créativité.

Vinciane Despret est philosophe et psychologue. Elle s’in- téresse notamment aux animaux et à ceux qui les étudient. Son approche par hypothèses est ludique et inspirante. Dans “Autobiographie d’un poulpe”, elle prend pour sujet ce céphalopode et nous invite à regarder le poulpe comme une énigme : Comment un invertébré qui ne vit qu’un an, sans protection parentale (les poulpes meurent après avoir délivré leur œufs) ni vie en société peut-il avoir développé autant de talents et d’intelligence au sens humain du terme ? Partant de cette énigme, l’auteure nous emmène d’une hypothèse à une autre en mobilisant tantôt la science, tantôt la science-fiction. Dans “Habiter en oiseau”, elle déconstruit également de nombreuses idées reçues sur le comportement territorial de certains oiseaux, mettant en avant le rôle fondamental des ornithologues amateurs et des femmes dans l’évolution des explications de ces phéno- mènes, apportant un regard nouveau sur l’interprétation de leurs comportements. Cette approche créative invite le lecteur à se prêter au jeu des questions et ces questions provoquent l’émerveillement.

Elle pose ainsi l’énigme du rôle du chant dans la compréhen- sion du territoire des oiseaux :

Le merle avait commencé à chanter. Quelque chose lui importait et plus rien d’autre, à ce moment-là, n’existait que le devoir impérieux de donner à en- tendre. Saluait-il la fin de l’hiver ?

Chantait-il sa joie d’exister, de se sentir revivre ? Adressait-il une louange au cosmos ? Les scienti-

fiques ne pourraient sans doute pas l'énoncer de cette manière. [...] Ce merle qui avait probablement vécu un hiver assez paisible, même si difficile, ponctué de quelques moments d'indignation sans conviction à l'égard de ses congénères, tentant de rester discret et de mener une vie sans histoire, cet oiseau chante maintenant à tue-tête, juché au plus haut et au plus visible qu'il ait pu trouver. Et tout ce que le merle avait pu, au cours de ces derniers mois, éprouver, sentir, tout ce qui donnait jusque-là leur sens aux choses et aux autres s'agence à présent à une tout autre importance, impérieuse, exigeante, qui modifiera complètement sa manière d'être : il est devenu territorial.

[...]

S'il y a des territoires qui tiennent à être chantés ou, plus précisément, qui ne tiennent qu'à être chantés, s'il y a [...] des territoires qui deviennent corps et des corps qui s'étendent en lieux de vie, s'il y a des lieux de vie qui deviennent chants ou des chants qui créent une place, s'il y a des puissances du son et des puissances d'odeurs, il y a sans nul doute quantité d'autres modes d'être de l'habiter qui multiplient les mondes.

Quels verbes pourrions-nous découvrir qui évoquent ces puissances ? Y aurait-il des territoires dansés (puissance de la danse à accorder) ? Des territoires aimés (qui ne tiennent qu'à être aimés ? Puissance de l'amour), des territoires disputés (qui ne tiennent qu'à être disputés ?), partagés, conquis, marqués, connus, reconnus, appropriés, familiers ? Combien de verbes et quels verbes peuvent faire territoire ? Et quelles sont les pratiques qui vont permettre à ces verbes de proliférer ? Je suis convaincue, avec Haraway et bien d'autres, que multiplier les mondes peut rendre le nôtre plus habitable. [...]

Je dis habiter, je devrais dire cohabiter, car il n'y a aucune manière d'habiter qui ne soit d'abord et avant tout "cohabiter".

Cette manière de nous inviter à se poser des questions à l'endroit du vivant pour questionner nos propres imaginaires, valeurs et lectures du monde montre le pouvoir rhétorique de l'énigme et de l'enquête. C'est ce pouvoir de décentrement que cherche à produire la démarche des microparlements des vivants.

Source : Vinciane Despret, *Habiter en Oiseau*, publié chez Actes Sud en 2019.

appel à des cabinets de conseil ou des bureaux d'études spécialistes de la transition écologique ? Plusieurs auteurs font ce lien entre l'effondrement du vivant et celui de nos systèmes politiques. Cela peut nous inviter à considérer cette crise du vivant comme une opportunité à saisir pour bâtir de nouvelles formes d'organisations humaines plus soutenables, égalitaires et désirables. C'est le cas de Baptiste Morizot, dont de nombreux concepts nourrissent ce travail mais dont nous développerons ici cette idée. Baptiste Morizot est un écrivain philosophe dont les travaux, consacrés aux relations entre l'humain et le vivant, s'appuient sur des pratiques de terrain, notamment sur le pistage, ce qui rend ses livres riches d'illustrations passionnantes.

"Si beaucoup de questions sont explorées, d'autres, essentielles, le sont moins. Notamment (...) la question de nos relations possibles et à réinventer avec les vivants non humains de la biosphère.

Pour pressentir que nous ne sommes peut-être pas très avancés sur le sujet, il suffit de pointer que l'essentiel des propositions contemporaines (...) tient aujourd'hui dans la formule : « mieux protéger la biodiversité ». Ou bien : « respecter la nature ». Ou « arrêter de consommer toute substance animale ». Ou « gérer de manière plus soutenable les ressources ». Dans ce paradigme, transformer nos relations avec les vivants est toujours considéré comme un enjeu extérieur à ce qu'il faut changer dans nos formes d'organisation entre humains.

C'est sur la question de la transformation de l'espace des possibles de nos relations aux vivants non humains que je veux enquêter.

(...) Et cela métamorphose en partie la question du futur désirable concernant les formes d'organisation humaines - vers des formes qui sont encore inexplorées. (...) Cette métamorphose des infrastructures collectives ne devra pas se faire sans justice sociale et sans lutte contre les inégalités et les discriminations, sans défense pied à pied des formes de protection sociale acquises de haute lutte au cours du 20e siècle - on pourrait continuer la liste longtemps."

Parmi les figures que mobilise Baptiste Morizot pour incarner ce nouveau rapport au vivant, il y a la figure du diplomate. Le diplomate est décrit comme une personne qui vient de quelque part, mais qui essaie de voir le monde à travers les yeux des autres. Cela peut s'appliquer aux vivants, aux animaux sauvages : il apprend comment ils vivent et communiquent pour mieux cohabiter avec eux.

Faisant cela, il peut opérer une passerelle entre deux mondes, créer de nouvelles alliances et surtout se mettre au service de la meilleure relation possible entre ces deux mondes. Le diplomate agit pour résoudre les problèmes de cohabitation entre les communautés.

Source : Baptiste Morizot, *L'inexploré*, publié chez Wild project, collection Domaine sauvage, 2023.

Dépasser la protection de la biodiversité nous invite à revoir nos modèles de société.

Vous vous posez peut-être la question : Qu'est-ce que les microparlements pourraient-ils faire de mieux que les spécialistes ? Pourquoi ne pas laisser faire les associations environnementales ? Pourquoi ne pas simplement faire

Déjà les juristes s'y préparent (...)

Si des penseurs nous aident à envisager d'autres façons de porter attention aux vivants, nous invitant par la même occasion à repenser nos organisations humaines, des juristes cherchent à faire reconnaître ces nouvelles considérations par le droit. Quand certains s'intéressent aux droits des générations futures ou celui des robots et intelligences artificielles, ici et là se tiennent des débats et s'écrivent des lois pour faire passer les milieux et les espèces du statut d'objets à celui de sujets. On invente aujourd'hui des manières de reconnaître des droits aux animaux, aux fleuves ou au ciel comme d'autres, au XIXe siècle, ont inventé le droit d'entités non humaines comme les entreprises ou les associations. Avec la question des droits vient celle de la reconnaissance du patrimoine d'entités comme la Loire ou les vagues des côtes Bretonnes : à qui porte-t-on atteinte lorsque nous prélevons ou détruisons certaines ressources ou paysages ? La nature travaille à nous rendre un ensemble de services, comment les reconnaître à leur juste valeur ? Un autre question nous intéresse, celle de déterminer les organisations à même de faire valoir ces droits, de porter la voix de ces entités et de les défendre. Pour aborder ces questions, nous utiliserons ici quelques exemples issus du monde de la recherche comme des actualités.



Inventer des rôles de gardiennes et gardiens des rivières

Dans le contexte international, plusieurs gouvernements ont reconnu des droits et organisé la défense de leurs fleuves ou de leurs rivières. Leur rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation des cultures et l'accueil de quantité d'espèces, mais aussi leur inscription évidente dans notre environnement physique en fait un objet idéal pour réfléchir à ces notions de droit. On peut leur reconnaître le droit « d'exister, de vivre et de s'écouler », de « remplir ses fonctions écologiques essentielles », « de ne pas être pollué », mais aussi celui « d'aller en justice pour porter plainte et se défendre ».

En France plusieurs initiatives vont en ce sens, parmi lesquelles nous pouvons citer la démarche du Parlement de Loire, Assemblée Populaire du Rhône, la déclaration des droits du fleuve corse Tavignanu ou la campagne "Ma rivière, c'est moi", porté par l'association Wild Legal que nous avons choisie pour illustrer ce point.

Défendre les défenseurs des droits de l'environnement, tel est le credo de cette association. Wild Legal fut cofondée par William Bourdon (avocat spécialiste des droits de l'Homme), Valérie Cabanes (juriste essayiste des droits de la

Nature), Marine Calmet (avocate spécialiste des droits de la Nature), et Simon Rossard (juriste militant). Elle se présente comme une couveuse des initiatives juridictionnelles environnementales les plus innovantes.

Parmi ses missions emblématiques, elle anime un programme juridique expérimental qui fait collaborer des étudiants, ONG, experts et citoyens autour des Droits de la Nature. C'est un programme pédagogique constitué de procès-simulés et de combats phares.

En parallèle et parmi d'autres actions, Wild Legal et ses partenaires mènent campagne pour le droit des rivières. Leur but est de permettre à celles-ci d'être dotées de la personnalité juridique et reconnues titulaires de droits propres. Depuis 2022, cette démarche réunit labels, gestionnaires de rivières, élus, collectivités et citoyens volontaires pour cette expérimentation à l'échelle de leur territoire. Il est possible de postuler au titre de gardiennes et gardiens des rivières. Cette campagne mobilise la science et le droit dans une approche à la fois de recherche et d'action pour imaginer de nouvelles formes d'engagement et de gouvernance en accord avec les besoins du vivant.

La démarche des microparlements va dans ce sens, en proposant aux collectivités de construire un cadre de réflexion sur les sujets de droits de son environnement, de reconnaître les besoins fondamentaux des espèces qui le constituent et d'organiser leur défense.

Pour aller plus loin : www.wildlegal.eu

Reconnaître le droit des générations futures

D'autres bouleversements dans le droit sont à mettre en perspective avec la proposition des microparlements, notamment la création d'un droit des générations futures à jouir d'un environnement qui lui permette d'assurer ses besoins. En août 2023, le Conseil constitutionnel a été saisi par une question prioritaire de constitutionnalité concernant le projet Cigéo. Ce projet est celui de l'installation d'un stockage réversible en couche géologique profonde des déchets radioactifs. La décision du 27 octobre 2023 juge conforme à la Constitution les modalités de création du centre de stockage mais reconnaît aux générations futures le droit de se protéger. Il juge pour la première fois que « les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ».

Dans cette logique, le microparlement invite à considérer les impacts des actions à l'échelle d'une collectivité en prenant en compte d'autres que les humains, et d'autres que ceux qui y vivent maintenant.

Source : Déchets nucléaires : le Conseil constitutionnel reconnaît le droit des générations futures, Publié le 31 octobre 2023 sur www.vie-publique.fr

Faire émerger des propositions ambitieuses et fondatrices par les citoyens

L'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat, lancée en 2019 par Démocratie Ouverte et le collectif Gilets Citoyens, a marqué une étape significative dans le renouvellement des pratiques démocratiques, malgré certaines déceptions liées à ses résultats finaux. Elle a illustré le potentiel démocratique de l'implication citoyenne dans l'élaboration de politiques publiques, en mettant en avant la capacité des citoyens tirés au sort à appréhender des problématiques complexes avec sérieux et engagement. Comme l'a souligné Benoît B., un participant, cette démarche a favorisé un enrichissement mutuel par le partage de connaissances, déclenchant une dynamique de réflexion collective profondément enrichissante.

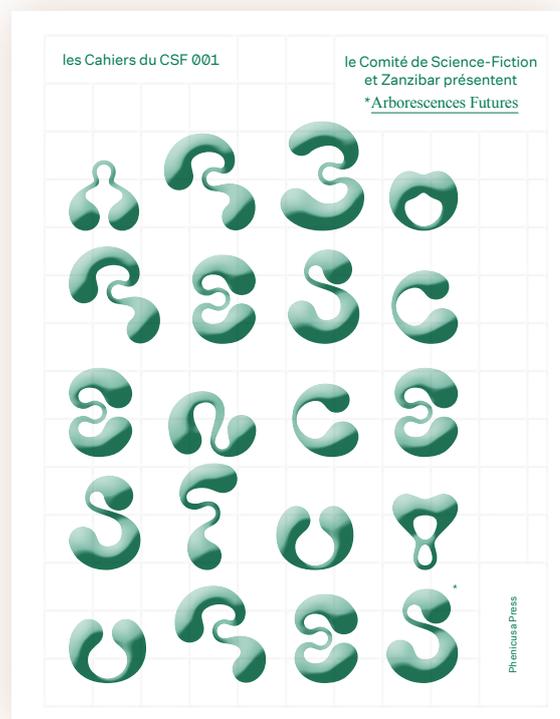
Cette initiative a servi de tremplin à d'autres expériences participatives, telles que l'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers. Dans la lignée de la Convention, elle vise à approfondir le processus délibératif en créant dès 2020 une instance qui renoue avec l'esprit de la démocratie athénienne, où élus et citoyens tirés au sort partagent le pouvoir et s'engagent dans une co-délibération. Les microparlements émergent comme une évolution de ces assemblées, proposant une démarche qui pousse encore l'implication citoyenne dans la prise de décision collective. Ces initiatives reflètent une aspiration croissante à revitaliser la démocratie par l'inclusion directe des citoyens dans le processus décisionnel, incarnant une véritable innovation dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques sur des sujets portant sur le vivant.

Démocratie Ouverte, Pénélope Liot, Mathilde Bouyé et Armel Le Coz, Enseignements de la Convention Citoyenne pour le Climat, pour le futur des assemblées citoyennes et leur rôle dans l'action climatique, Paris, 2022.

Démocratie Ouverte, Enseignements de la convention citoyenne pour le climat [résumé pour l'exécutif], Paris, 2022. Téléchargement possible depuis l'espace DO-thèque du site www.democratieouverte.org.

Déjà les artistes le proposent (...)

Après avoir suivi les penseurs dans leurs invitations à bâtir des organisations humaines qui considèrent le vivant non-humain, après avoir découvert des juristes qui s'appliquent à faire bouger le droit, allons voir ce qu'en disent les auteurs de récits, les artistes et les faiseurs d'imaginaires. D'abord en s'immergeant dans une forme particulière de Microparlement racontée dans une œuvre de science-fiction. Ensuite, nous irons voir quelques formes que peut prendre cette expression du vivant non-humain et comment celle-ci peut faire irruption dans le paysage de nos collectivités. Les disciplines artistiques peuvent nous permettre de faire l'expérience d'autres corps, de percevoir et de pratiquer autrement notre environnement, d'exprimer dans mille langages ce que les vivants avec qui nous cohabitons ont à nous dire, par le corps, la musique, la gastronomie, l'architecture...



Pragmatique : quand l'accession à un logement est conditionnée à la représentation d'une espèce.

À quoi pourrait ressembler un collectif d'habitants mandatisés pour assurer le suivi et la défense d'espèces sur son territoire ? À travers le personnage de Tim, l'auteur Laurent Kloetzer raconte le parcours initiatique, les tricheries et les aventures d'une personne à qui l'on attribue le rôle de représenter la tique.

“Tim retourne au bar et se commande en soupirant une bière aux enzymes. Gaëlle le rejoint (toujours cette odeur, autour d’elle) ; il craint la suite de la litanie des reproches, mais non, elle est plutôt amicale. « Pas facile, les plaid, dit-elle. Moi, j’en ai trois.

- Ça consiste en quoi ? Tu peux m’expliquer ? J’ai zappé ce passage des explications, ça devait être écrit trop petit.

- Simple. C’est une politique de défense de la biodiversité. Chacun assume la voix d’au moins une espèce, parce que bestioles et plantes ne peuvent pas parler, tu vois. Une espèce qui vit dans le Corridor, tu vois. Tu deviens son avocat : tu défends son intérêt dans les projets d’aménagement, tu négocies pour elle, tu lui arranges un bon cadre de vie. Tu deviens son plaideur et elle est ton plaid. Tous les deux ou trois mois, tu présentes un petit rapport sur l’espèce, et surtout tu veilles à ce que les projets d’aménagement ne lui nuisent pas. Pour ça, les insectes, c’est plus facile que les vertébrés. » Tim pense avec fatigue aux mouettes d’Ouchy. Aux exigences bio-écologiques autour de la voile géodésique. Aux perches du lac qui nécessiteraient qu’on plante les grands porteurs à 500 mètres du bord pour préserver leurs espaces de fraie correctement oxygénés. Tout ça le déprime.”

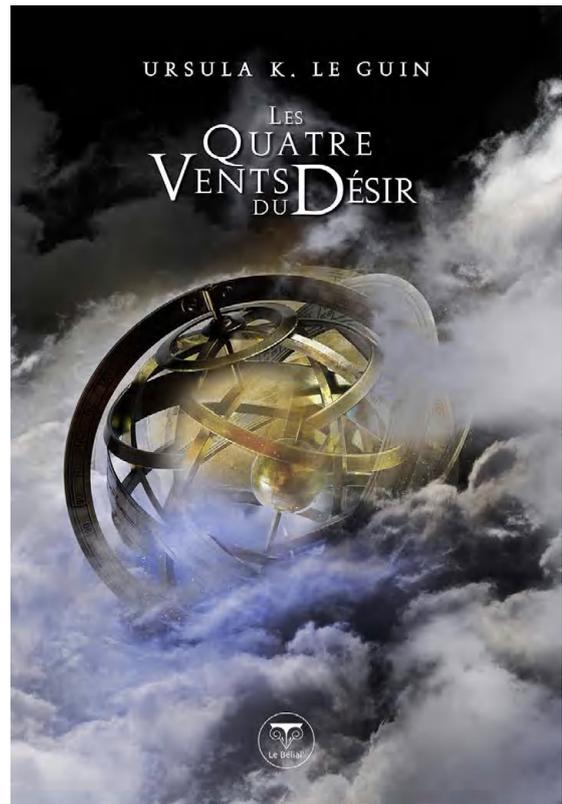
Extrait du texte de Laurent Kloetzer, *Ixode*. Nouvelle publiée dans *Les cahiers du CSF*, 2021.

Graines 1-13

[Moi] pas toucher antennes. [Moi] pas caresser. [Moi] décharger sur graines sèches [ma] douceur d’âme. Elles seront peut-être trouvées quand [je serai] mort. Toucher ce bois sec! [je suis] là!

On peut également lire ce passage de la façon suivante :

[Vous] pas toucher antennes. [Vous] pas caresser. Décharger sur graines sèches [votre] douceur d’âme. [D’autres] les trouveront peut-être quand [vous serez] mort. Toucher ce bois sec! [Vous] appeler: [je suis] là!



Inspirationnel : la compréhension du langage animal poussée à son paroxysme

Dans sa nouvelle L’auteur des Graines d’Acacia, Ursula Le Guin invente avec génie une nouvelle discipline scientifique : la thérolinguistique. Une discipline permettant de traduire assez précisément le sens de messages laissés par des espèces. Un message inscrit par une fourmi sur une graine d’acacias est ici débattu par des chercheurs.

Manuscrit trouvé dans une fourmière

Les messages que l’on a découverts ont été écrits avec du suc de glandes tactiles, sur des graines d’acacia dégermées, disposées en rangées au bout d’un tunnel étroit, irrégulier, qui partait de l’un des niveaux les plus profonds de la colonie. C’est la disposition régulière des graines qui a tout d’abord attiré l’attention du chercheur.

Les messages sont fragmentaires, et la traduction approximative et hautement interprétative ; mais le texte semble digne d’intérêt, ne fût-ce que pour son manque frappant de ressemblance avec tout autre texte Fourmi que nous connaissons.

Cette nouvelle est un exemple d’usage de la plasticité de la littérature qui peut donner forme à une parole animale. Elle peut inspirer de nombreux ateliers d’écriture et d’interprétation. Ce type d’expression artistique inhabituelle nous invite à nous questionner sur la manière de pousser ce type de discours jusque dans nos cadres institutionnels, et à créer les conditions pour que celle-ci puisse peser officiellement dans un débat.

Source : Ursula Le Guin, *L’Auteur des graines d’acacias*, Nouvelle publiée dans le recueil *Les Quatre vents du désir*, premièrement publié chez Harper & Row sous le titre « The Compass Rose » en 1982 puis en 1988 chez Pocket.

Métaphorique : Un banquet multispécifique dans l'épave de l'Anthropocène

Ceux qui ont pu assister à la Biennale d'architecture de Venise de 2021 auront pu découvrir une œuvre manifeste intrigante. Réunis autour d'une table à manger, dans l'atmosphère feutrée d'une cuisine particulière, on découvre les artefacts d'un rassemblement rituel de l'humain, d'insectes, de champignon et d'animal, après la fin de la domination humaine sur la Terre.

La table fait face à une installation vidéo prenant la forme d'une fenêtre offrant une vue sur un paysage urbain ayant fait l'abandon d'une partie de ses infrastructures. Chaque espèce a son assiette attribuée, illustrée d'une symbolique mythologique propre.

Après avoir survécu au changement brutal de la Terre vers une ère de climat précaire, une communauté multi-espèces se rassemble dans les ruines foudroyées de la modernité pour trouver de nouvelles façons de vivre ensemble.

Humains, animaux, oiseaux, plantes, mousses et champignons se rassemblent autour d'un espoir commun pour notre avenir plus qu'humain. Un espoir dans la vie qui reste. Un espoir dans la résurgence de la vie s'étendait autour de ce rocher, peignant sa surface en bleu et vert alors qu'il tournait sauvagement dans la vaste obscurité. Refuge for Resurgence est un banquet multi-espèces avec un renard, un rat, une guêpe, un pigeon, une vache, des humains adultes et enfants, un sanglier, un serpent, un castor, un loup, un corbeau et un champignon.

Cette œuvre du studio londonien d'architecture Superflux nous permet de questionner la forme et les symboliques à mobiliser dans les espaces de délibération et de travail du microparlement. La fonction de ces espaces sera multiple et les enjeux seront importants : archiver les explorations des porte-parole, rendre compte de leurs apprentissages, permettre des échanges équilibrés entre les représentants élus des humains et les porte-parole du microparlement, mettre à leur disposition divers équipements utiles à leurs observations... la liste peut être prolongée.

Superflux Studio, Refuge for Resurgence : Un refuge pour la renaissance, Biennale d'architecture de Venise, 2021



L'art du détournement : Un panneau d'affichage dynamique raconte la biodiversité

Quand la biodiversité s'imisce dans des objets urbains que nous croisons chaque jour. Voici une œuvre qui illustre parfaitement le mariage de l'attention au vivant avec la matérialité de nos collectivités. Un panneau gigantesque aux caractères jaunes qui se détachent sur fond noir, dont les palettes effectuent leurs rotations quotidiennes afin de dévoiler un nouveau message. Pas d'accident de la route ou d'informations sur la prochaine fête foraine, mais un fait du monde sauvage qui intervient en ce moment même, dans les jardins, dans les prés ou dans les zones humides à proximité. Voici ce qu'on peut y lire les premiers jours de mai :

Mai

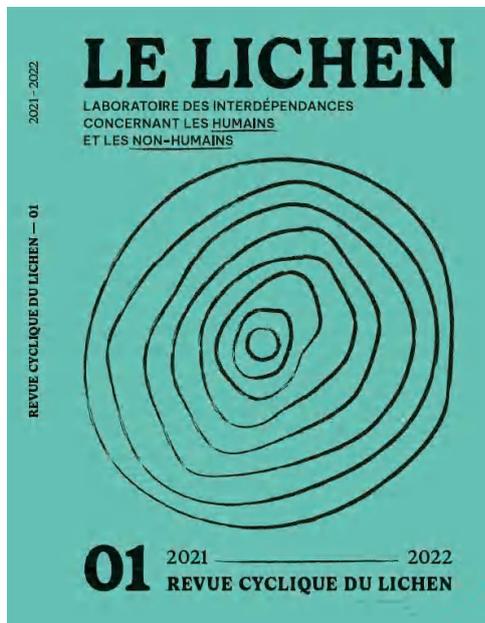
- 01 - Les coucous femelles arrivent.*
- 02 - Les premiers engoulevants arrivent, gazouillant et battant des ailes au crépuscule.*
- 03 - Les jacinthes sauvages sont en pleine floraison dans les bois.*
- 04 - Les jeunes chouettes hulottes appellent déjà leurs parents, alors que leur œuf n'a pas encore éclos.*
- 05 - Les premiers jeunes grèbes ont éclos et sont portés sur le dos de leurs parents.*
- 06 - Les moucherolles tachetées arrivent d'Afrique.*
- 07 - Le chant flûté du rare loriot doré pourrait être entendu.*
- 08 - Les chênes sont en fleurs et produisent beaucoup de pollen.*
- 09 - Les azurés du serpolet sont en vol.*
- 10 - Les derniers migrants estivaux sont arrivés : les martinets lancent leurs cris dans le ciel.*

Marcus Coates, Nature Calendar, installation visible à Paris La Défense dans le cadre de l'exposition Les extatiques, 2022.

De nombreux autres exemples sont à parcourir en téléchargeant le dossier Création artistique et urgence écologique, paru au n°145 dans la collection Culture et Recherche, en 2023. Rédaction coordonnée par Catherine Graindorge, Florence Roy et Guy Tortosa. Accessible sur www.culture.gouv.fr

Déjà des collectifs s'organisent (...)

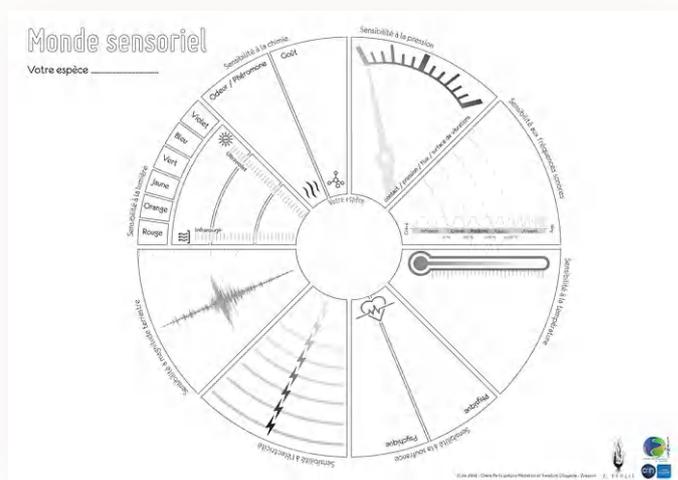
Intégrer le point de vue du vivant lorsque l'on prend nos décisions, des collectifs l'ont déjà proposé, et éprouvé. Nous vous en présentons ici deux qui ont la particularité de produire de la documentation et de diffuser leurs méthodes. Ces collectifs et ces ressources peuvent constituer un socle de base pour construire la boîte à outil du microparlement des espaces naturels.



Zoepolis : Collectif de designers pour le vivant

Mobiliser les compétences du design pour donner forme aux sciences du vivant et nous inviter à explorer de nouvelles façons de s'y sensibiliser : c'est la mission de Zoepolis, un collectif et une association de quelque 80 designers, naturalistes ou biologistes.

Pour nous aider à laisser de côté notre regard humain, Zoepolis a développé une série d'outils pour comprendre et explorer le monde sensoriels des espèces. Capacité à percevoir la chaleur, le toucher, certaines ondes lumineuses... ces questions constituent une trame qui permet d'approcher au maximum la perception qu'a une espèce de son environnement. Son environnement, ses rythmes biologiques et ses capacités d'agir et de transformer son environnement sont aussi explorés.



Le LICHEN : Laboratoire des interdépendances concernant les humains et les non-humains.

Le Lichen est une association constituée d'une vingtaine de membres motivés par la recherche de modes d'organisation collectives et de gouvernance intégrant les perspectives des vivants autres qu'humains.

Cette quête, amorcée en 2021, les amène à tester des méthodologies comme «la controverse multi-spécifique». Le temps d'un atelier, parfois en une heure, ce format d'animation consiste à prendre part à une assemblée du vivant, et à débattre autour de problématiques rencontrées par son organisation en s'exprimant au nom d'un non-humain. Cette expérience et d'autres sont documentées par des fiches-méthodes.

En 2023, le Lichen a reçu, de la part de l'OFB, la mission de faire l'inventaire des expériences pratiques de mise en relation des humains avec les autres vivants. Ils ont donc relevé et documenté des initiatives qui exploraient des rapports au vivant différents du rapport extractiviste ou naturaliste.

370 initiatives ont été documentées dans des domaines très différents : juridique, médias, alimentation, arts, aménagement du territoire, santé et bien-être... Le résultat de cette veille, si il ne sera publiée en l'état, va irriguer les travaux et publications du Lichen dans les mois à venir. À suivre, donc.

Au-delà d'une mission de sensibilisation, le collectif applique ces principes dans des projets de conception de mobilier, de design de service ou d'ingénierie.

Grâce à ces méthodes et à d'autres, le collectif Zoepolis a notamment accompagné la ville de Lyon dans un projet visant à construire une politique publique du bois mort de son territoire.

En visuel un aperçu de la trame «monde sensoriel» du collectif Zoepolis.

Pour conclure ce tour de veille :

Nous arrivons au terme de ce voyage inspirant. Les micro-parlements s'inscrivent donc dans un paysage d'initiatives, de penseurs, de recherche et de création foisonnant et en pleine ébullition. On pourrait d'ailleurs y consacrer un ouvrage ou une exposition entière.

Ce que l'on vous invite à voir, c'est que les ingrédients sont là, disséminés mais à portée de main d'une collectivité qui souhaiterait s'engager dans la mise en place d'un dispositif tel que le microparlement des espaces naturels.

Si les ingrédients sont là, encore faut-il les faire atterrir dans les mains de nos collectivités sous un format qu'elles se sentent en maîtrise d'orchestrer. Les microparlements entendent être des traits d'union entre la décision politique et ces penseurs et praticiens, permettant de proposer un modèle de représentation du vivant dans nos instances de décision. Nous avons donc proposé une méthodologie ouverte à l'association de ces multiples expertises et sensibilités, une manière d'orchestrer ces différents mouvements de fond à l'échelle d'une collectivité territoriale. Il y a une multitude d'alliances qui nous attendent.

Les huit membres du Comité D'orientation Stratégique



Loïc Blondiaux

Politiste et sociologue

Membre du cercle d'animation de Démocratie Ouverte, membre du comité de gouvernance de la convention citoyenne du climat, membre de la commission du débat public et accompagnateur, actuellement, l'Assemblée populaire du Rhône au comité de gouvernance (reconnaissance juridique du Rhône) du côté de la Suisse.



Diego Fernandez-Varas

Directeur de la participation citoyenne de la ville de Grenoble.

Anthropologue, Directeur de la participation citoyenne de la ville de Grenoble.

Membre du Laboratoire d'innovation publique inter-institutionnel La Piste.



Axelle Grégoire

Architecte de formation, elle mobilise la fiction, le projet-processus, la cartographie mais aussi des savoir-faire anciens comme la gravure et l'ébénisterie pour penser la ville.

Elle mène une thèse sur les représentations de l'arbre au CESCO (Muséum National d'Histoire Naturelle).



Claire Lejeune

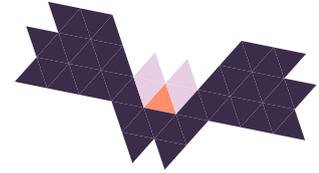
Philosophe politique

Doctorante en théorie politique : planification écologique

Active au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po.

Une construction et une réflexion collectives.

Vous connaissez maintenant le point de départ de cette initiative et vous avez effectué un voyage inspirant. Une dernière chose avant de passer à la présentation des 10 étapes du microparlement : permettez-nous de vous présenter le processus de co-conception qui a permis l'élaboration de ce dispositif.



A - Cinq réunions avec un Comité d'Orientation Stratégique (COS) pour avancer dans le projet en se posant les bonnes questions

Le comité d'orientation est composé de 8 membres chercheurs, expert.e.s et autres relevant de l'ensemble des disciplines susceptibles de s'intéresser au champ thématique de l'expérimentation déployée par Démocratie Ouverte et Vraiment Vraiment.

Le COS a un rôle consultatif et prescriptif :

- Nourrir la réflexion sur la thématique de l'expérimentation, en fonction notamment de l'évolution des problématiques de recherche dans le champ : il propose des thèmes et des angles de réflexion qui permettent d'avoir un regard à 360° sur l'objet de l'expérimentation.
- Proposer des orientations aux porteurs de l'expérimentation pour assurer la robustesse de la méthodologie, de sa répliquabilité et sa pérennité.
- Accompagner l'identification de critères permettant de mener une évaluation rigoureuse de la méthodologie et de son impact.
- Apporter un regard critique et éprouver les argumentaires afin de convaincre les parties prenantes (élus/élues, agents publics, citoyen/citoyennes) de l'intérêt et la pertinence des microparlements. Il s'agit ici d'intervenir sur les modalités de mise en récit de ce projet.

Les principaux enseignements

Sur la pertinence de créer une instance ad hoc plutôt que de créer une cellule de représentants du vivant dans les dispositifs de participation existants : Assumer le caractère pionnier de cette expérimentation

Cette question a suscité un débat intéressant sur l'intégration de dispositifs innovants de démocratie participative, comme le microparlement, dans les cadres existants.

Il a été mis en avant les risques potentiels de créer des instances séparées, en soulignant que cela pourrait conduire à une ségrégation ou à l'exclusion des processus de concertation habituels. Il a été suggéré que l'intégration du microparlement dans les dispositifs existants pourrait assurer une meilleure participation et éviter l'établissement d'un agenda particulier.

A l'inverse, d'autres points de vue considèrent l'approche du microparlement comme étant très innovante, voire pionnière, en se référant à la courbe de diffusion de l'innovation d'Everett Rogers. Bien que l'intégration dans les cadres existants puisse être envisagée à l'avenir, il est important de reconnaître et d'accepter le caractère novateur de ce dispositif dans l'immédiat. La perspective théorique évoquant le débat sur la théorie de la délibération a mis en exergue la nécessité de créer des « contre-publics subalternes » pour permettre aux acteurs faibles de se renforcer politiquement avant de participer au débat public classique. Cela soutient l'idée que des espaces innovants

comme le microparlement peuvent servir de lieux préparatoires pour les participants avant leur engagement dans des cadres plus larges.

La discussion dans le COS reflète donc un débat plus large sur la meilleure façon d'innover en matière de démocratie participative. D'un côté, l'intégration dans les systèmes existants est vue comme une manière d'assurer l'inclusivité et la pertinence. De l'autre, la création d'espaces distincts est envisagée comme une nécessité pour expérimenter et pour permettre à des idées radicalement nouvelles de se développer sans être limitées par les contraintes des formats traditionnels.

Sur la dimension mobilisatrice et inclusive du dispositif :

Les démarches de participation citoyenne subissent souvent les mêmes écueils, notamment dans leur capacité à susciter l'intérêt des habitants mais également à créer les conditions matérielles qui favorisent la participation.

Le COS a souligné l'importance d'inciter les collectivités à mobiliser les moyens utiles pour encourager l'engagement citoyen, tels que la rétribution par exemple. Ceci dans la perspective de réunir des citoyens et citoyennes issus de parcours très divers et éviter de rassembler majoritairement les personnes intéressées par la vie politique. Cet enjeu est adressé depuis plusieurs années à l'État et se traduit par la demande de la création d'un statut du citoyen participant, aujourd'hui acté¹.

La place des agents publics a également fait l'objet d'une réflexion. Il a été évoqué le statut d'agent participant qui permet d'éclairer sur les difficultés rencontrées par les agents qui animent des espaces de concertation. Le microparlement est aussi l'opportunité de valoriser la participation des agents publics, dans le cadre d'une réflexion avec les différents organes exécutifs des collectivités.

¹ Voir l'engagement n°5 du plan National d'actions pour la France édité par le Partenariat Gouvernement Ouvert, décembre 2023.

Sur la représentation du vivant non-humain, espèces et milieux :

La controverse sur la capacité à représenter une espèce ou un milieu touche à plusieurs domaines, dont l'écologie, la conservation, la biologie, mais aussi la philosophie, l'éthique, et les arts.

L'ambition des microparlements des milieux vivants est davantage de porter la voix et les intérêts des espèces et des milieux, se basant sur la connaissance sensible et théorique. C'est toute l'originalité de ce dispositif, et le comité d'orientation stratégique a confirmé le caractère indispensable de cette approche, comme un préalable à toute réflexion sur les enjeux de biodiversité.

Le travail d'enquête, via un cahier d'observation, a été fortement plébiscité comme un outil favorisant l'observation, le décentrement et la capacité à s'interroger sur son lien au vivant. Plusieurs méthodes ont été évoquées et sont recensées dans les annexes de ce guide. La phase d'expérimentation permettra de déterminer les méthodes les plus accessibles et engageantes.

La réflexion s'est également orientée vers le dilemme de privilégier la représentation d'une espèce spécifique par rapport à celle d'un écosystème, et vice versa, mettant en lumière les débats actuels dans les sphères de l'écologie et de la sensibilisation à l'environnement. Ces discussions n'ont pas abouti à une décision tranchée, soulignant l'importance de la phase d'expérimentation pour déterminer si une approche axée sur les écosystèmes est plus efficace pour éveiller la conscience et encourager l'engagement du public, ou si les récits focalisés sur des espèces particulières possèdent une capacité supérieure à captiver l'attention et à inciter à l'action.

Témoignage de Thibaud Griessinger

Et si la curiosité pour le vivant était génératrice de nouvelles rencontres et d'un dialogue renouvelé entre citoyen.nes d'horizons différents ?

Et si mieux comprendre les autres espèces nous permettait de mieux nous comprendre en tant qu'humains, de repenser autant le rapport à notre milieu de vie que d'interroger nos besoins réels ? Et si les luttes pour la préservation des milieux rejoignait des revendications sociales dans une sorte de convergence d'intérêt inter-espèce ? Et si faire porter les voix des non humains permettait d'être plus à l'écoute de nos semblables et de faire porter la voix d'une plus grande diversité de personnes ? Et si se former à l'observation de certaines espèces créait de nouvelles vocations ou amorçait des changements de trajectoire personnelle ? Et si penser son territoire à travers le vivant, à travers la manière dont les écosystèmes dépassent les frontières que nous avons créé, nous amenait à concevoir autrement notre environnement de vie ? Et si croiser les savoirs et développer un autre rapport à l'expertise nous faisait reconsidérer notre rapport à la science ou à la politique ?

Autour de ce micro parlement des espaces naturels se croisent autant de questions de recherche que d'opportunités de les investiguer. Vu par l'angle de la recherche-action, et par les dimensions humaines du changement, ce dispositif de participation citoyenne représente un extraordinaire espace d'expérimentation et une opportunité de renouveler notre conception de la participation citoyenne. Pour les collectivités locales l'opportunité leur est ainsi donnée de se saisir des enjeux de biodiversité pour réinventer la démocratie locale, imaginer des stratégies de transition à échelle humaine, et repenser la gestion et l'aménagement du territoire.



Nathalie Lauriac

Dans son passé professionnel, elle a été cheffe de projet concertation à l'État de Genève.

Aujourd'hui consultante en coopérations territoriales.

Fondatrice de Co-cité, Structure d'accompagnement aux transitions écologiques et sociales des territoires.



Serge Mang-Joubert

Médiateur entre les humains et les non-humains

Facilitateur territorial

Cofondateur du LICHEN - Laboratoire des Interdépendances Concernant les Humains Et les Non-humains

Formateur en accompagnement au changement en lien avec l'écologie



Caroline Lejeune

Chercheuse en écologie politique et justice environnementale

Membre consultatif de l'Assemblée populaire du Rhône.

Directrice de la fondation Zoein.



Thibaud Griessinger

Chercheur en sciences cognitives appliquées aux problématiques de transition écologique.

Fondateur du Laboratoire des déviations écologiques.

Témoignage de Nathalie Lauriac.

Écouter les animaux, les plantes, les insectes ou les oiseaux ? Chercher des modes de traduction de ce qui n'est pas langage ? La question pourrait passer pour rêveuse, idéaliste ou simplement amusante. Elle pourrait aussi être perçue comme scandaleuse lorsqu'on sait à quel point nombre d'humains restent inaudibles ou sans voix dans les votes ou les concertations publiques.

Et pourtant les territoires sont tissés de ces liens entre humains et autres qu'humains dans une interdépendance que les bouleversements écologiques actuels rendent toujours plus prégnante. Les rapports scientifiques ne cessent d'alerter sur les risques que fait peser l'effondrement en cours de la biodiversité sur la vie des territoires.

Ses effets mesurables nous rappellent aussi notre appartenance commune et notre coexistence avec la diversité des mondes du vivant. Rien d'abstrait dans ces relations, aucun besoin d'étude scientifique pour sentir les liens profonds qui nous relient. Il suffit souvent de quelques temps d'échanges pour que surgissent les attachements de chacun.e à la forêt voisine ou au séquoia du coin, pour sentir les émerveillements à la découverte d'un renard en ville, la puissance d'évocation de l'eau ou la détresse d'une colline excavée. Et au fond de nous, c'est à chaque fois l'attachement à la vie qui se joue, grave et profond dans un monde qui s'en détourne.

La démocratie pose la question des absents. Celle des pauvres, des précaires ou des jeunes comme celle du vivant autre qu'humain dont dépendent l'habitabilité des territoires et la survie de notre humanité. Ces absences laissent de nombreux projets et politiques publiques se dessiner sans prendre en compte leurs points de vue voire se construire à l'encontre de leurs intérêts. Les enjeux sont bien politiques, des choix sont à faire et engagent nos manières de vivre ensemble. Les microparlements des espaces naturels ouvrent un champ d'expérimentation pour « sentir-penser » le vivant, l'accueillir dans des espaces d'écoute et de débat, lui ouvrir les processus de délibération et de décision. Il s'agit de reconnaître notre appartenance à la communauté du vivant, soigner les liens, fonder des coopérations et secourir le délicat entrelacs de nos existences.

Nathalie Lauriac, Co-cité

B - Des ateliers de co-design pour concevoir les étapes du dispositif

De juillet 2023 à février 2024, six ateliers de co-conception ont été organisés en visio-conférence et en présentiel pour préciser et réorienter lorsque cela était nécessaire les différentes étapes du processus des microparlements. Ces six sessions de travail étaient ouvertes au plus grand nombre. Au total ce sont près de 100 participants et participantes qui se sont investis à nos côtés pendant cette phase d'incubation (dont 25 collectivités représentées), afin d'affiner le dispositif qui sera expérimenté en 2024. Plusieurs raisons ont motivé ce processus de co-design :

- Profiter des expériences variées des participants et participantes (scientifiques, agents publics, associations, artistes, designers, etc.) pour apporter un regard systémique sur un dispositif qui envisage d'impliquer toutes les parties prenantes d'un territoire ;
- Poser les bases de la coopération qu'on aimerait voir vivre dans les microparlements ;
- Ouvrir des perspectives inédites dans le fonctionnement des microparlements ;
- Élaborer des argumentaires à destination des collectivités, des habitants et des autres parties prenantes pour convaincre de la pertinence d'une expérimentation des microparlements.



Atelier 1 : Les Assises nationales de la biodiversité 2023 Juillet 2023, Marseille

Ce que l'on cherchait :

- Présenter et faire connaître le dispositif du microparlement des espaces naturels
- Recueillir des premiers retours sur le dispositif et inviter les participants et participantes à nourrir nos questionnements
- Sonder l'intérêt des participants et participantes pour une expérimentation de ce dispositif à l'échelle de leur territoire

Ce que nous avons appris :

- Nécessité de coupler la méthode de tirage au sort à des démarches d'aller-vers pour assurer de la légitimité à s'inscrire dans un tel dispositif
- Mettre en place des actions de terrain qui permettent de créer le dialogue avec le reste du territoire afin de susciter l'intérêt et recueillir des avis et des propositions
- Préciser le processus de codécision et s'assurer, en amont, de l'engagement de la collectivité, à accepter le principe de la codécision

Le dispositif et son approche originale par le sensible semble avoir convaincu de sa capacité à mêler pédagogie, dimension ludique et citoyenneté active. Certains y ont vu également un dispositif clé en main, bien que nous ayons fait part du processus de travail en cours et des questions qu'il est nécessaire de trancher, d'affiner, avec la contribution d'un comité d'orientation, en cours de constitution.



Atelier 2 : Les rencontres de Démocratie Ouverte Septembre 2023, Paris

Ce que l'on cherchait :

- Présenter et faire connaître le dispositif du microparlement des espaces naturels
- Recueillir des premiers retours sur le dispositif et inviter les participants et participantes à nourrir nos questionnements
- Sonder l'intérêt des participants et participantes pour une expérimentation de ce dispositif à l'échelle de leur territoire

Ce que nous avons appris :

- Veiller à identifier les leviers de motivation pour les habitants et créer les conditions matérielles qui encouragent la participation
- Quelle est la place des générations futures dans le dispositif ?
- Belle réception du processus de délibération proposé mais attention au cadre légal qui contraint au passage en conseil municipal (pour les collectivités locales)
- Affirmer la dimension inclusive du dispositif notamment en direction des personnes les plus éloignées des instances de participation citoyenne. Un travail de pédagogie entre l'articulation des causes sociales et des causes environnementales sera à fournir.

Le dispositif suscite beaucoup de curiosité par son ambition et son approche sensible. Il semble également ouvrir des perspectives sur la manière dont le sujet "biodiversité" peut créer de l'attachement et être traité dans le cadre d'instance de participation citoyenne animée par les collectivités.

Atelier 3 : Co-design n°1 Novembre 2023, en ligne

Ce que l'on cherchait :

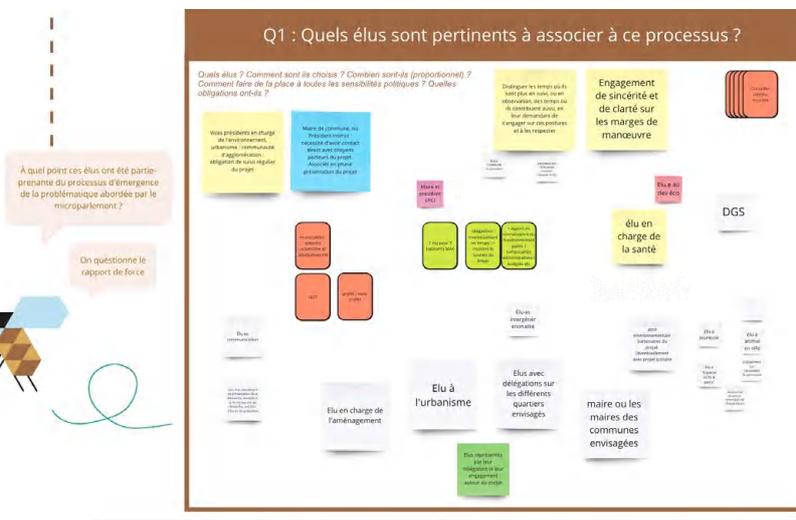
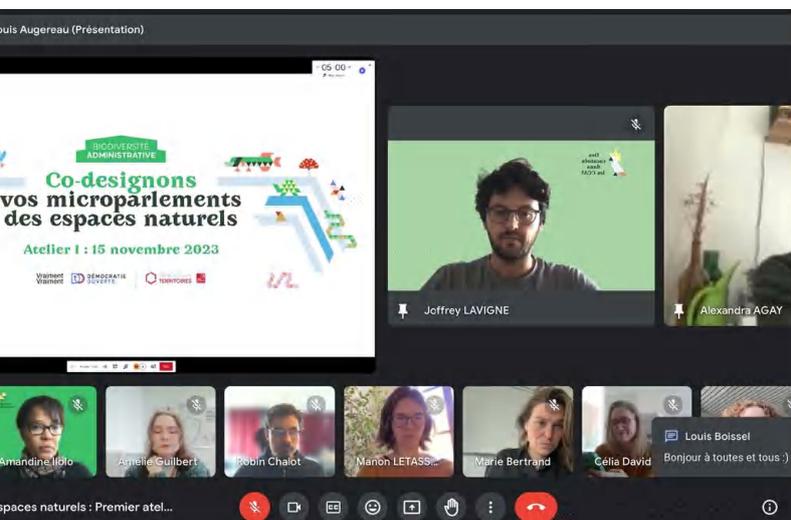
- Définir les "raisons d'être" d'un microparlement : tensions, enjeux et contextes locaux qui nécessiteraient la mobilisation d'un microparlement ;
- Identifier les engagements et les attentes des différentes parties-prenantes sur un territoire par rapport à ce microparlement.

Ce que nous avons appris :

Les raisons d'être du microparlement :

- Favoriser les conditions d'un décentrement pour inviter les vivants non-humains. Cela nécessite un outillage spécifique
- Renégocier les normes d'action / pratiques des acteurs privés et publics en promouvant le concept d'intérêt général interspèces et une vision dynamique des socio-écosystèmes
- Repenser les catégories de pensées dominantes qui entravent une action centrée sur les écosystèmes
- Être une force d'acculturation centrifuge et centripète aux enjeux et réalités de la biodiversité.

Le microparlement doit être un espace de débat, de délibération et de négociation. Il ne doit pas recréer de la polarisation mais être garant de l'information qui est donnée, bienveillance, transparence, sincérité, transversalité dans la manière de traiter les sujets. Néanmoins il doit construire une posture crédible et doté d'un certain pouvoir de négociation. Enfin, il s'agit d'un espace situé - ancré dans des enjeux socio-écologiques locaux.



Atelier 4 : Co-design n°2 Décembre 2023, en ligne

Ce que l'on cherchait :

- Concevoir l'étape de formation des membres du microparlement ;
- Définir les modalités pratiques du cadre de confiance ou du mandat attribué au microparlement ;
- Détailler le processus de renouvellement d'un microparlement.

Ce que nous avons appris :

Penser à la place des enfants dans le dispositif.

Les deux temps de "formation" font consensus avec une mobilisation des objets et de l'art confirmée comme des indispensables lors de différentes étapes.

Porter une attention aux questions de crédibilité et de légitimité du micro-parlement : il peut être légitime et pas crédible (et vice-versa).

- Pour la légitimité du micro-parlement = le mandat accordé / co-élaboré
- Pour la crédibilité = c'est la question de la connaissance

Le microparlement doit être rattaché aux instances de délibérations des collectivités (ex. délibération en conseil municipal) pour favoriser sa légitimité mais également sa pérennité. Il faut formaliser les propositions du microparlement dans des documents juridiques, des actes administratifs.

Atelier 5 : Co-design n°3 Janvier 2024, en ligne

Ce que l'on cherchait :

- Préciser le cadre d'élaboration des propositions, avis, recommandations du microparlement ;
- Définir le mode de délibération en s'appuyant sur l'impératif de co-décision (intégration de plusieurs parties prenantes) : modalités de représentation et d'engagement des élus dans le processus de délibération.
- Définir le parcours décisionnel dans une collectivité intégrant le microparlement et ses délibérations.

Ce que nous avons appris :

L'existence et la composition du microparlement doivent être ratifiées par la collectivité.

L'implication des élus dans l'élaboration des propositions doit être forte sinon cela complique le processus de co-décision et d'élaboration d'un consensus. Les équipes techniques sont également impliquées dans l'élaboration des propositions.

Le cadrage politique "idéal" se situe entre le mandat libre et le mandat fléché. Engager les membres du microparlement dans le processus de diagnostic favorise leur engagement, leur légitimité et leur apprentissage.

Un certain nombre d'élus doivent représenter le microparlement au sein des autres instances. Il est nécessaire que ce soient des élus "influents".

Le ratio d'élus au sein du microparlement : entre 1/3 et 1/4. Les élus qui participent au microparlement peuvent être nommés selon différentes modalités (tirage au sort, désignation, volontariat, etc.) : la diversité des profils et postures constitue un prérequis essentiel.



© Alban Leduc, La Corneille

Atelier 6 : Co-design n°4 Février 2024, à Césure, Paris

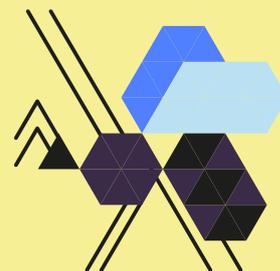
Ce que l'on cherchait :

- Faire réagir à l'ensemble des étapes du processus du microparlement avec une vision globale du dispositif ;
- Co-concevoir des principes de mise en récit du microparlement auprès des habitants.
- Co-concevoir le kit d'exploration et de prise de poste des porte-paroles.
- Acter l'appellation du microparlement. Nommer et préciser les rôles des parties prenantes du dispositif.

Ce que nous avons appris :

- Il était nécessaire de clarifier le parcours avec une nouvelle étape et la modification de leur ordre.
- Des changements de noms ont été proposés pour le dispositif et ses membres.
- Nous avons pu identifier les points faibles du dispositif à l'heure actuelle : l'intégration des acteurs historiques de la biodiversité et une prise en compte du caractère conflictuel du dispositif à éprouver sur le terrain.
- Nous avons travaillé à la collecte d'éléments permettant de faire le lien entre la proposition des microparlements et les problématiques quotidiennes qu'un ménage peut rencontrer.
- Nous avons reçu une invitation à travailler sur les Civic Tech qui pourraient outiller les microparlements.

Tous ces ateliers ont donné lieu à des compte-rendus détaillés que nous avons choisi de ne pas vous présenter ici.



Comment maximiser l'impact du microparlement en s'appuyant sur le paysage réglementaire et politique des collectivités ?

Quels sont les différents degrés de participation des élus ? Comment les intégrer au mieux au dispositif en évitant d'installer un rapport de force inhibiteur ?



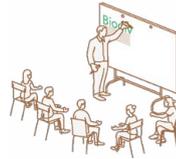
Le dispositif naît lors d'un événement festif et mobilisateur

Les habitants reçoivent une lettre de la part d'une espèce présente sur leur territoire pour les inviter à un événement festif de lancement de la démarche



Constitution du groupe de porte-paroles

Constitution du groupe par tirage au sort. Les modalités de mise en oeuvre et les conditions matérielles offertes aux porte-paroles sont définies avec la collectivité d'accueil



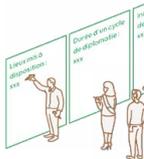
Des temps de formation

Découvrir la biodiversité présente sur mon territoire - Choisir une espèce ou un milieu et la représenter (se connecter, se décentrer)



Formalisation de l'engagement du/de la porte-parole

Définir le statut (objet, titre, etc.), prêter serment - Définir les missions et les rites de passage



Créer le cadre de confiance

Un cadre de confiance définit un groupe de porte-parole, les engagements respectifs, un d'ambition dans le lien à la décision et une charte de fonction

Q2 : À quel point ces élus ont été partie-prenante du processus d'émergence de la problématique abordée par le microparlement ?

En amont
Identification, formulation de la problématique



CADRAGE POLITIQUE DES SUJETS

mandat libre

Les élus créent le microparlement pour que celui fasse un diagnostic de son territoire et identifie des actions prioritaires à mettre en place.

Intéressant de créer un collectif citoyen si page blanche ou si on veut laisser libre court au projet mais des choix seront à faire au final.

Si on imagine à terme un projet de loi comme pour les conseils citoyens politiques de la ville, dans ce cas l'instance pourrait être plus pérenne et donc potentiellement avec un mandat plus large, mais toujours dans la limite des compétences de la collectivité référente

Les élus arrivent avec des propositions préétablies et attendent d'être mandatés de les modifier par les membres du parlement. D'autres choisissent de présenter une page blanche, leur mandat étant limité à l'élaboration de propositions à partir de ce qui est communément admis par les élus concernés. Le fait de modifier ces propositions permet d'apporter des modifications sans perdre l'essentiel de la proposition.

création du micro-parlement + demande de diagnostic + avis

Participation du groupe d'élus à la "micro-parlement" à tous les Comités municipaux (ou à un représentant)

Dans une perspective de moyens, il me semble judicieux que les projets soient ciblés pour être d'emblée saisissables et que cela aboutisse

Les élus créent le microparlement autour de problématiques déjà identifiées. Les membres du microparlement ont pour mission de produire des avis et des propositions autour de ces problématiques.

Si trop de contraintes ou si juste avis à donner, le dire dès le départ (ce n'est plus de l'échange c'est du vote)

Point de vue

Après quelques mois d'exploration de leur territoire, les élus des arts & sciences qui leur a permis, petit à petit, de connaître au nom des milieux et des espèces qui leur sont attachés, le territoire, le rencontre de leurs agents, concitoyens et du microparlement ont défini les priorités qui leur tiennent à cœur. Voici le programme !

Le prochain grand projet du microparlement sera un aménagement pro-biodiversité.

- Les premières actions envisagées :
- Développer une stratégie de communication pour un quartier démonstrateur d'un aménagement pro-biodiversité
 - Créer un groupe de travail interne à la collectivité sur la nécessité de penser des aménagements pro-biodiversité
 - Identifier les terrains pouvant accueillir les aménagements pro-biodiversité
 - Accompagner les services dans la rédaction de projets
 - Proposer un jury citoyen pour le choix de projets

IMPLICATION DANS L'ÉLABORATION DES PROPOSITIONS

forte

Les élus participent à ce dispositif au même titre que les membres de la société civile mandatés comme porte-paroles du microparlement

Cela dépend des moments du processus : une implication forte de manière générale est plus souhaitable, mais savoir se mettre en retrait par moment est très important aussi pour la délibération et l'indépendance

Un conseil scientifique ad hoc peut être créé en parallèle à l'instance parlementaire pour traiter de la partie du projet

Les équipes techniques des élus participent généralement tout au long de la phase d'élaboration des propositions

Les élus ont un rôle à jouer dans la phase d'élaboration des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Les élus n'ont pas leur place dans le dispositif et on les convoque uniquement pour qu'ils prennent connaissance des propositions du microparlement, puis qu'ils les portent dans leurs institutions respectives.

lointaine

Un élu peut porter un projet uniquement s'il est convaincu

L'élus participe en qualité d'observateur

oui : les élus à la compréhension/implication du premier collectif, puis le partage politique ensuite. Permet aussi d'expliquer au groupe des éléments de connaissance en termes d'après, de lien avec d'autres projets existants

oui : les élus à la compréhension/implication du premier collectif, puis le partage politique ensuite. Permet aussi d'expliquer au groupe des éléments de connaissance en termes d'après, de lien avec d'autres projets existants

oui : les élus à la compréhension/implication du premier collectif, puis le partage politique ensuite. Permet aussi d'expliquer au groupe des éléments de connaissance en termes d'après, de lien avec d'autres projets existants

Associer les élus à la phase d'élaboration des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Je suppose que vous connaissez, mais je remets une inspiration : <https://lesord.org/index.php/notre-solution/>

Dans une collectivité, seuls les élus ont pouvoir de décisions. Les citoyens ont un pouvoir consultatif uniquement

Si on veut une prise de décision d'un collectif, il faut que la collectivité décisionnaire mandate un COPIL

Des temps en ateliers non mixtes, pour une expression libre des élus d'un côté, d'autres groupes de participants par ailleurs / des temps de mise en commun ? En faisant attention aux conflits d'intérêt ...

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

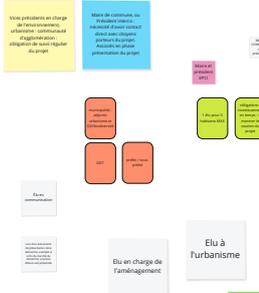
Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

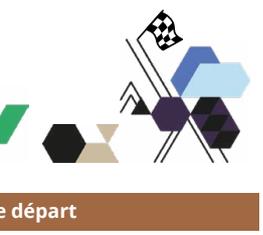
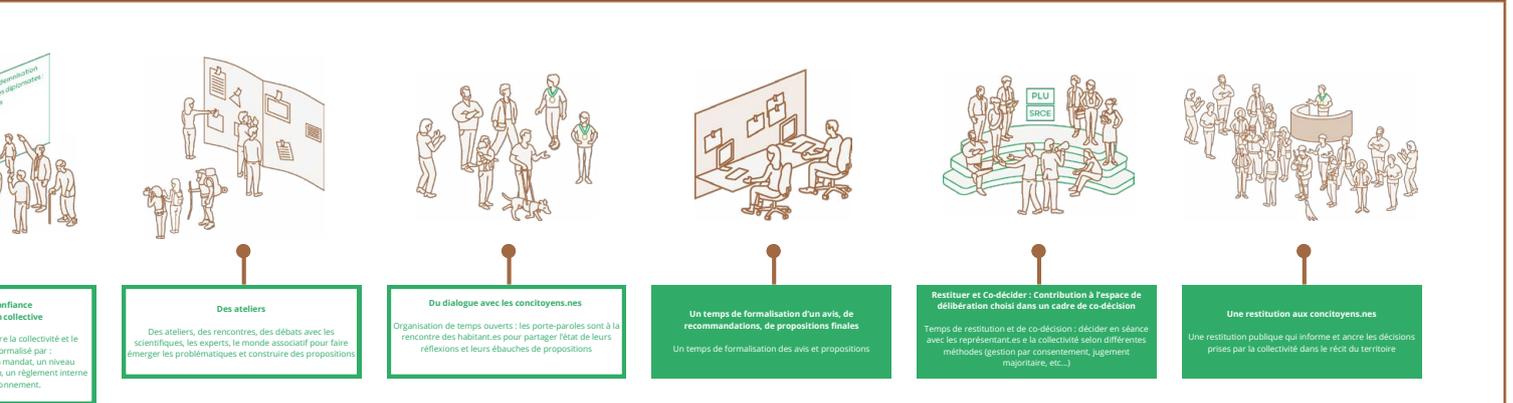
Processus en 3 temps : Dans la phase d'élaboration, chaque membre travaille sur son statut. Les élus participent à la phase de validation des propositions. Ils peuvent être impliqués dès le début du processus, mais il est important de leur laisser le temps de réfléchir et de proposer des idées.

Q1 : Quels élus sont pertinents ?

Quels élus ? Comment sont-ils choisis ? Combien sont-ils (proportionnel) ? Comment faire de la place à toutes les sensibilités politiques ? Quelles obligations ont-ils ?



↳ Aperçu d'un support d'atelier employé pendant l'atelier de co-design n°3 qui s'est déroulé en ligne.



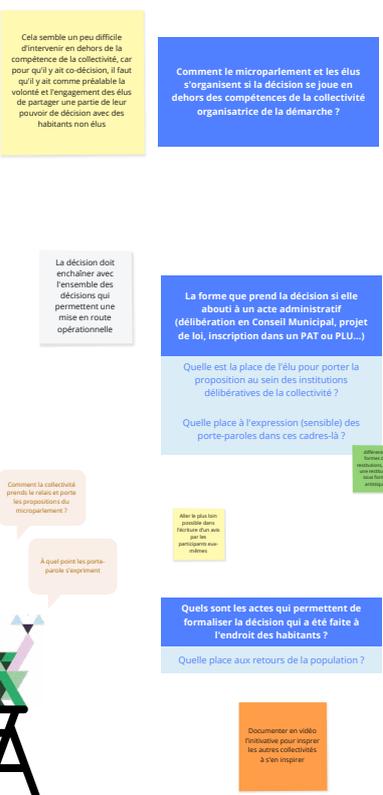
territoire, après avoir suivi un programme d'accompagnement, de se décentrer et de prendre la parole ont été attribués, après être allé à la rencontre des acteurs de leur collectivité, les membres du jury guideront leurs actions les prochains mois.

Le rôle de Créer un quartier démonstrateur est de permettre aux habitants.es de mieux comprendre et expliquer aux habitants.es ce qu'est un quartier démonstrateur, de sensibiliser aux enjeux portant sur la biodiversité, de faciliter la mise en œuvre de projets innovants, de faciliter l'appel d'offre pour choisir l'aménageur et de faciliter l'accompagnement de l'aménageur.

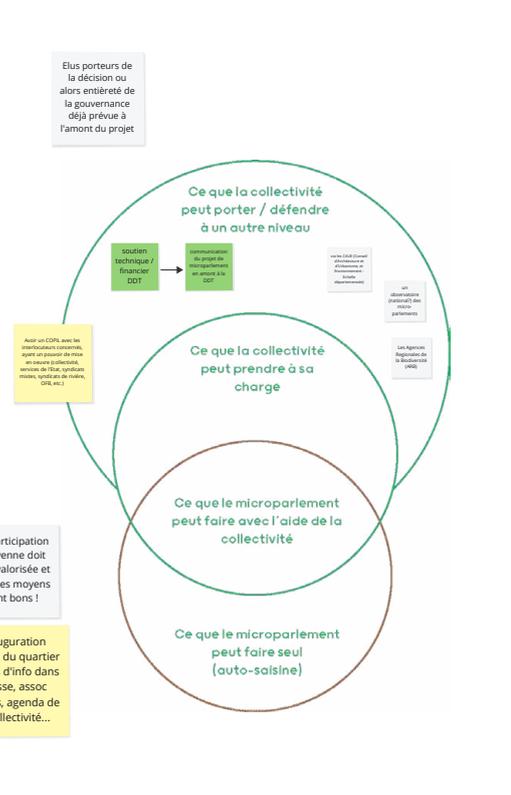
Points à associer à ce processus ?



Ensuite
Élaborer le plan d'action, le faire voter, mener les actions



Q3 : Comment fonctionne le dyptique porte-paroles/élus dans les phases de co-décision ?



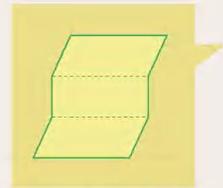
Chapitre 2

Présentation du dispositif en 10 étapes

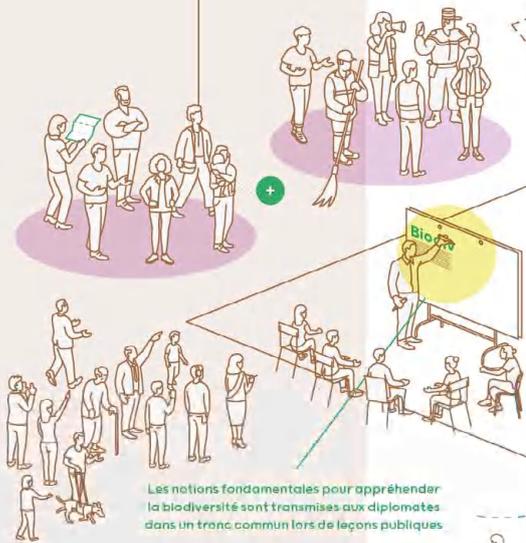
Les microparlements des espaces naturels



Constitution d'une première assemblée composée de 6 citoyens tirés au sort + 6 agents de collectivité volontaires



La lettre d'information et de convocation à la soirée inaugurale du microparlement des espaces naturels

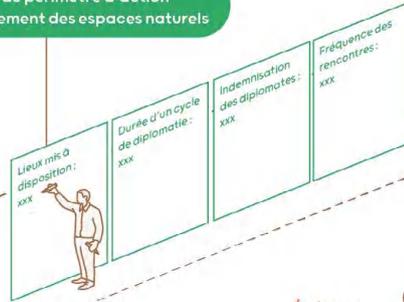


Les notions fondamentales pour appréhender la biodiversité sont transmises aux diplomates dans un tronc commun lors de leçons publiques

Donner une voix au vivant dans la cacophonie de ce monde. voire même lui accorder une forme de citoyenneté. Telle est l'intention de militant·es et d'artistes contemporains qui font sensiblement bouger les limites des droits du vivant. Les microparlements des espaces naturels traduisent en réalité administrative ce mouvement de fond et ouvrent la voie à une considération nouvelle du vivant dans nos organisations.

Ces microparlements se proposent d'expérimenter des instances inédites sous la forme d'assemblées citoyennes locales où chacun·e serait formé·e à la représentation d'une espèce ordinaire (mulet, syrphé, frêne...) dans un groupe chargé d'assurer la défense d'un milieu (prairie ouverte, bois, friche, crique...). Une manière d'échanger et de délibérer qui permettrait de considérer nos impacts sur la biodiversité, de parlementer autour de cas concrets et d'opérer des arbitrages en pleine connaissance des services écosystémiques rendus par ces espaces et espèces.

Définition du périmètre d'action d'un microparlement des espaces naturels



La collectivité org de la déma

Elle s'appuie sur un partenaires pour différents p

Une espèce ou un écosystème totem est attribué à chaque diplomate, ainsi qu'un badge

Les diplomates se voient attribuer plusieurs missions courtes collectives et individuelles

Écologues

Cartographe

Association environnement

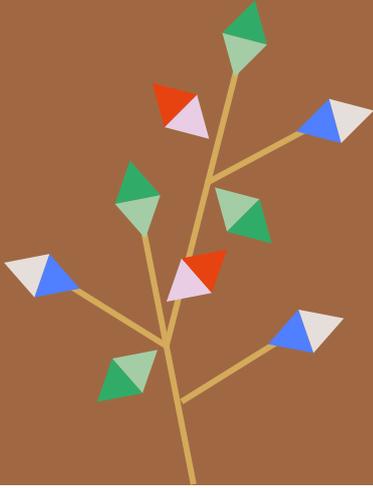
Phase de dialogue

Les diplomates doivent arpenter et cartographier leur territoire pour comprendre les espaces de vie et les menaces pour leur espace ou milieu totem

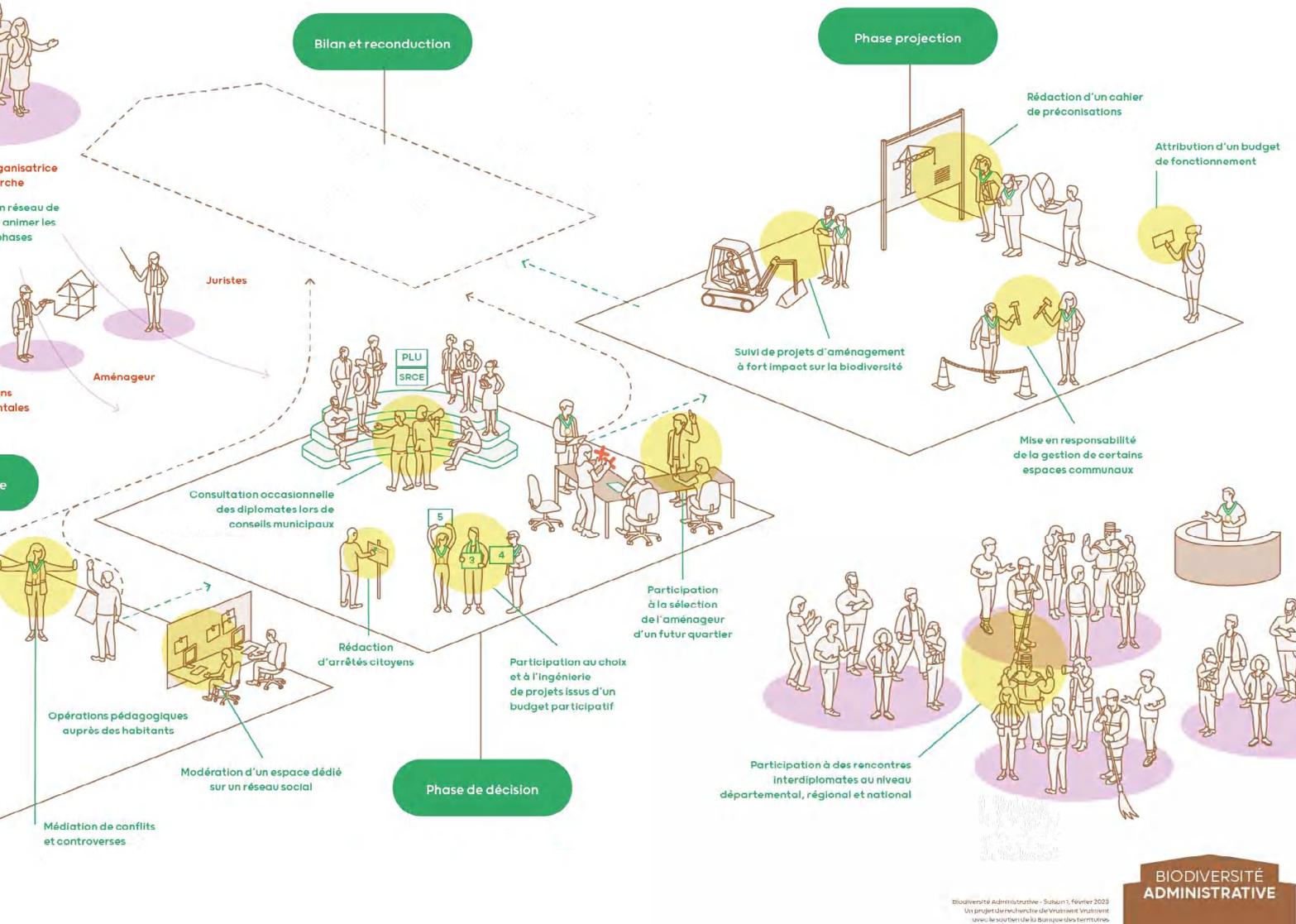
Phase initiatique: appréhender le territoire avec un regard non-humain

Édition et publication d'un journal du microparlement
Formulation de premiers éléments de diagnostics et propositions pour le territoire

Introduction



Le concept qui a servi de point de départ à la collaboration de Vraiment Vraiment et Démocratie Ouverte, en avril 2023. Pendant un an nous l'avons décorqué, critiqué, repensé pour aboutir à la méthodologie en 10 étapes qui vous est présentée dans les pages suivantes.



Cinq lignes directrices

Le microparlement des vivants est un processus autant qu'un dispositif visant à représenter, au sein ou à côté des instances politiques territoriales existantes, la voix, les intérêts et les besoins des milieux naturels, semi-naturels ou urbains ainsi que des espèces qui les composent.



Quelle que soit l'échelle territoriale concernée (de la commune à la région), le dispositif du microparlement des vivants s'appuie sur une ambition et des principes communs. Il s'appuie aussi sur un cadre méthodologique qui garantit la mise en œuvre de ces principes.

Ce cadre suit cinq lignes directrices majeures qui traversent les différentes étapes du processus :

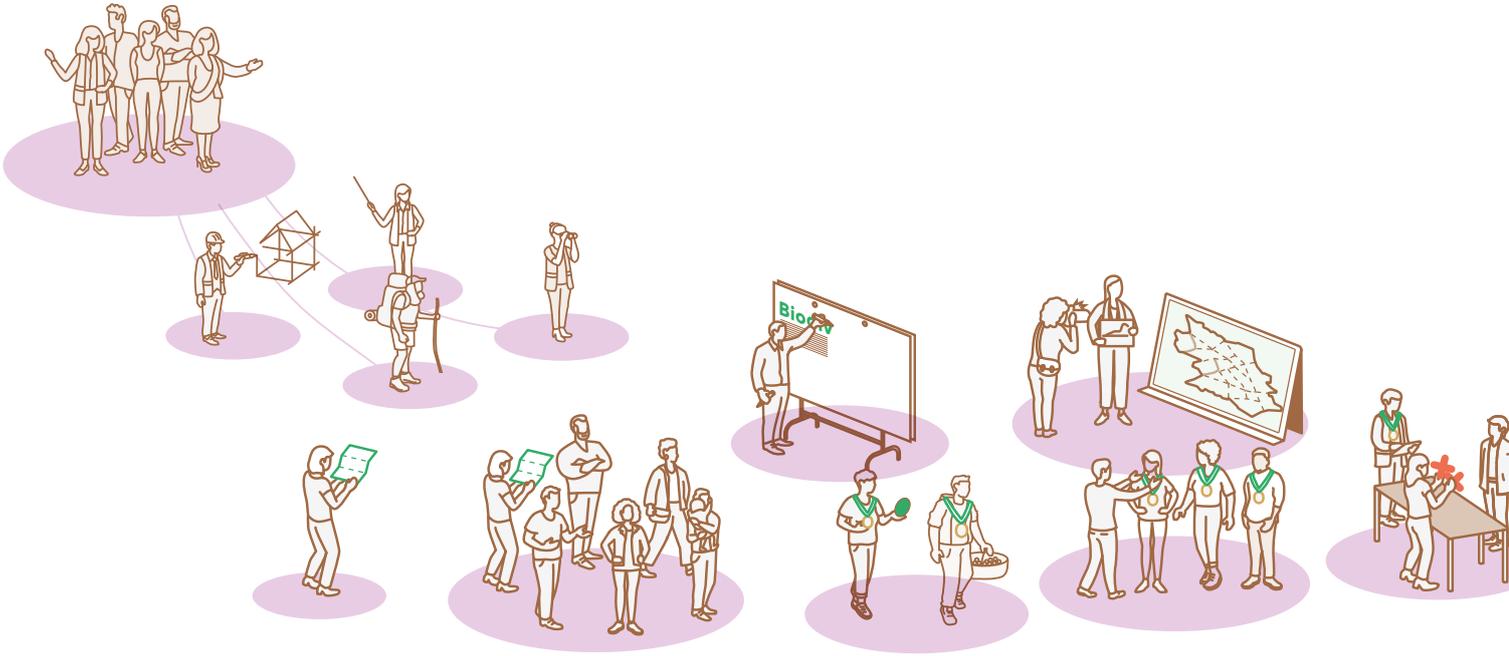
- **La co-construction permanente comme gage de légitimité :** le microparlement est un processus et un dispositif collaboratif où le dialogue et la négociation sont primordiaux. Étape par étape, il s'élabore sur la base d'un consensus autant sur sa forme, son fonctionnement que sur son mandat et ses ambitions.
- **La pluralité des compétences et des connaissances comme facteur de crédibilité :** le microparlement a besoin de s'appuyer sur des compétences existantes et d'accompagner ses membres à acquérir celles qui sont nécessaires au fonctionnement de ce dispositif. Parmi ces compétences, il y a notamment celles liées à la facilitation de la démarche garanties par un.e ou plusieurs médiateur.rice.s tiers.e.s. Il est ainsi un dispositif d'écoute (des expertises, des vécus, des attentes) et un dispositif d'apprentissage. Cette double facette est nécessaire à sa crédibilité.
- **La mobilisation du sensible comme ambition :** le microparlement est un dispositif qui convoque le sensible dans une acception large et différents endroits. Par sensible, nous entendons l'ensemble des pratiques et expériences qui relèvent d'un engagement corporel et, potentiellement, d'une dimension créative. La place du sensible se situe aussi bien dans les moments de formation et de "reconnexion" avec la biodiversité que pour la documentation du processus complet.
- **La double représentativité comme socle :** le microparlement doit garantir la représentativité à la fois des différents acteurs humains du territoire, et de la diversité des milieux et des espèces autres qu'humaines qui peuplent et agissent sur le territoire.
- **La décision comme horizon :** outre sa vocation à acculturer, écouter et débattre, le microparlement est une instance impliquée dans la décision politique et publique. La décision est le point névralgique entre la prétention à représenter des intérêts non-humains et la capacité à décider le présent et l'avenir d'un milieu.

Autour de ces cinq lignes directrices, se dessinent dix étapes que nous vous détaillons ici. Bien évidemment, cette linéarité est moins un cadre méthodologique unique et rigide qu'une manière simplifiée de vous raconter le processus du microparlement.

Nomenclature des rôles potentiels à jouer au sein du microparlement

<p>Porte-parole Délégué·e Traducteur·trice Diplomate Représentant·e Gardien·ne Membre</p>	<p>Ensemble des noms possibles donnés aux membres du microparlement.</p>
<p>Les garants / les poissons-pilotes</p>	<p>Un trio composé du coordinateur et de deux membres citoyens qui conduit la mise en place et le fonctionnement global du micro-parlement. Ces membres sont accompagnés par un membre de l'administration et de l' élu référent.</p>
<p>Coordinateur·trice</p>	<p>Le rôle de ce membre du microparlement consiste à maintenir le lien entre les membres, de les motiver, prendre des nouvelles, s'assurer qu'ils reçoivent les documents et invitations, etc.</p> <p>Ce membre peut être un ou une élue.</p>
<p>Facilitateur·trice ou tiers veilleur·euse</p>	<p>Acteur extérieur au microparlement qui garantit l'animation de la démarche. Outre son rôle de gardien de la méthodologie de la démarche, il ou elle veille à ce qu'il n'y ait aucune instrumentalisation du microparlement.</p> <p>Ce facilitateur est un· intermédiaire entre les membres. Il ou elle est formée à la résolution des conflits, interpersonnels au sein du microparlement mais aussi avec les parties-prenantes extérieures au dispositif..</p>
<p>Rapporteur·trice</p>	<p>Un ou une membre du microparlement en charge d'une thématique ou d'une controverse sur laquelle le microparlement nécessite un éclairage précis.</p>
<p>Ambassadeur·trice Essaimeur·euse</p>	<p>Un ou une membre du microparlement qui est officiellement chargé·e de faire le lien avec l'extérieur du microparlement (journalistes, habitants, instances politiques, etc.). Il est une sorte de porte-parole.</p>

Les 10 étapes constitutives du microparlement



ÉTAPE 0 – Co-concevoir la démarche avec différents acteurs

Une étape préparatoire pour s'assurer que le microparlement naisse sous une bonne étoile.

ÉTAPE 1 – Le dispositif naît lors d'un événement festif et mobilisateur

Une étape pour mobiliser les citoyens, leur présenter le dispositif et les inviter à prendre part à l'aventure.

ÉTAPE 2 – Tirage au sort des membres du microparlement

Constitution d'une assemblée citoyenne par tirage au sort afin de sélectionner les citoyens qui deviendront les porte-parole du vivant de leur territoire.

ÉTAPE 3 – Constitution du groupe de porte-paroles

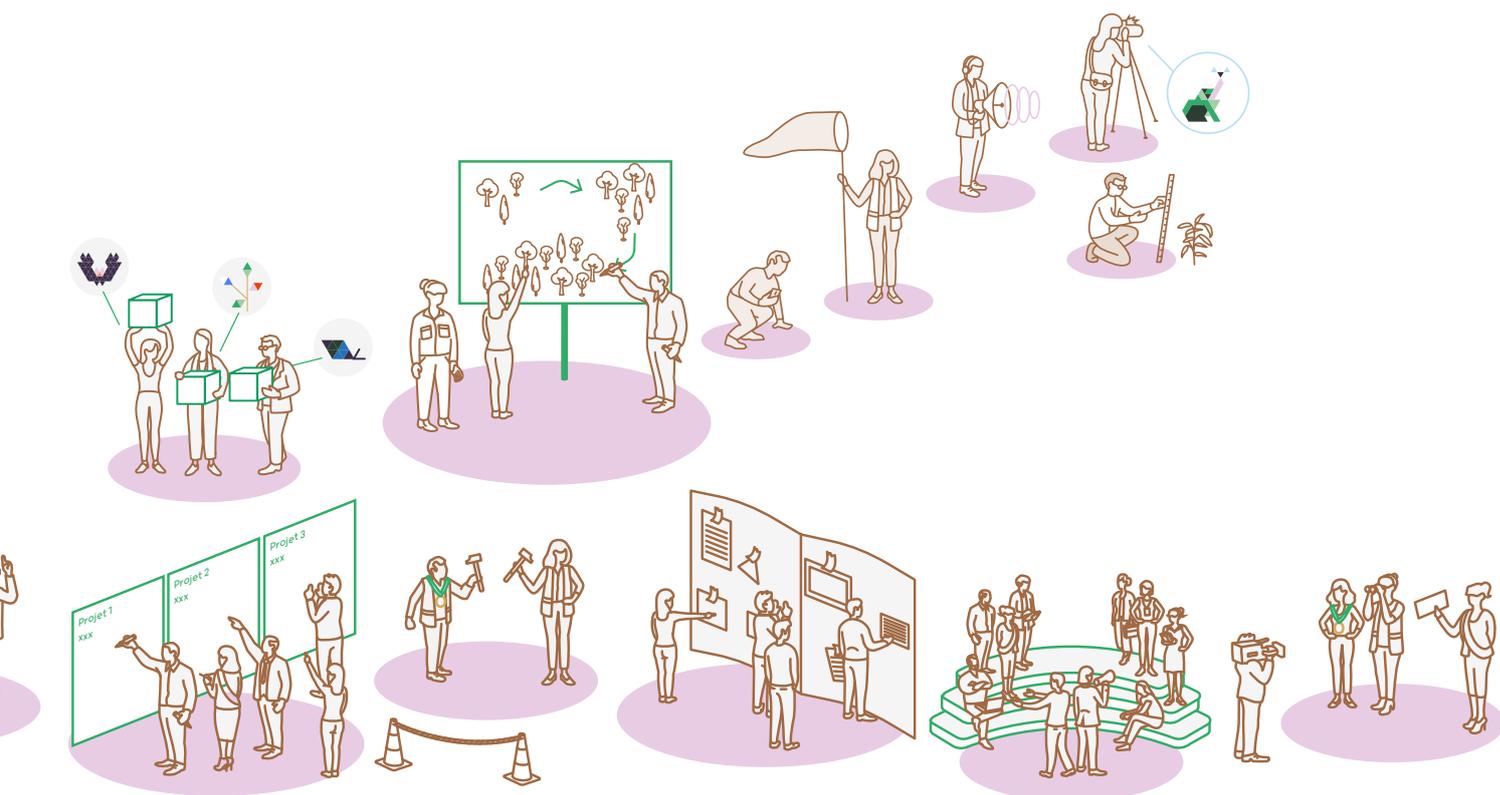
Attribution à chaque participant d'une espèce et son/ses milieux avec lesquelles il devra se familiariser afin de pouvoir les représenter.

ÉTAPE 4 – Créer le cadre de confiance, co-définir l'ambition collective et le mandat

Cette étape permet de préciser ce qui constituera le cadre de confiance ou, plus trivialement, le contrat passé entre la collectivité, les habitants et le microparlement.

ÉTAPE 5 – Des temps de formation

Différents temps de formation, intégrant des apprentissages sensibles, sont mis en place pour transformer les tirés-au-sort en dignes porte-parole des espèces de leur territoire.



ÉTAPE 6 – Formalisation de l’engagement du/de la porte-parole vis à vis de son espèce

Une étape pour veiller à ce que chaque membre du microparlement se sente prêt à jouer pleinement son rôle et l’officialise.

ÉTAPE 7 – Des auditions, de l’enquête terrain, des rencontres

Cette étape doit permettre aux membres du microparlement de bénéficier d’espace pour réfléchir collectivement, débattre, créer, innover, découvrir et enquêter.

ÉTAPE 8 – Formalisation des propositions

Au terme de son travail d’enquête et d’audition, le microparlement a vocation à élaborer des avis, des recommandations ou des projets.

ÉTAPE 9 – Co-décision : décider collectivement dans un cadre favorisant le consentement

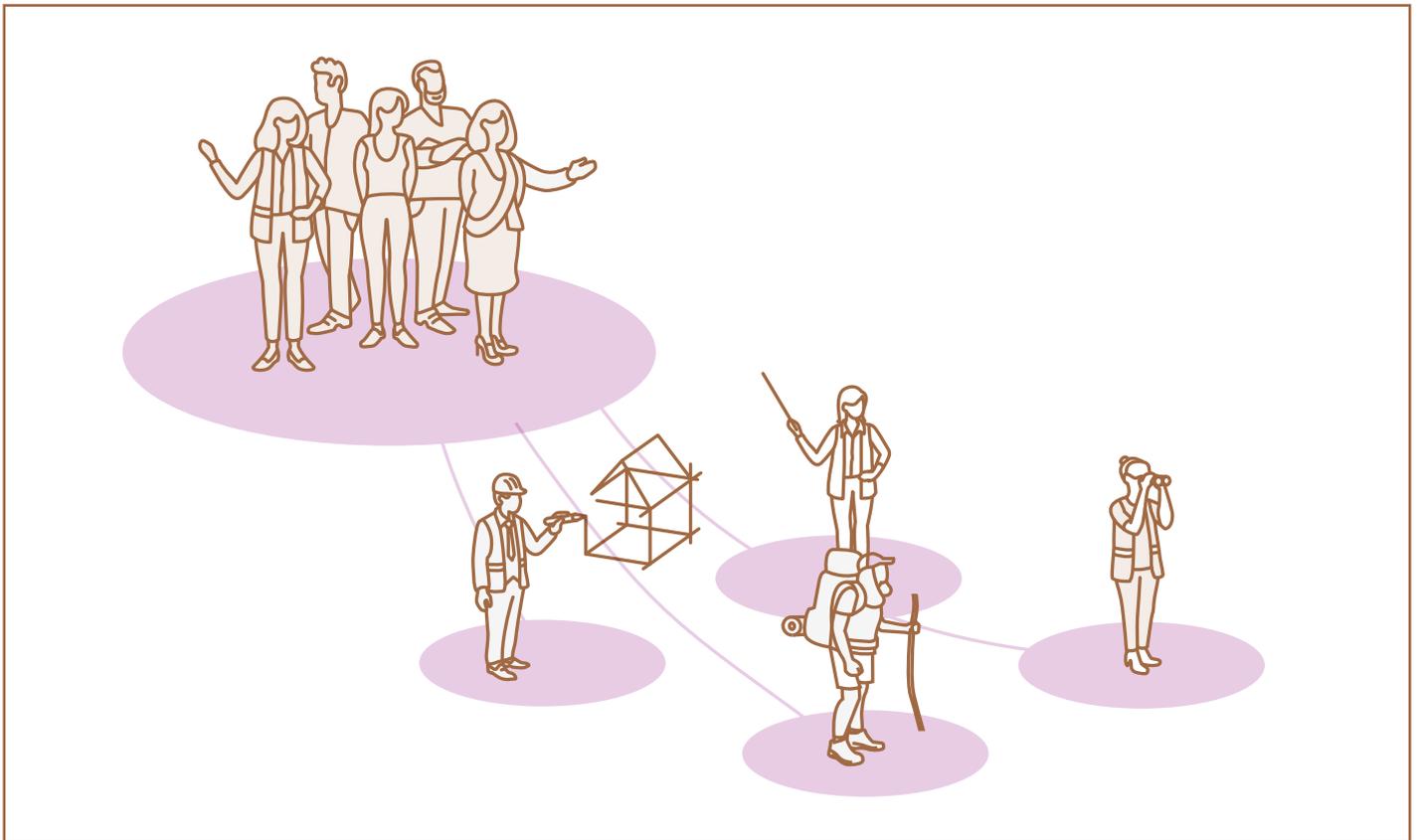
À partir des propositions formalisées, débattues et amendées lors de l’étape précédente, les membres du microparlement portent leur propositions dans des instances de décisions.

ÉTAPE 10 – Une restitution aux citoyens et citoyennes et autres territoires d’expérimentation

Le microparlement restitue ses travaux et informe ses concitoyens.

Étape 0

Co-concevoir la démarche et créer le réseau des complices du microparlement



Une étape préparatoire pour s'assurer que le microparlement naisse sous une bonne étoile. Qu'il soit proposé par des citoyens qui saisissent leur collectivité ou à l'initiative du politique, tout démarre par la constitution d'une équipe qui assurera la mise en place et l'animation du microparlement. Celle-ci devra d'abord fédérer les élus et directeurs de services autour de ce projet en effectuant un travail de préfiguration et de réglage du microparlement. Cette équipe réunira aussi les structures et experts, acteurs associatifs, institutions, groupements et forces vives qui accompagneront la collectivité dans la définition du projet puis dans l'encadrement du microparlement.

Ensemble, ces acteurs devront définir et préciser le périmètre d'action du microparlement, son calendrier et ses moyens pour permettre à tous de s'engager en confiance dans ce dispositif malgré la part d'incertitudes qu'il comporte.

À l'issue de cette phase, chacun est en connaissance du rôle qu'il va pouvoir jouer dans ce dispositif et ce qu'il sera attendu de lui.

Comment ça se passe

Toutes les directions de services sont réunies à l'initiative de la Direction Générale des Services ou d'une ou plusieurs Directions Générales Adjointes pour une présentation du dispositif et une attribution des rôles.

Un Comité de démarrage met la démarche en place. L'objectif est double : d'un côté définir l'ensemble des problématiques dans lesquelles le microparlement va s'inscrire; de l'autre clarifier et les attentes, espoirs et hypothèses de la collectivité organisatrice.

Définition du périmètre d'action du microparlement et du calendrier global de la démarche. Sont définies ici la fréquence à laquelle les membres du microparlement devront se réunir tout au long de la démarche et le périmètre géographique, ainsi que les délais et ressources confiées au microparlement.

Des réunions partenariales sont organisées pour présenter le dispositif aux acteurs culturels et environnementaux qui co-animeront certains aspects de la démarche.

Constitution d'un Comité d'Orientation Scientifique pour garantir la pertinence de la méthodologie employée tout au long de la démarche.

Définition du nombre de participants au microparlement, et sa composition attendue. Possibilité de décider de mettre en place des collèges et des quotas par quartiers ou par sociologie (des enfants, des agents publics, des travailleurs, des seniors ou des personnes en situation de précarité par exemple).

Fiche technique :

Durée de l'étape : 1 à 2 mois

Les personnes à associer à cette étape :

- Les élus locaux qui porteront l'initiative
- Les élus des établissements publics locaux dont la collectivité ferait partie
- Les élus et élues référentes
- Les directeurs de services
- Les associations et acteurs environnementaux
- Les établissements culturels et artistiques
- Les artistes

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Un kit de communication en interne
- Un forfait prestation de service pour les acteurs intervenant dans la co-conception du dispositif

Les marges de manœuvre et les variables :

- **La définition du nombre de sessions** qui réuniront les membres du microparlement. Cela se fera en fonction des enjeux identifiés, des moyens mis à disposition par la collectivité pour rétribuer les participants. Nous recommandons deux rencontres par mois et peut-être des rencontres plus soutenues aux dernières étapes du dispositif.
- **Le contexte de création du microparlement :** autour d'enjeux, de projets ou de problématiques pré-identifiés ou bien dans une démarche plus globale d'intégration du point de vue du vivant dans nos prises de décisions.

Les variables que l'on propose de questionner par la suite :

Sujet imposé VS Auto-saisine ?

Les élus créent le microparlement autour de problématiques déjà identifiées.

Les membres du microparlement ont pour mission de produire des avis et des propositions autour de ces problématiques.

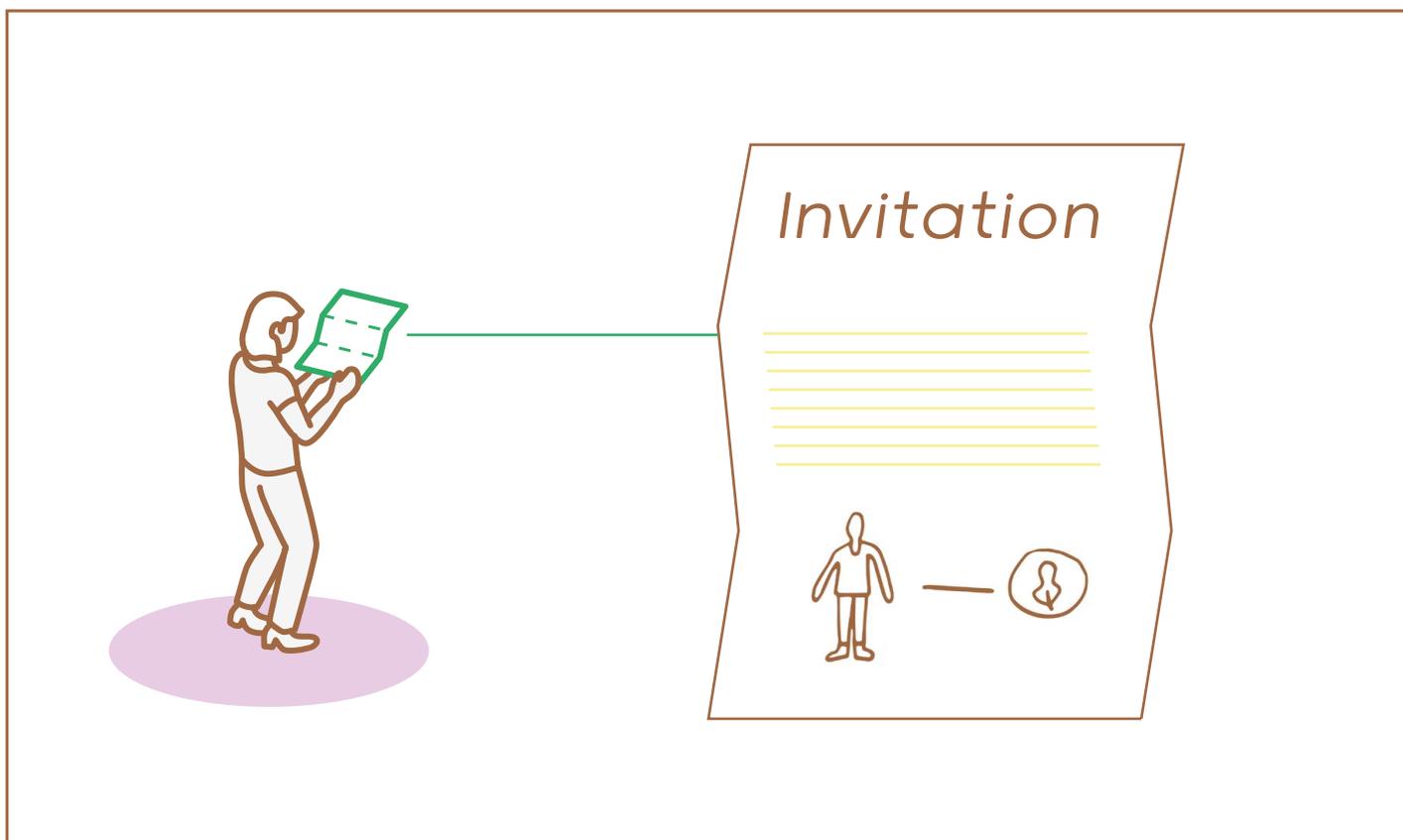
OU

Le microparlement doit mettre en lumière les sujets où son éclairage s'avère utile.

Les élus créent le microparlement pour que celui fasse un diagnostic de son territoire et identifie des actions prioritaires à mettre en place.

Étape 1

Le dispositif naît lors d'un événement festif et mobilisateur



Une étape pour mobiliser les citoyens, leur présenter le dispositif et les inviter à prendre part à l'aventure. Pensé comme un avant-goût des rencontres à venir avec les espèces qui peuplent leur territoire, cet événement est une première occasion de réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche. Cet événement n'est pas un simple discours, il se veut festif et actif.

La conduite de cette étape doit faire en sorte que la plus grande diversité des habitants participe. Il est également possible d'organiser plusieurs formats légers et itinérants qui se greffent sur les événements locaux connus et permettent de se faire connaître à l'ensemble des habitants dans les plus grands territoires.

L'invitation à participer à la démarche et à venir aux événements implique également de penser les premiers formats de communication publique.

À la fin de cette phase, des habitants auront pu s'inscrire sur une liste de participants volontaires, qui sera utilisée dans la phase suivante.

Comment ça se passe

En amont de l'événement : Une communication multicanal permet d'inviter largement les habitants. Pour veiller à conduire une mobilisation qui crée les conditions d'une démarche inclusive, des présentations du microparlement sont faites auprès de structures partenaires de la mobilisation. L'ambassadeur ou l'ambassadrice, jouant le rôle de référent «partenaires» doit organiser ces rendez-vous avec le tissu associatif local, des comités de quartier, des structures sociales pour communiquer auprès de leurs adhérents et les encourager à participer. La communication pourra être soutenue par des démarches d'aller-vers : présence sur les marchés, présence lors d'événements, organisation de projection de films puis prise de parole des référents et élus...

Pendant l'événement : le patrimoine vivant local est valorisé, des photographies, des témoignages, des anecdotes créent de l'attachement à ces milieux et espèces. Un speed-dating avec différents spécialistes en sciences naturelles peut-être organisé pour que les participants explorent différentes manières d'appréhender cette biodiversité. Des exercices ludiques et grand public sont proposés pour faire l'expérience du monde à travers les yeux de différentes espèces et montrer le potentiel d'émerveillement, de découvertes et d'activités qui seront proposées aux futurs membres du microparlement. Enfin, un temps en plénière formalisera l'engagement de la collectivité et détaillera les règles de participation à la démarche.

Commencer à révéler l'attachement au territoire, ses milieux et ses espèces en recueillant des témoignages.

Pour nourrir les communications et enrichir la phase de mobilisation, nous vous proposons de commencer par une récolte de témoignages répondant à une question simple comme : «Quelle relation intime et singulière avez-vous développé avec une espèce ou un milieu établi dans votre commune ? Racontez-nous un souvenir.» Pour récolter ces témoignages, plusieurs outils peuvent être mobilisés en amont de l'événement : sondage en ligne, micro-trottoirs, boîtes à lettres déposées dans les bibliothèques, affichage, etc.

Préparer une communication à destination des employeurs des personnes tirées au sort.

Préparer une lettre à destination des employeurs de certains membres tirés au sort qui explique leur rôle et ses enjeux afin d'anticiper, si nécessaire, d'éventuels aménagements dans leur emploi du temps.

Préparer une communication qui s'adresse à l'ensemble des usagers du territoire, y compris les non-résidents.

Fiche technique

Durée de l'étape :

1 trimestre pour organiser et diffuser le ou les événements.

Les personnes à associer à cette étape :

- Les centres communaux d'action sociale, les maisons de quartier.
- Les référents de quartier
- Les écoles
- Les établissements culturels et artistiques
- Les associations

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Un kit de communication grand public
- Publication de messages adressés aux habitants, où les espèces du territoire prennent la parole pour les inviter à les représenter au sein du microparlement des espaces naturels. Un bulletin ou un lien d'inscription y sont joints.
- Un budget dédié à cet événement

Les marges de manœuvre et les variables

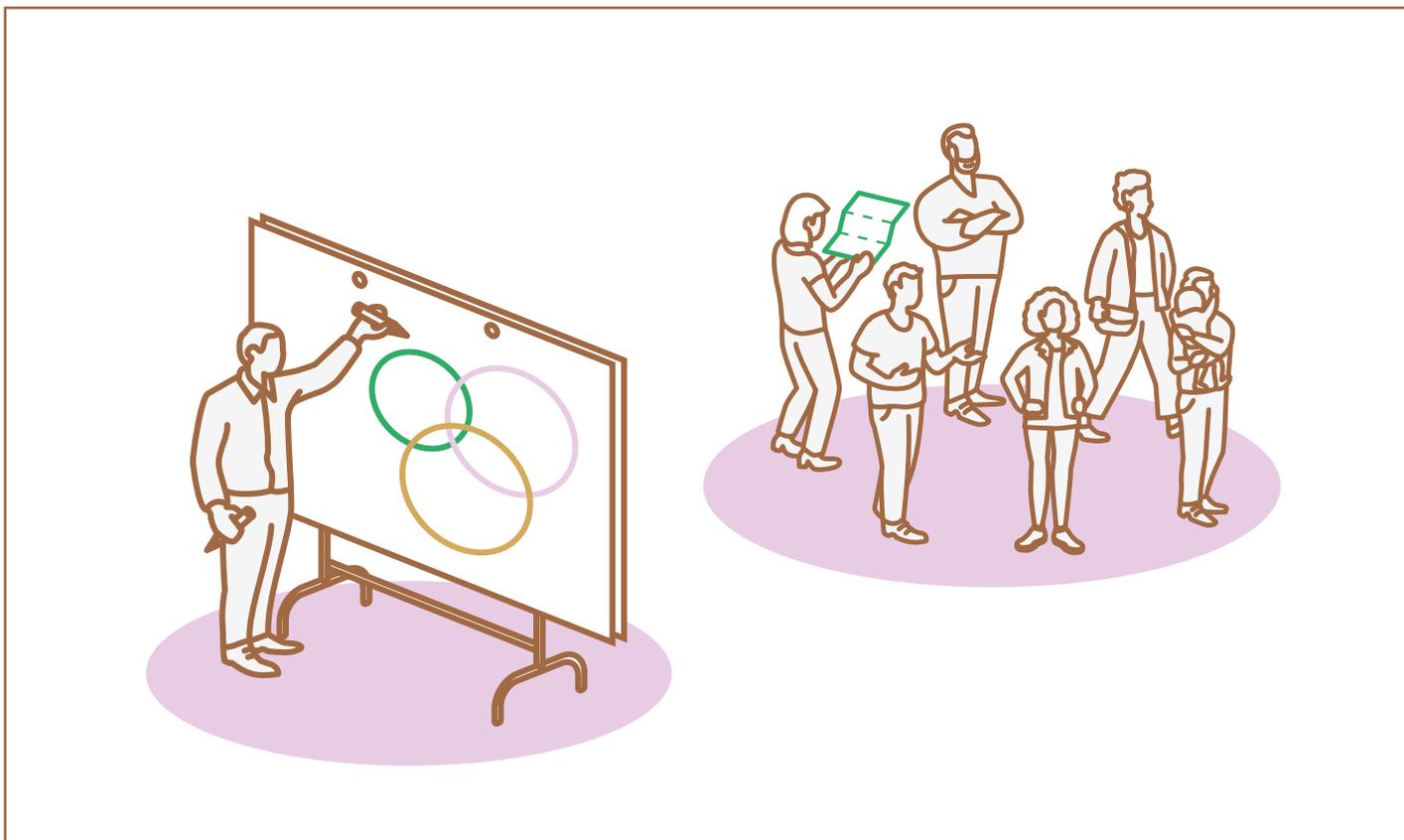
La collectivité dédie un événement à ce lancement.

OU

Cet événement de lancement se fait dans le cadre d'un événement existant.

Étape 2

Tirage au sort des membres du microparlement



La constitution d'une assemblée citoyenne par tirage au sort est une méthode de démocratie participative qui permet de sélectionner des citoyens pour délibérer sur des questions spécifiques ou proposer des recommandations sur une politique publique. Ce processus vise à refléter une représentation équilibrée et inclusive du territoire, en incluant différentes tranches d'âge, genres, professions, et origines géographiques. Aujourd'hui, plusieurs collectivités ont recours à ce procédé dans le cadre de leurs démarches de participation citoyenne, notamment.

Comment ça se passe

La collectivité met en place un processus de tirage au sort afin de constituer le groupe de porte-paroles. Les différentes étapes sont :

1) La collectivité annonce largement la mise en place du dispositif et du tirage au sort. Les habitants sont invités à manifester leur intérêt en formulant le souhait d'apparaître sur une liste de volontaires.

2) Le tirage au sort se fait sur la base de deux listes :

- Une liste qui recense les volontaires (liste constituée lors de l'événement festif et par d'autres moyens, urnes dans la ville, en ligne, selon les possibilités)
- La liste électorale ou un plan du cadastre (ou autres listes selon les usages de la collectivité)
- Avec la présence d'un tiers scrutateur

3) Profil et nombre de personnes tirées au sort :

- Un pourcentage de tirés au sort se fait sur la liste des volontaires
- Un pourcentage de tirés au sort se fait sur la liste électorale ou cadastre (ou autres listes selon les usages de la collectivité)
- Paramétrer le tirage au sort en fonction des différents collèges définis lors de l'étape 0

4) La collectivité contacte les habitants et habitantes tirés au sort pour s'assurer de leur accord pour participer (le mandat, le calendrier et les modalités de rétribution doivent être précisés lors de cet échange). Par différentes actions, porte à porte notamment, les élus et élues sont invitées à échanger avec les personnes tirées au sort.

5) La collectivité annonce publiquement le résultat du processus. Les tirés au sort sont invités à une première rencontre.

Fiche technique

Durée de l'étape : 1 mois

Les personnes à associer à cette étape :

- Les élus et les agents de la collectivité
- Les habitants et habitantes
- Un tiers neutre scrutateur
- Les partenaires associés à la démarche

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Ingénierie pour la mise en place du tirage au sort
- Choix des listes qui servent au tirage au sort
- Récupération des urnes disposées dans la ville, le cas échéant

Les marges de manœuvre et variables

La technique de tirage au sort choisie doit être appréciée au regard des moyens de la collectivité.

Lors de l'étape 4, plusieurs modalités existent pour prendre attache avec les habitants et habitantes tirés au sort et leur donner envie de s'engager, telles que le porte à porte, du mailing téléphonique, des rencontres sur le terrain, etc...

La rétribution des citoyens et citoyennes participant à une instance de participation citoyenne n'est pas encadrée juridiquement, à ce jour. Il peut être envisagé de passer par des structures partenaires pour assurer cette rétribution.

Les proportions entre tirés au sort sur la liste de volontaires et les autres tirés au sort et le nombre total de porte-paroles.

Étape 3

Constitution du groupe de porte-paroles



Cette étape est celle de l'attribution pour chaque participant d'un milieu et d'une espèce attenante avec laquelle il devra se familiariser afin de pouvoir la représenter et s'exprimer en son nom. Après attribution des espèces sur le plan individuel, des groupes thématiques seront constitués et prépareront leur programme d'explorations.

À cette phase un Kit d'outils d'enquête et d'exploration sera distribué aux participants. C'est aussi ici que l'on donnera son nom local à ce microparlement des vivants.

Comment ça se passe

Toutes les espèces ont droit à leur représentant.

L'objectif est d'aboutir au même équilibre de diversité dans les espèces représentées. L'un des enjeux majeurs de cette étape sera de créer les conditions pour que même les espèces mal-aimées, repoussantes ou problématiques trouvent leur porte parole. Il s'agit de trouver l'équilibre entre ce qui sera choisi par les participants, afin de créer de l'implication, et ce qui sera imposé afin de mettre en place un dispositif de représentation juste.

Mettre en place des outils et espaces partagés pour capitaliser sur toutes les explorations individuelles.

Les participants vont se voir remettre plusieurs ressources, individuelles ou partagées. Un lieu de rencontres et de travail est nécessaire à leur bon fonctionnement. Ce lieu permettra d'afficher des cartographies et des calendriers, de stocker du petit matériel et de se retrouver dans un cadre convivial. La question de l'archivage et de la documentation au fil de l'eau est cruciale. D'abord pour favoriser les échanges entre les membres du microparlement, puis auprès de la population, puis avec la collectivité.

Ne pas laisser les non-tirés-au-sort sur le carreau.

Il y aura probablement des déçus, des personnes impliquées de longue date pour l'environnement ou dévoués à la cause animale qui auront désiré être tirés au sort mais qui ne le seront pas. Pour ceux-là et pour toutes les autres personnes qui voudraient prendre part à l'aventure sans s'impliquer en

tant que porte-parole, il est possible de proposer de participer à certaines sessions de formation (voir étape suivante). Ils peuvent également s'impliquer en tant que correspondants qui secondent les travaux du microparlement et font le lien avec les habitants. Ainsi, un grand nombre de personnes font école autour du dispositif.

Présentation des problématiques pré-identifiées par la collectivité que le microparlement pourrait adresser.

Dans un second temps, en fonction de ce qui aura été décidé à l'étape 0, la collectivité va dévoiler au microparlement les sujets sur lesquels elle souhaite le mobiliser plus particulièrement.

Fiche technique

Durée de l'étape :

Dans la foulée de l'événement mobilisateur et du tirage au sort.

Les personnes à associer à cette étape :

- Le comité d'orientation scientifique
- Des connaisseurs du milieu, naturalistes, écologues, chargés de renaturation, etc.

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Matériel pour le Kit d'outils d'enquête et d'exploration (jumelles, microphones, hydrophones, etc...)
- Un guide pour conduire les explorations des participants et centraliser leurs observations et remarques.
- Un lieu dédié aux rencontres des membres du microparlement, équipé du matériel nécessaire à leurs sessions de travail.
- Des contreparties clairement identifiées et budgétées.

Les questions que cela pose

Démarche fantastique ou exercice 100% sérieux ?

Comment intégrer la dimension plaisir à ce dispositif afin d'embarquer un maximum d'habitants tout en assurant qu'il reste crédible et pris au sérieux lors des moments de débat et de co-décision ?

L'humain, une espèce à part ? Une espèce comme les autres, un milieu ? Faut-il partir du principe que les humains ont déjà leurs représentants et leurs porte-paroles ?

Pendant la conception du modèle des microparlements, nous avons régulièrement oscillé entre l'envie de placer l'humain comme une espèce à représenter au même titre que les autres.

La démarche doit nous rappeler que « nous sommes tous des Holobiontes ! », des êtres constitués de plusieurs espèces. Sur notre peau, dans nos intestins. L'humain fait partie du vivant et est un écosystème en soi.

Les marges de manœuvre et les variables

Intégrer les enfants au dispositif.

Parmi la diversité des profils réunis dans le microparlement, la présence d'enfants doit être envisagée et encouragée.

Ressources



Le gouvernement français s'engage – Engagement 5 : Définir un cadre pour un statut du citoyen participant



Le Kit d'outils pour l'enquête et l'exploration.

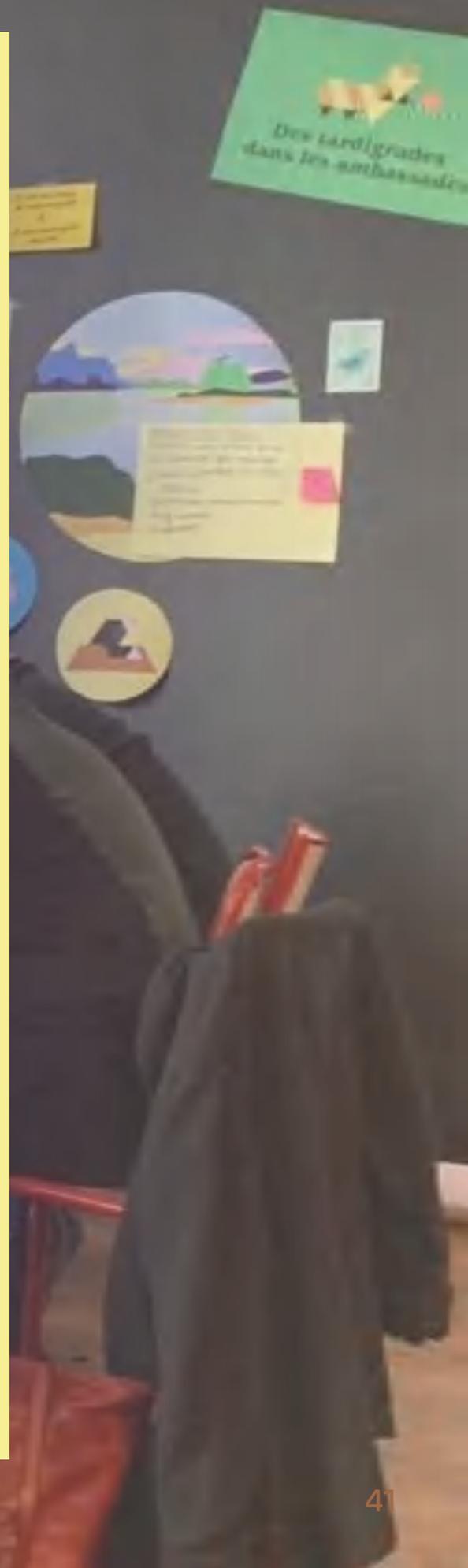
Ceci est le fruit d'une session de travail proposée aux participants à notre atelier de co-design du 2 février 2024. Il a été demandé aux participants, qui avaient au préalable reçu une espèce à représenter, d'imaginer et de décrire les objets et aides qu'ils aimeraient trouver dans cette boîte pour partir en enquête. Il en résulte différentes propositions que nous avons classées, qui constituent une amorce de kit de l'enquête et d'exploration qui pourra vous inspirer.

Dans la boîte

"Voici une boîte. Elle contient tout le nécessaire pour se familiariser avec les espèces et milieux dont vous j'ai le soin, dont je suis garante. Elle contient :

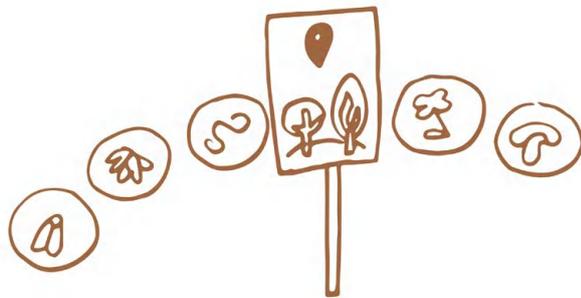
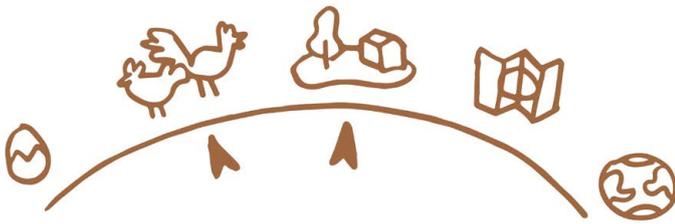
- **Des items pour clarifier mon rôle et me permettre de l'exercer**
 - Une lettre de mission : distinguer ce qui est attendu de moi en tant que personne / individu, en tant que membre d'un milieu, en tant que porte-parole d'une espèce, en tant que membre du microparlement. Pour chaque rôle, expliquer quel est mon pouvoir, ma marge de manœuvre.
 - Un brief pour se présenter à un habitant en tant que porte-parole du microparlement.
- **Un passe-partout**
 - Des ressources pour devenir représentant politique. Rhétorique, compréhension. -> S'inspirer de ce qu'il se fait dans les syndicats, les jurés d'assises ou les conseils municipaux des enfants.
 - Un calendrier des événements et formations auxquels je suis convié à participer.
 - Une cartographie du territoire à explorer.
- **Des items pour voir mon territoire à travers les yeux des espèces**
 - Avant tout usage d'objets, des connaissances et des exercices à faire pour voir son environnement à la manière d'une espèce.
 - Périscope inversée pour regarder à hauteur de sol ou sous l'eau.
 - Une salle de projection / immersion pour partager des films

- Une maquette agrandie de certaines espèces
 - Une maquette agrandie de certains milieux (pour vivre comme dans "Chérie, j'ai rétréci les gosses.")
 - Un appareil photo/vidéo qui permet de modifier la perception des couleurs.
 - Des microphones qui permettent d'écouter sous la terre, sous l'écorce, sous l'eau ou à des fréquences hors du spectre humain pour écouter par exemple les chauve-souris.
 - Des microscopes, paniers, loupes, bottes...
 - Des tutos pour bricoler certains de ces dispositifs soi-même.
 - Se mouvoir comme, exercice chorégraphiques, prothèses, contraintes pour approches corporelles d'autres corps.
- **Des items pour augmenter mon savoir sur les espèces et sur les milieux**
 - Une fiche d'identité de l'espèce que je représente.
 - Un kaléidoscope des affects et des relations, une cartographie des interactions. Des entretiens, explorations avec des passionnés, guides naturalistes, mais aussi avec les prédateurs, concurrents, "amensaux" humains de ses espèces.
 - Marches du temps profond, pour expliquer l'histoire de la vie sur terre à l'échelle d'une randonnée.
 - Un lexique.
 - Une liste de contenus audio, vidéos, lectures... pour me familiariser avec ce nouveau monde.
 - **Des carnets d'adresse**
 - Des personnes ressources sur le sujet que je peux contacter.
 - Des rendez-vous pré-organisés avec des personnes qui pourront me parler de ce milieu/des espèces et de leurs pratiques en lien avec elles.
 - Des objets pour symboliser son rôle de porte-parole :
 - Plaque de porte ou boîte aux lettres : Ici vit le porte-parole de l'huître.
 - **Des règles de fonctionnement du "collectif microparlement"**
 - Une boîte à outil de communication :
 - Accès à une plateforme numérique de participation citoyenne (réseau social interne, centre de ressources, outil de sondages et de publications...)"
 - **Autres remarques relevées pendant cet atelier :**
 - Il faut aussi une boîte pour les élus !
 - Une boîte enfant est à prévoir.



Tirage au sort et attributions

Quelques règles du jeu



Est-ce qu'il faut demander aux porte-parole de représenter des espèces ou des milieux ?

Point de vue 1 : Il est plus facile de parler au nom d'une espèce (amanite, levure, renard...)

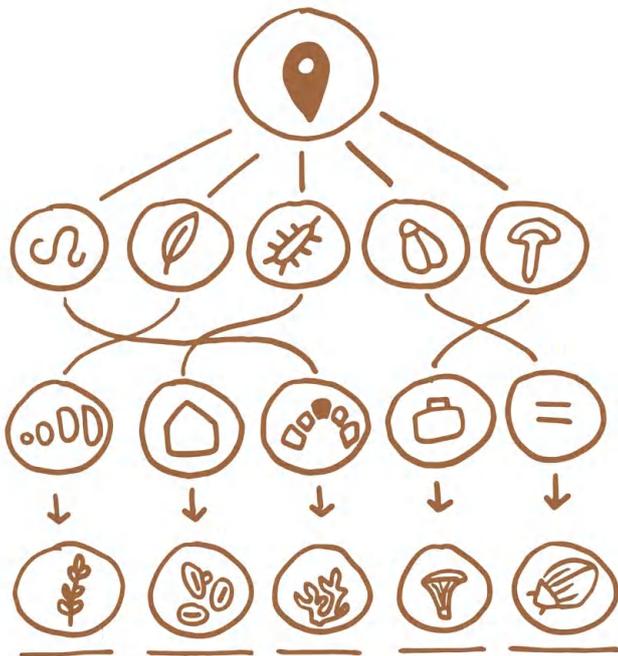
- Diversité et Complexité individuelle : Chaque espèce vivante a ses propres caractéristiques, besoins et comportements. En représentant une espèce spécifique, on peut se concentrer sur les particularités uniques de cette espèce, ce qui peut faciliter la communication en mettant l'accent sur des traits distincts.
- Identification et Empathie : Il peut être plus facile pour les gens de s'identifier à une espèce vivante particulière, ce qui facilite la création d'une connexion émotionnelle. L'empathie envers un individu spécifique peut susciter des réactions plus fortes et plus directes.
- Sensibilisation aux enjeux spécifiques : En parlant au nom d'une espèce, il est possible de sensibiliser davantage aux enjeux qui lui sont propres, que ce soit la préservation de son habitat naturel, les menaces qui pèsent sur elle, ou d'autres problématiques spécifiques à cette espèce.
- De plus certaines espèces risquent d'être oubliées ou de rester méconnues si personne ne porte spécifiquement leurs voix.

Point de vue 2 : Il est plus facile de parler au nom d'un milieu (bois, rivière, montagne)

- Interconnexion des écosystèmes : En parlant au nom d'un milieu, on souligne l'interconnexion des différentes espèces qui y habitent. Cela peut aider à promouvoir une approche holistique de la conservation en tenant compte de l'ensemble de l'écosystème.
- Problématiques environnementales globales : En se concentrant sur un milieu, on peut aborder des problématiques environnementales plus globales telles que le changement climatique, la déforestation, ou la pollution. Cela permet de sensibiliser aux menaces qui pèsent sur l'équilibre général de l'environnement.
- Protection de l'habitat : En parlant au nom d'un milieu, on met l'accent sur la préservation de l'habitat dans son ensemble, ce qui peut être crucial pour la survie de nombreuses espèces. La protection des milieux naturels contribue à maintenir la biodiversité et l'équilibre écologique.

Notre parti-pris :

Individuellement les personnes devront porter la voix d'une espèce, mais elles pourront faire partie de collègues qui portent une attention particulière à un milieu spécifique. Dans leur parcours de formation, l'accent sera mis sur l'interconnexion des espèces qui fonde la biodiversité. Des temps collectifs seront dédiés à la compréhension des milieux, et des exercices plus individuels leur permettront de mieux comprendre et d'entrer en empathie avec leur espèce.



Pour chaque milieu, au moins 5 espèces* de vivants sont représentées.

Pour assurer leur diversité, ces 5 vivants seront issus d'un règne et d'une catégorie différente.

La classification des règnes étant un domaine en constante évolution, nous proposons de nous baser sur la classification simplifiée du vivant en cinq règnes, proposée par Whittaker en 1969 :

- Monera : Procaryotes, Archaea (Archaeobacteria) et Bacteria (Eubacteria)
- Protista : Chromista,
- Fungi - champignons
- Plantae - plantes
- Animalia - animaux

Et cette classification sera à croiser avec 5 catégories différentes parmi les suivantes :

- Espèces perturbatrices (ESOD, envahissantes, exotiques, pathogènes)
- Espèces domestiques et liminaires
- Espèces ingénieuses, parapluies et clé de voûte
- Espèces passagères, migratrices, disparues ou à venir
- Espèces sauvages ordinaires

Est ce que les personnes ont le choix, ou bien se verront-elles attribuer par le hasard leur espèce ou leur milieu ?

Point de vue 1 : Il faut favoriser le choix libre

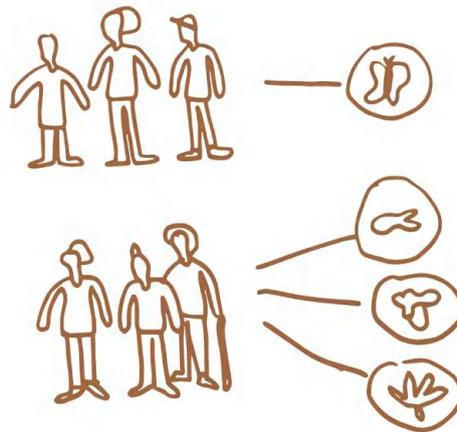
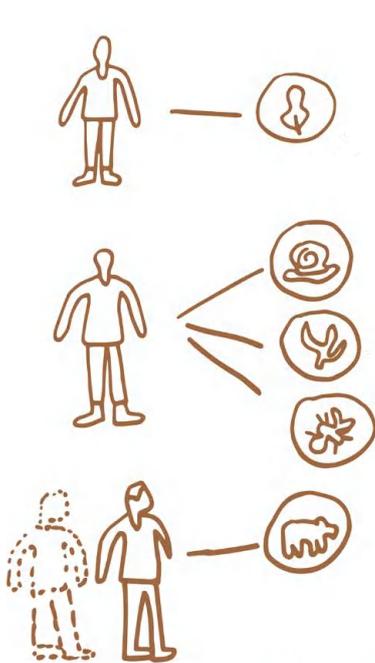
- Engagement personnel : En laissant les participants choisir librement, ils peuvent être plus engagés et investis dans le sujet. Ils auront probablement une connexion personnelle ou un intérêt particulier pour l'espèce ou le milieu qu'ils représentent.
- Connaissance et expertise : Les participants peuvent choisir une espèce ou un milieu qu'ils connaissent bien, ce qui pourrait enrichir la discussion en apportant des informations plus détaillées et une perspective informée.
- Motivation : Les participants sont plus susceptibles d'être motivés s'ils ont la possibilité de choisir quelque chose qui les passionne. Cela peut conduire à des présentations plus dynamiques et convaincantes.

Point de vue 2 : Il faut une attribution par hasard

- Équité : L'attribution aléatoire peut garantir une distribution équitable des espèces et milieux représentés, évitant ainsi une concentration excessive sur certains sujets au détriment d'autres.
- Diversité des points de vue : Une attribution aléatoire peut conduire à une plus grande diversité des points de vue représentés, car elle élimine le risque que tout le monde choisisse les mêmes espèces populaires ou milieux bien connus.
- Objectivité : L'attribution aléatoire peut contribuer à rendre le processus plus objectif et à réduire les biais potentiels associés aux choix personnels.

Notre parti-pris :

Le dispositif cherche à trouver l'équilibre entre l'investissement personnel et l'objectif d'équité des points de vue représentés. Notre proposition consiste donc à établir des règles du jeu, validées par des biologistes, qui permettent d'établir une liste d'espèces qui seront proposées aux participants. Ils pourront choisir parmi cette liste d'espèces restreintes.



Relation un à un ou plusieurs à plusieurs ?

- Une personne peut représenter une espèce/milieu
- Plusieurs personnes peuvent représenter une espèce/milieu
- Plusieurs personnes peuvent représenter une espèce/milieu
- Une personne peut représenter plusieurs espèces/milieus

Point de vue 1 : Attribuer plusieurs espèces/milieus à une même personne

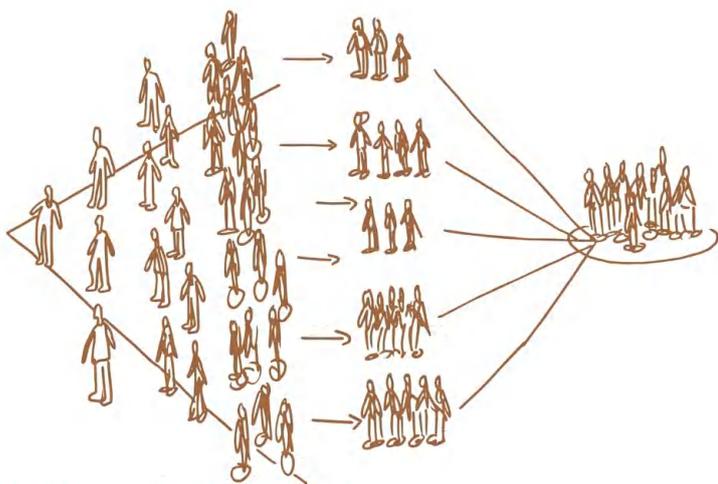
- Expertise Variée : Si une personne a une connaissance approfondie de plusieurs espèces ou milieux, cela peut apporter une expertise variée à la discussion et permettre une compréhension plus holistique.
- Optimisation des ressources : Si le nombre total de participants est inférieur au nombre d'espèces/milieus disponibles, attribuer plusieurs à chaque personne peut optimiser les ressources et éviter une dispersion excessive.
- Polyvalence : Certaines personnes peuvent être capables de représenter efficacement différentes espèces/milieus, démontrant ainsi leur polyvalence et leur capacité à comprendre des contextes divers.

Point de vue 2 : Attribuer une seule espèce/milieu à chaque personne

- Collaboration et échange d'idées : En attribuant une seule espèce/milieu à plusieurs personnes, cela peut favoriser la collaboration et la co-création. Les participants peuvent combiner leurs connaissances et compétences pour présenter une image plus complète et nuancée. La présence de plusieurs personnes pour une seule espèce/milieu peut encourager les échanges d'idées et de perspectives, favorisant ainsi une discussion plus riche et dynamique.
- Répartition de la charge de travail : Si certaines espèces ou milieux nécessitent une recherche approfondie ou impliquent des sujets complexes, attribuer une seule entité à plusieurs personnes peut répartir la charge de travail et permettre une exploration plus approfondie.

Notre parti-pris :

Nous avons à cœur de proposer un dispositif léger, le plus facile à piloter et à suivre possible. Attribuer plusieurs représentants à une même espèce paraît incompatible avec cet objectif car cela demanderait beaucoup de participants pour peu d'espèces représentées. Pour autant le projet consiste à créer un collectif solidaire et il faut que les personnes puissent interagir, se soutenir dans les phases d'apprentissage et d'exploration puis dans les phases de décision et de diplomatie. La constitution de collègues par milieux permet de répondre à cet objectif. Il pourra aussi y avoir des sessions de travail par sous-groupe thématiques (reptiles, microscopiques, migrants...).



Est-ce que l'attribution se fait dès le début ?

L'attribution d'une espèce/milieu peut se faire dès le début ou bien après une première étape de découverte et formation.

Point de vue 1 : Attribuer une espèce/milieu dès le début

- **Personnalisation** : Cette approche permet une personnalisation en fonction des intérêts, des compétences et des connaissances préalables des participants. Chacun peut être aligné avec une espèce ou un milieu qui correspond à ses domaines d'expertise ou à ses passions.
- **Engagement initial** : En attribuant d'abord les espèces, les participants peuvent s'engager immédiatement dans le processus, ce qui peut susciter un sentiment d'appartenance et d'implication dès le départ.
- **Alignement des compétences** : En connaissant à l'avance les espèces ou milieux qu'ils représenteront, les participants peuvent rechercher des informations spécifiques et acquérir des compétences pertinentes pendant la phase de formation.

Point de vue 2 : Attribuer une espèce/milieu après une initiation

- **Équité** : Cette approche garantit que tous les participants reçoivent la même formation de base, ce qui peut favoriser l'équité en termes de connaissances et d'opportunités.
- **Découverte et exploration** : La formation généraliste peut encourager une découverte et une exploration collectives, permettant aux participants d'élargir leurs horizons et de considérer des espèces ou milieux qu'ils n'auraient pas nécessairement choisis eux-mêmes.
- **Flexibilité / dépassement des a priori** : Certaines espèces ou milieux charrient un lot de superstitions. D'autres sont indésirables. D'autres encore font l'objet de phobies. Pourtant nous jugeons que toutes les espèces ont le droit d'avoir la voix au chapitre. Pour prévenir un désinvestissement de participants ne souhaitant pas représenter une espèce ou un milieu, il est nécessaire de les embarquer dans une phase de formation préliminaire. Certains participants pourront découvrir un nouvel intérêt ou une passion pendant cette phase, ce qui participera à une répartition plus équilibrée des espèces ou milieux représentés.

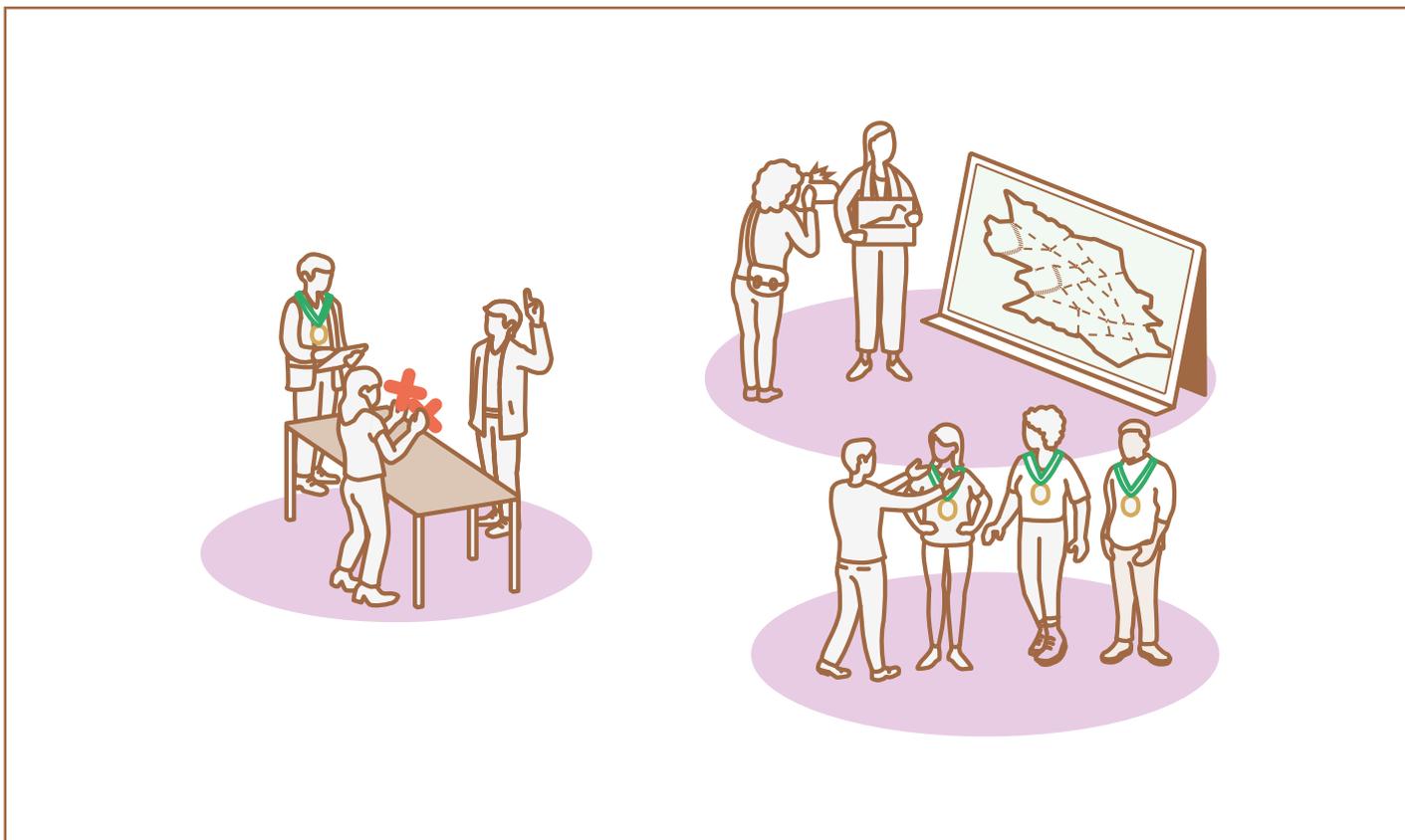
Notre parti-pris :

Il y a fort à parier que l'attribution d'une espèce sera un moment très attendu pour les participants. Le faire assez tôt paraît nécessaire pour motiver les participants, mais surtout pour pouvoir personnaliser leur formation. Toutefois, sans avoir donné les clés qui permettraient de dépasser certains à-priori (espèces moche, nuisible, pas intéressante...), il paraîtrait précoce d'attribuer les espèces aux participants. L'objectif d'une première phase de formation serait donc de créer les conditions pour que les participants motivés s'engagent à représenter une espèce avec laquelle ils n'auront pas d'affinités particulières.



Étape 4

Créer le cadre de confiance, co-définir l'ambition collective et le mandat



Cette étape est relative au mandat qui peut être conféré au microparlement. Il s'agit ici de rappeler le périmètre d'action et le calendrier puis de préciser ce qui constituera le cadre de confiance ou, plus trivialement, le contrat passé entre la collectivité, les habitants et le microparlement. Ce mandat fonde la légitimité du microparlement à intervenir dans l'arène publique et à s'autoriser des propositions, des ajustements, des avis, etc. Le cadrage politique de l'action du microparlement (ou la définition du mandat) se négocie entre les différents acteurs et selon le degré de maturité - et d'ambition - du dispositif.

Comment ça se passe

Définir et acter le mandat du microparlement. Cela nécessite de préciser :

- Le périmètre d'action ou d'intervention du microparlement : les territoires concernés et les thématiques ou problématiques traitées.
- Le pouvoir d'investigation, d'enquête ou d'audition du microparlement des différentes parties prenantes de la problématique.
- Le pouvoir délibératif du microparlement : sous quelles conditions les conclusions des travaux du microparlement seront instruites et votées par la collectivité et/ou les habitants du territoire.
- La durée du mandat.
- Les moyens alloués à l'action du microparlement en dehors des moyens de fonctionnement de cette instance.

La définition de ce mandat s'opère selon différentes modalités

Option 1 : Les élus du territoire ainsi que les services de la collectivité rédigent un mandat suite au travail de diagnostic. Ce mandat dit "fléché" est confié au microparlement qui peut l'amender ou le voter tel quel.

Avantages :

- Gain de temps pour l'action du microparlement en s'appuyant sur un diagnostic pré-établi : les sujets ont été défrichés et les membres du microparlement peuvent s'appuyer sur un ensemble de documentations techniques ;
- Légitimité démocratique de ce mandat puisqu'il a été énoncé par la collectivité (élus et services)

Option 2 : Les membres du microparlement co-construisent le mandat avec les élus et les services. En étant acteur et actrice du processus complet (du diagnostic à la décision), les membres du microparlement peuvent être d'autant plus impliqués dans le dispositif. Par ailleurs,

laisser une marge de manœuvre aux membres permet de faire émerger des sujets non identifiés par les élus (ou non souhaités).

Avantages :

- Ce processus de co-construction génère une habitude de collaboration et prépare ainsi la phase de co-décision entre élus et membres du microparlement ;
- La légitimité démocratique est préservée tout en ouvrant la possibilité de faire exister des sujets ou tensions en dehors du cadrage politique initial des élus ;
- Cette option facilite le processus d'acculturation des membres aux contraintes et besoins de la collectivité (et aux modes de fonctionnement de son administration).

Option 3 : Le microparlement s'auto-saisit d'un sujet ou d'un enjeu sur le territoire. Ce mandat dit "libre" est voté par la collectivité pour asseoir la légitimité de l'action du microparlement. Ce dernier peut par ailleurs consulter au préalable la population sur ce mandat afin de lui conférer la légitimité de la démocratie directe.

Avantages :

- Une liberté forte des membres du microparlement dans le cadrage de son action ;
- Cette option permet la construction de manière ascendante d'un problème de politique publique.

Quelle que soit l'option adoptée, l'engagement est scellé par une contractualisation symbolique et officielle, et est relayée auprès de la population. Les modalités de cet engagement sont à définir par la collectivité et le microparlement mais une délibération par le conseil communal, communautaire, départemental ou régional doit avoir lieu.

Au fur et à mesure de son mandat, le microparlement a un devoir de retour à la collectivité et à la population.

Faire allusion à la lettre de mission et remettre une couche sur la lettre de mission à la fin de l'étape 6

Fiche technique

Durée de l'étape : 1 à 2 séances

Les personnes à associer à cette étape :

- Les élus et élues chargés du suivi des travaux du microparlement (peut-on aller jusqu'au maire ?)
- Les agents chargés du suivi des travaux du microparlement
- Le vivant non-humain par la voix des membres du microparlement

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Les élus et élues chargés du suivi du processus et qui porteront la voix du microparlement dans les instances délibératives de la collectivité
- Les agents chargés du suivi et qui sensibiliseront l'administration aux travaux en cours du microparlement
- Un ou une facilitatrice pour animer ce temps de négociation
- Un lieu
- Des objets pour symboliser l'ambition collective
- Un format de mandat

Les questions que cela pose

Comment conférer au microparlement la légitimité d'investir le temps long et représenter les générations futures dans son mandat ?

Comment garantir la clarté et la lisibilité de ce mandat ainsi que son inscription dans le calendrier de l'administration et de la gouvernance ?

Ce mandat répond-t-il à une obligation de moyen ou à une obligation de résultats ?

Comment désamorcer les conflits de pouvoir au sein et entre les collectivités concernées par la construction de ce mandat ?

Les marges de manœuvre et les variables

↙ Quelques grands enjeux jugés pertinents à relier au dispositif des microparlements par nos participants au premier atelier de co-conception.

Sur la définition du mandat : Les élus et élèves choisissent-ils le sujet sur lequel ils souhaitent saisir le microparlement OU le microparlement est saisi pour réaliser un diagnostic qui permet l'identification d'une problématique à traiter

Sur le niveau d'ambition dans le lien à la décision : le microparlement est-il une instance de délibération qui se suffit à elle-même OU est-il une instance de délibération qui prépare les conditions pour porter la voix du non-humain au sein des instances de délibération déjà existantes de la collectivité ?

Les grandes tensions liées à la biodiversité que vous pouvez aborder avec l'appui du microparlement

Les modes de gestion des ressources foncières et naturelles par les acteurs publics et privés

La gestion de l'eau douce et potable

La méconnaissance des enjeux du vivant dans le service public

Le développement de l'urbanisation au détriment de la biodiversité

Des conflits avec certaines sociétés de vivants

L'impact des pratiques agricoles sur le vivant sauvage

Un manque d'initiatives s'appuyant sur la capacité d'agir du vivant

À l'écoute du vivant

Sondons votre biodiversité personnelle : Quels sont les lieux / milieux / espèces / individus que vous avez envie d'inviter à participer à cet atelier ?

bactéries (E.coli)

pipera / espace urbain végétalisé nature ordinaire

Un ours rôde dans les parages, un maire arriégé appelle à la prudence

Coquelicot, une espèce des espaces cultivés ou urbains

La Gallarde, une espèce en voie de disparition en France

Champignons en forêts ou champs non semés

Voir le lien du MISC collecté dans le chat

Importez-ici vos photos et images avec un copier-coller depuis votre ordinateur.



↙ Quelques engagements et attentes formulés à titre exploratoire lors de notre deuxième atelier de co-conception.

Des engagements et des attentes de la part des différents acteur·ice·s concerné·e·s :

Collectivité

Attentes

La collectivité s'attend à une certaine posture de la part des portes-paroles : **qu'ils et elles comprennent les contraintes de leurs collectivités** ; et qu'ils et elles rationalisent le débat sur l'utilité d'inclure le vivant dans les décisions.

Au niveau de l'accompagnement, la collectivité attend d'être guidée par un écologue afin de savoir comment constituer le microparlement **en fonction de son territoire et de ses enjeux**. Aussi, un accompagnement financier car les moyens réduisent pour des besoins croissants.

En interne, elle attend d'avoir des **espaces thématiques de travail interstructure**. Au sein des organisations, il y a des attentes sur des espaces neutres de discussion et de réflexion entre haut DG (hors des postures stratégique, politique, dans des cadres «safe» de confidentialités). Il s'agira de de créer un cadre qui **désamorce les jeux de pouvoirs entre élus et collectivités de bords différents sur un territoire**.

Microparlement

Engagements

Le microparlement attend des portes-parole qu'ils et elles respectent un processus de consentement (et « non accord total »), qu'ils et elles soient engagés dans les débats et process de décisions de la collectivité. Ils doivent également avoir une connaissance éclairée sur l'intérêt représenté : être clair sur « au nom de qui » ou « pour qui » je parle : humain, autres espèce, etc, afin de représenter et respecter la voix du vivant plutôt que la sienne propre.

Attentes

Les attentes du microparlement envers la collectivité concernent tout d'abord la constitution du collectif : de la diversité dans les personnes choisies comme membres, réunir la plus grande diversité de points de vue, et avoir des agents des collectivités comme acteurs des politiques publiques et usagers du territoire.

Un mandat clair est attendu (quel pouvoir d'agir au nom de la collectivité). Dedans, il s'agira d'avoir une participation au delà de la consultation, un poids réel dans les décisions. Le microparlement attend **d'être associé à toutes les décisions (auto-saisine)**, d'être associée à la décision de mobiliser le microparlement ou non sur un sujet, d'avoir un impact réel au service du territoire. Le parcours doit être clair et inscrit dans les outils de débats et décisions de la collectivité.

Sur la transparence, une certaine redevabilité est attendue : **savoir ce qu'il advient des décisions/échanges du microparlement** (quelles actions, décisions, orientations politiques ?), un besoin d'assurance sur le poids des voix.

Il doit s'agir d'un espace de dialogue sans surplomb, ni prise de pouvoir, avec le droit à l'expérimentation / principe de subsidiarité.

Sur la responsabilité : il s'agira d'être clair sur la responsabilité de la décision, de normaliser la place du vivant non-humain.

Enfin, sur la posture envers les vivants, est attendu d'avoir un apport de connaissances comme une leçon sur la gestion de l'eau des castors, des principes de collaboration et de bioinspiration.

Vivants

Attentes

Le microparlement attend des Les attentes du vivant envers ses représentants sont d'être représenté par un humain sincère, qui connaît vraiment ses besoins, son écologie. Les humains doivent **reconnaître** qu'ils sont des êtres holobiontes, afin de **briser la frontière humain/non-humain** (Être clair sur le fait qu'il n'y a pas de séparation des corps, des milieux, de l'histoire naturelle). Ils doivent prendre en compte même les êtres « invisibles ».

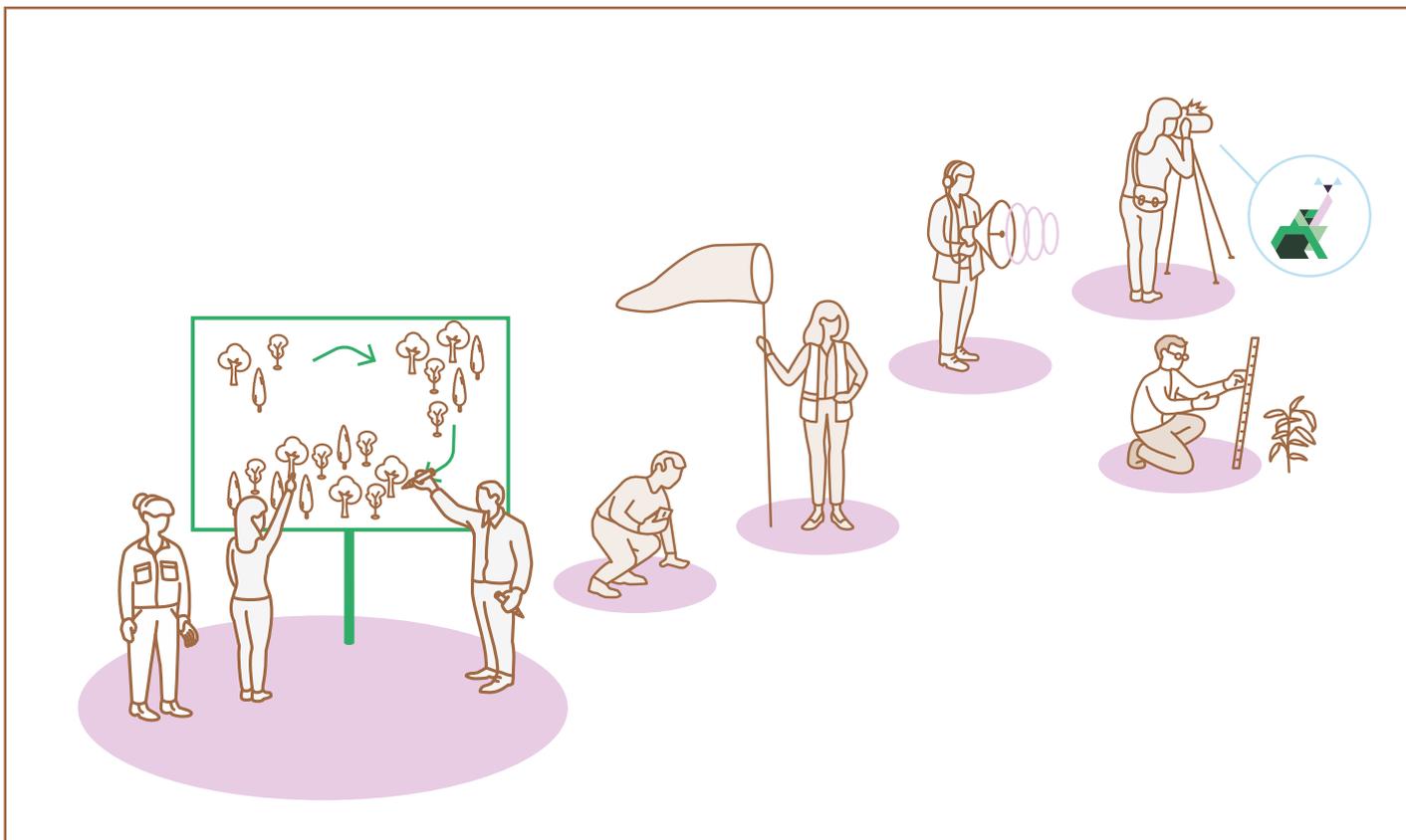
S'agissant de savoir qui porte la voix des non-humains, plusieurs questions se posent. D'abord, s'interroger sur comment on entre en dialogue ou simplement en lecture. Il faudra définir des critères du point de vue du non humain pour regarder les projets et émettre un avis, avant d'imposer une voix. Prendre conscience de la multiplicités des mondes et des réalités. Pour cela, il faut vivre une approche sensible, retrouver l'affect, former des citoyens à représenter le non-humain : Constituer des « syndicats » du non humain ?

Envers la collectivité, le vivant a besoin d'abord d'être reconnu, pris en considération. Il ne faut plus utiliser le vivant mais être partenaire, avoir une approche partenariale plutôt qu'utilitaire.

L'approche proposée vise à favoriser la cohabitation harmonieuse en anticipant les problématiques futures. Plutôt que de percevoir la cohabitation comme une contrainte, elle encourage à la considérer comme un objectif à atteindre. L'égalité de voix est valorisée, avec l'application locale du droit de la Terre (earth law) pour accorder des droits aux non-humains. La présence et interaction libres sont encouragées, et la définition de ce qu'est « une mauvaise herbe ». Une initiative originale suggère que les humains organisent une fête en l'honneur du grand chêne tous les dix ans. De plus, il est proposé de **donner des nouvelles de l'écureuil du quartier, de la station d'orchidée, à la collectivité**. Un numéro d'appel d'urgence pour signaler une agression est préconisé, tout en soulignant l'importance de faire partie de la diversité de points de vue pris en compte dans les décisions.

Étape 5

Des temps de formation



Différents temps de formation sont mis en place pour transformer les tirés-au-sort en dignes porte-parole des espèces de leur territoire, des personnes en capacité de se connecter à leur environnement et à se détacher d'un point de vue uniquement humain.

Plusieurs approches seront combinées pour découvrir la biodiversité présente sur le territoire.

Certaines sessions de formation feront appel au cognitif, via les sciences naturelles mais aussi au sensible via l'intervention d'acteurs culturels du territoire. C'est pourquoi il faudra mobiliser autour d'un programme arts & sciences des associations naturalistes comme des organismes culturels ou des universités.

Comment ça se passe

Dans un premier temps, la formation visera à déconstruire certaines postures vis à vis des espèces et des milieux qui nous entourent, reconnaître la complexité des systèmes vivants que nous appelons milieu. Il faudra veiller à ce que cet apprentissage se fasse par le cognitif en même temps que par le sensible.

Dans un second temps, pour comprendre plus en détail les enjeux relatifs au milieu et espèces qui devront représenter, les participants suivront des formations spécifiques, soit pour approfondir leurs connaissances sur certains sujets, soit pour vivre des expériences sensibles et sensorielles qui leur permettront de se rapprocher de leur espèce en se posant la question «qu'est ce que vivre en chauve-souris ? En plantain ? En agaric des bois ?».

On peut distinguer 3 catégories de formation définies ainsi :

Socle commun

Le socle commun est l'ensemble des temps de formation qui permettent de comprendre les notions clés autour du terme de biodiversité, pourquoi nous sommes reliés à elle et comment les espèces façonnent nos milieux. À l'issue de ces formations, les participants auront pu passer d'une vision partielle et morcelée du vivant à une vision systémique de la biodiversité.

Cela nécessite une formation complète et adaptée à un public non-familier du sujet. Pour cela, l'usage du langage clair, des outils de vulgarisation des enjeux, avec différents niveaux de complexités possibles semblent pertinents pour donner une représentation globale du problème.

Le socle commun comporte également un volet dédié à la compréhension du fonctionnement de la collectivité et de ses services. L'organisation d'une fresque de la biodiversité peut aider à animer cette étape.

Obligatoire pour les participants et le «groupe témoin».

Spécialisation : Approfondissement scientifique

Les approfondissements scientifiques seront des temps d'observation en milieu naturel ou en laboratoire de certains milieux et de certaines espèces. Certaines formations seront logiquement conseillées aux représentants de certains milieux/espèces (exemple : le vivant microscopique, la vie nocturne, l'écosystème forêt...)

Minimum 3 formations de ce type suivies par les porte-parole.

Minimum une obligatoire pour les membres du groupe témoin

Spécialisation : Approfondissement sensible

Selon les sensibilités de chacun (mouvement, marionnette, dessin, musique, gastronomie...)/

Minimum 3 formations de ce type suivies par les porte-parole.

Minimum une obligatoire pour les membres du groupe témoin

De manière générale, mobiliser des compétences scientifiques mais aussi artistiques.

Si on veut que le microparlement fonctionne, il faudra l'avoir appuyé de la meilleure équipe pédagogique possible.

Il se peut que votre territoire accueille déjà des laboratoires de recherche arts et science proposant des formats de formations ou d'expériences à vivre à destination du grand public.

Pour n'en citer que trois, à titre d'exemple :

1. Le POLAU est une structure ressource et de projets située à la confluence de la création artistique et de l'aménagement des territoires qui agit, entre autres, au niveau du Val de Loire.
2. Le Festival RESSAC (REcherche en Sciences, Arts et Création) qui est porté par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).
3. Le réseau Culture science Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe des musées, des laboratoires de recherche, des associations, des institutions. Tous ont en commun de proposer au public de la région des actions culturelles destinées à faire découvrir, connaître et aimer la science.

Ouvrir (certaines) formations au plus grand nombre

Il faut pouvoir ouvrir au public certains temps de formation et événements, voire l'intégrer dans le paysage d'activités touristiques et de loisirs du territoire.

Organiser des temps de bilan et de partage des expériences vécues

4 séances dans l'année d'état de l'art des explorations. Seront invités tous les acteurs impliqués dans le microparlement et mentionnés à l'étape 0.

Fiche technique

Durée de l'étape :

- Le socle commun doit se faire entre un mois et un trimestre. La suite doit pouvoir s'étaler sur une année, les quatre saisons.

Les personnes à associer à cette étape :

- Tous les acteurs qui ont des expériences de savoir et de sensibilisation à proposer aux membres du microparlement.

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Un budget pour rétribuer les formateurs
- Des espaces de formation
- Penser une communication grand public, un programme et des dispositifs d'inscription aux ateliers

Les marges de manœuvre et les variables

La manière dont seront identifiés les acteurs qui animeront ces formations, les formats qui seront proposés, leur ouverture au public ou non, la manière de rétribuer les acteurs sont autant de marges de manœuvre à la main des collectivités

Équipe pédagogique imaginaire

À titre d'exemple et pour se donner envie



Sandra Lefrancois, photographe et illustratrice naturaliste

Elle exerce la profession de dessinatrice naturaliste et photo-reporter.

Et si elle transmettait sa passion d'observer à l'af-fût certains animaux et à les dessiner pour mieux les comprendre ?



Virgile Parpinelli, brameur

En 2018, il a été couronné champion de France et d'Europe de brame.

Et s'il nous apprenait à parcourir la forêt de nuit et à comprendre les subtilités du chant du cerf ?



Charlotte Curé, Chargée de recherche en bioacoustique

Elle s'est intéressé aux chants des oiseaux puis des cétacés pour se spécialiser en bioacoustique sous-marine.

Elle étudie l'impact de la pollution sonore sous-marine.

Et si elle nous apprenait à découvrir les mondes sonores du minuscule, de l'inaudible ?



Pierre Alain Gillet, plongeur en Loire

L'une des rares personnes à dédier sa passion de la plongée aux fleuves et rivières plutôt qu'aux milieux marins.

Et s'il nous apprenait à observer nos rivières en immersion ?



Jean-Christophe Lefèvre et Annick Walachniewicz, concepteurs de marionnettes

En 2023, il conçoit une dizaine de marionnettes d'insectes pour le spectacle « Nuisibles » de la compagnie Alula.

Et si il nous accompagnait à décortiquer et interpréter les mouvements et comportements des insectes ?



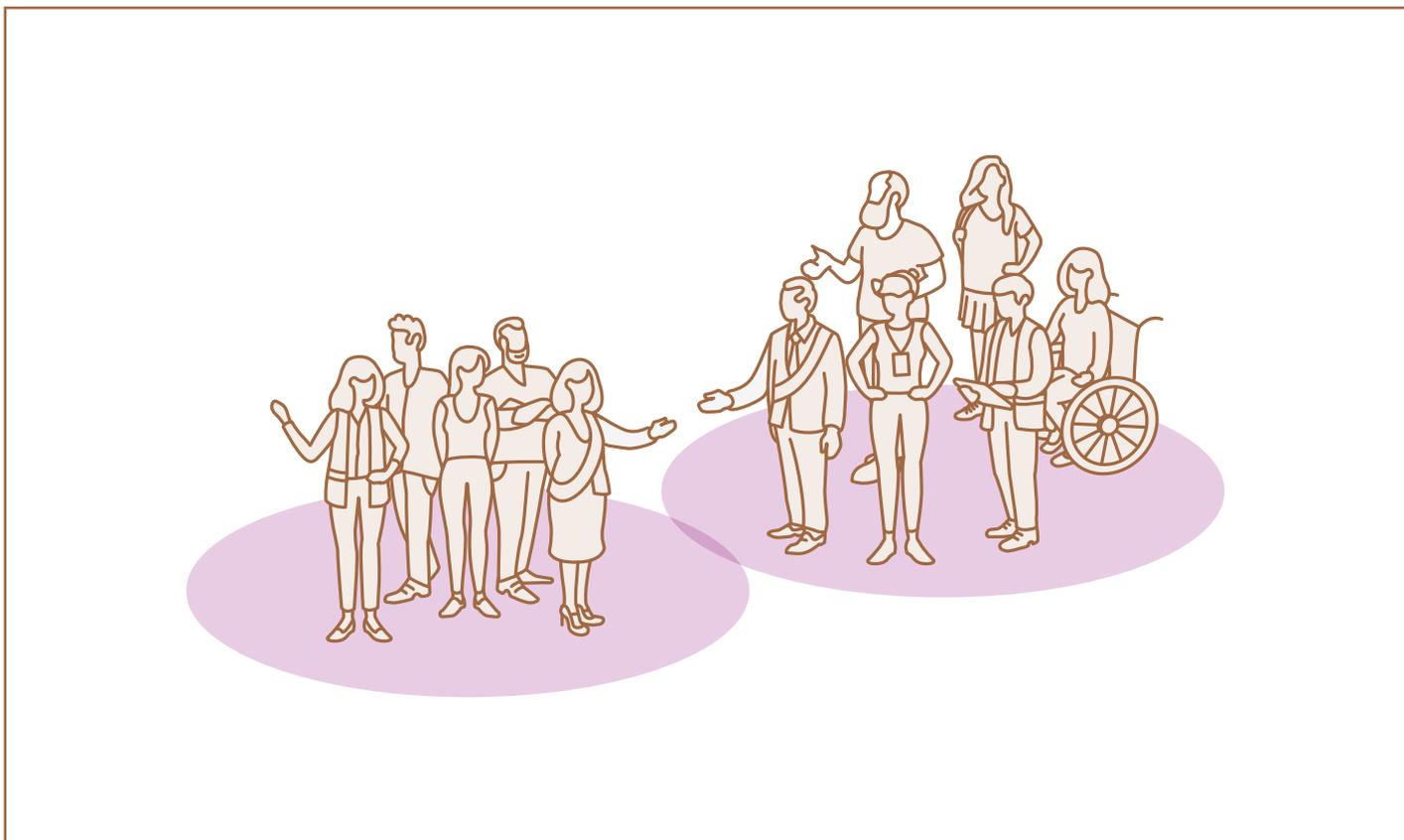
Elodie Seguin, horticultrice

Depuis 2019, cette botaniste propose dans sa pépinière des plants de fleurs sauvages issues du bassin parisien pour fournir les chantiers de restauration des écosystèmes.

Et si elle transmettait sa passion pour le végétal sauvage et les enjeux de sa préservation ?

Étape 6

Formalisation de l'engagement du/de la porte-parole vis à vis de son espèce



Cette étape consiste à veiller à ce que chaque membre du microparlement se sente suffisamment outillé et informé pour jouer son rôle dans les étapes suivantes.

Après un temps dédié à l'exploration et la compréhension des enjeux portant sur la biodiversité, ainsi qu'une approche par le sensible pour faciliter la connexion au vivant non-humain, il s'agit d'acter de façon formelle et concrète les engagements qui sont pris par les différentes parties prenantes du microparlement, à savoir : le vivant non-humain par la voix des membres, les agents et les élus et élues chargé.es du suivi des travaux du microparlement.

La formalisation de ces engagements participe de la constitution d'une démarche individuelle et collective qui fonde sa motivation et ses intérêts dans l'envie de participer à un projet transformateur. Différents niveaux d'engagement peuvent être pris par les porte-paroles du microparlement.

Comment ça se passe

Les agents de la collectivité chargés du suivi et de l'animation du dispositif organisent une séance avec les habitants et habitantes formés.

Cette discussion s'articule autour des points suivants :

- Retour d'expérience de l'étape "formation" (étape 3)
- Partage de leur choix d'espèce (ou de milieu)
- Formuler la nature de leur engagement (en termes de temps, de missions, d'actes à poser, de rites de passage, de principes et de règles à respecter, etc...)
- Nature de la rétribution accordée aux habitants et habitantes qui s'engagent.

Les habitants et habitantes endossent des nouveaux rôles. Certains deviennent des porte-paroles, d'autres deviennent des garants, etc (cf nomenclature des rôles - introduction du chapitre 2), ils prêtent serment.

Lors de cette étape, les élus chargés du suivi doivent également formuler ce à quoi ils et elles s'engagent au nom de la collectivité.

L'engagement peut être scellé et se traduire par :

- **Une formalisation orale et écrite qui peut s'exprimer à travers différents formats :**
 - S'engager auprès de l'espèce avec un pacte écrit et ou faire un rituel d'engagement auprès de l'espèce
 - Signer une charte d'engagement de réciprocité
 - Rédaction d'une charte d'engagement remise e aux élus et co-signée
- **La démonstration régulière que l'on honore son engagement, en :**
 - Remplissant un cahier d'observation
 - En rédigeant un rapport auprès des membres du microparlement (en tant que rapporteur d'un groupe de travail représentant un milieu par exemple ?)

- S'engageant à donner des nouvelles de soi : dans le journal de la commune / La page du réseau social / la chaîne locale

- La création d'objets et de lieux spécifiques :

- Une invitation à placer l'art au cœur de la démarche afin de favoriser le design d'univers propices aux activités et aux réflexions du microparlement

L'objectif de l'étape :

Cette étape offre aux membres un temps de respiration et d'introspection individuelle et collective après avoir été sensibilisés à la question de la biodiversité et de ses enjeux sur le territoire.

L'objectif est de susciter de l'ambition et de l'attachement pour la mission qui leur est confiée. Il s'agit également de prendre ce temps pour préciser les engagements et les attentes respectives des parties prenantes afin d'entrer dans la démarche en sincérité et sans fausses promesses.

Fiche technique

Durée de l'étape :

- 1 séance

Les personnes à associer à cette étape :

- Les élus et élèves chargés du suivi des travaux du microparlement (peut-on aller jusqu'au maire ?)
- Les agents chargés du suivi des travaux du microparlement
- Le vivant non-humain par la voix des membres du microparlement

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Les textes qui précisent la nature d'engagement
- Les objets qui aident les membres à concrétiser leur engagement et à le faire vivre tout au long du dispositif
- La visibilité du dispositif auprès de la population

Les questions que cela pose

Quelles sont les attentes des différentes parties prenantes les unes envers les autres ? Quelles seront les conditions pour qu'une collectivité s'engage en sincérité dans l'écoute de ce dispositif ? Qu'est ce qui créera l'envie de prendre part à ce dispositif pour les citoyens ? Quelles attentes et engagements peut-on attribuer aux vivants non-humains ?

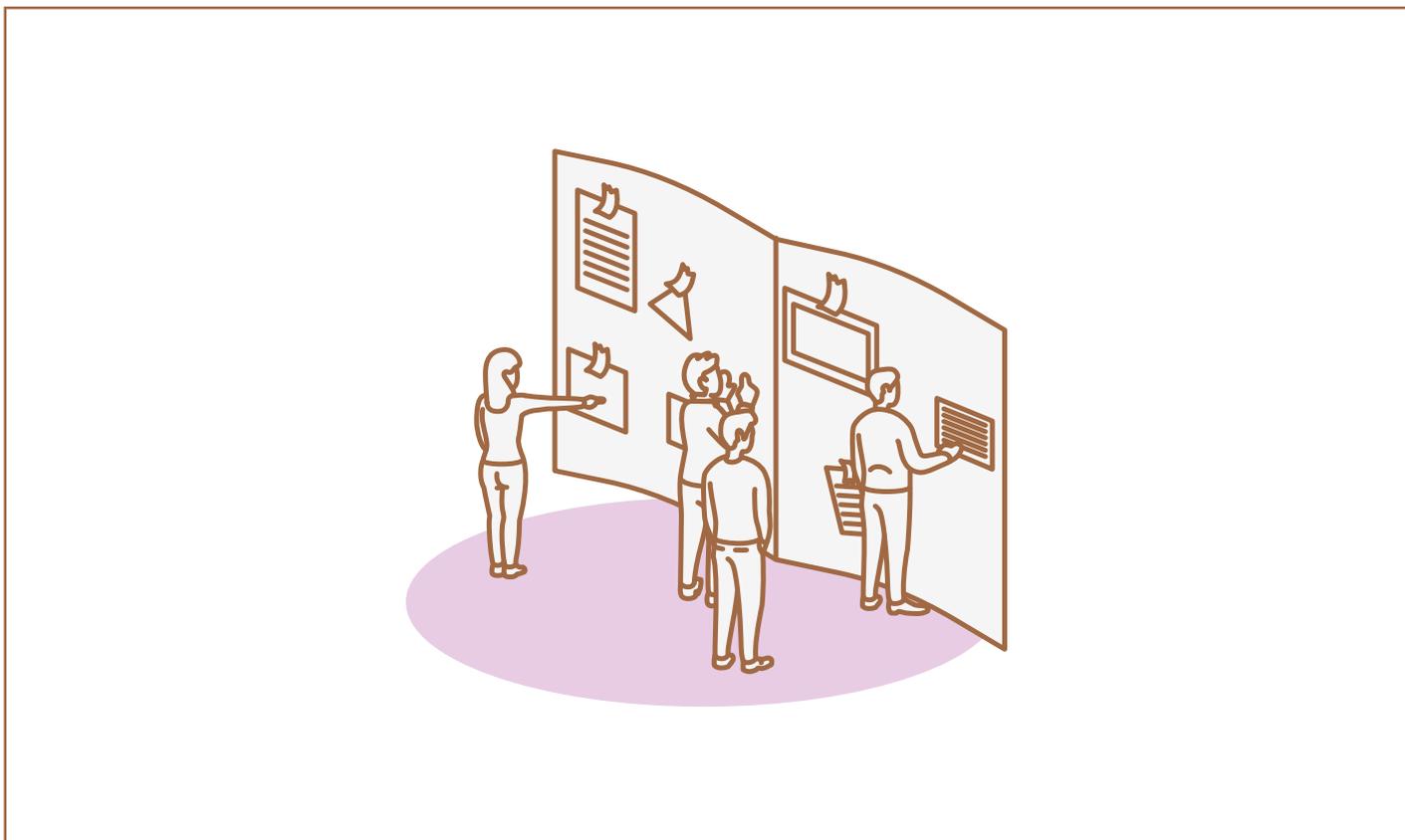
(voir encart en fin d'étape 3)

Comment renforcer l'engagement des habitants et habitantes tirés au sort au sein d'un dispositif qui pourrait rencontrer les écueils classiques de la participation citoyenne, tels qu'une implication irrégulière, un manque de visibilité sur les attentes qui devient un frein à la motivation, un espace de dialogue neutre qui crée peu d'attachement, etc...)

Comment accepter tous les niveaux d'engagement (implication, disponibilité, etc.) des membres sans mettre en péril la dynamique du microparlement ?

Étape 7

Des auditions, de l'enquête terrain, des rencontres



Cette étape doit permettre aux membres du microparlement de bénéficier d'espace pour réfléchir collectivement, débattre, créer, innover, découvrir et enquêter. Cette phase permet de se confronter à la complexité des sujets traités, ainsi qu'à des points de vue issus de perspectives différentes. Elle offre également l'opportunité d'échanger avec différents acteurs du territoire concernés par les enjeux, les thèmes ou les problématiques du mandat.

Comment ça se passe

Cette étape peut s'articuler autour de trois moments clés :

Une première étape où la collectivité organise une série d'ateliers et de rencontres afin de faire émerger la problématique à traiter et questionner au regard des apports théoriques reçus précédemment. C'est l'occasion de solliciter les acteurs de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que les collectifs citoyens qui militent sur ces sujets et de créer des discussions de fond.

Dans un deuxième temps, il est proposé un temps de partage de méthodologie pour mener des enquêtes afin ensuite d'arpenter le territoire et observer. Accompagnés par les acteurs de l'environnement et les collectifs de citoyens et citoyennes, cette étape permet de rendre concret et de qualifier davantage la problématique et les enjeux à traiter.

Une dernière étape propose de revenir en atelier, nourris du terrain afin de reprendre les échanges et commencer à faire émerger des propositions de solutions et d'actions.

L'organisation des temps d'échange entre les membres du microparlement, ainsi qu'avec des experts et d'autres associations travaillant sur les questions de biodiversité présente plusieurs objectifs importants :

- Les experts et les associations dans le domaine de la biodiversité apportent un large éventail de connaissances spécialisées. Ces espaces de discussion offrent une plateforme pour partager ces connaissances, permettant à tous les participants de mieux comprendre les enjeux complexes liés à la biodiversité.
- Organiser ces temps permet de créer des opportunités de réseautage et de coopération entre différents acteurs impliqués dans la conservation de la biodiversité. Cela peut mener à des collaborations futures, des projets conjoints, et un partage de ressources et d'informations.

- Les ateliers fournissent un espace pour discuter des défis actuels en matière de biodiversité et pour élaborer des stratégies et des solutions. C'est également l'opportunité de réagir aux solutions qui sont déjà proposées par les acteurs experts.
- A l'intérieur des collectivités, il s'agit de créer des espaces transverses de travail entre les différents services : Créer des ponts entre différentes actions, développer des interstices, des marges de manœuvre au sein de la collectivité.
- La démarche d'enquête permet aux membres de faire converger les enseignements théoriques reçus et l'observation sur le territoire. Ceci permet aux porte-paroles de monter en compétence dans leur capacité à porter un regard éclairé sur leur environnement. Cela leur permet également d'aller à la rencontre des habitants et usagers du territoire afin de partager les travaux et réflexions en cours.
- Un kit d'observation permettant d'enquêter
- Des outils qui aident à donner des nouvelles des espèces représentées
- Des lieux de rencontre
- Un droit d'audition et d'enquête pour les porte-paroles (possibilité de faire des séances publiques)
- Une formation/sensibilisation à l'art du questionnement et autre technique d'intelligence collective
- Une ouverture vers les habitants

Fiche technique

Durée de l'étape : 1 à 2 mois

Les personnes à associer à cette étape :

- Un ou une facilitatrice formée à la gestion de conflit, tiers neutre, pour mener à bien les échanges et la réflexion selon des méthodes d'intelligence collective.
- Les agents de la collectivité en charge du suivi du projet.
- Les associations et experts et expertes sur les questions de biodiversité.
- Les experts sur les questions de médiation environnementale

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Des acteurs de la biodiversité motivés par la démarche
- Des élus et élues intéressés à titre d'information pour participer aux échanges

Les questions que cela pose

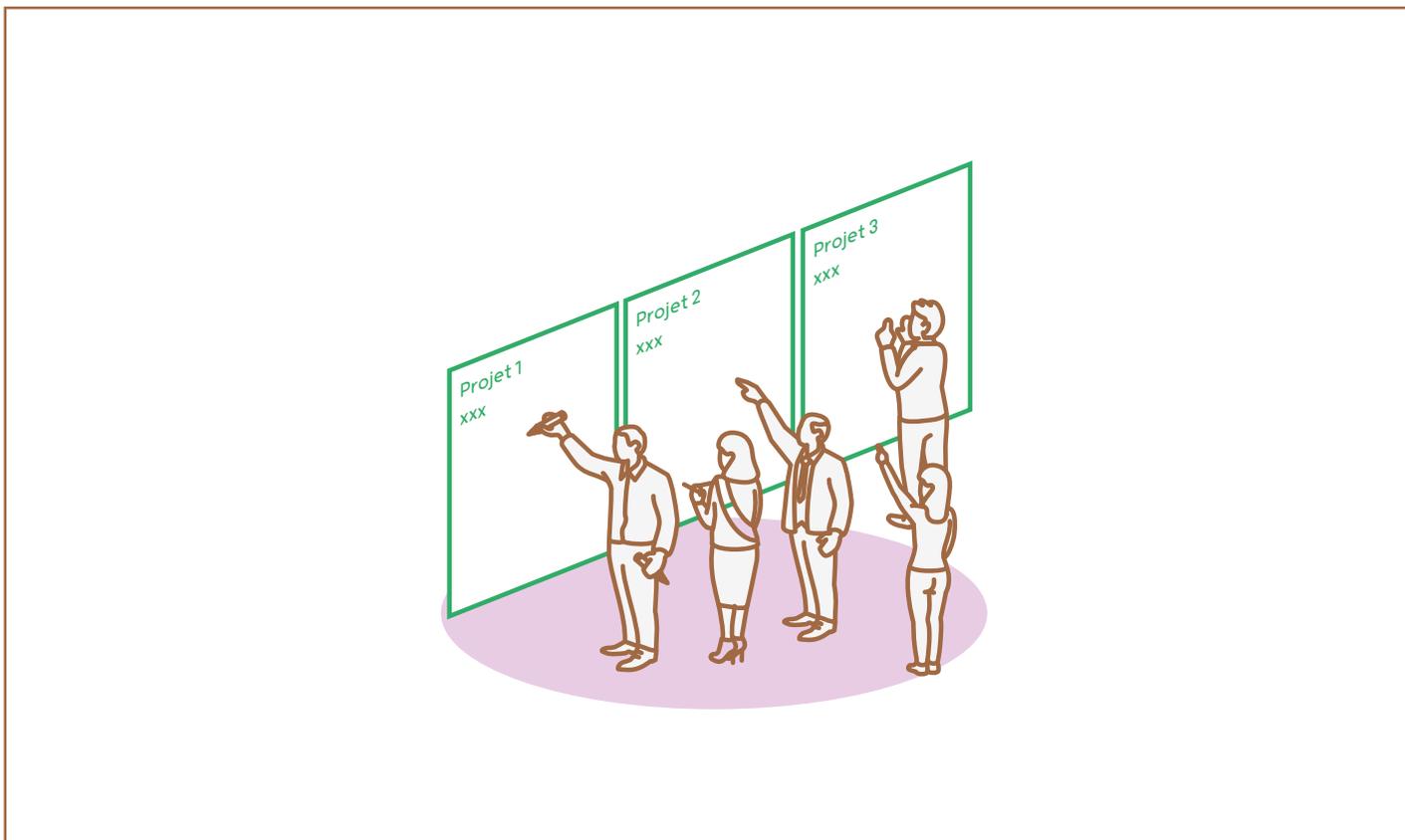
Quel est le rôle du microparlement dans cette négociation entre ce qui relève de l'intérêt général et les propriétés privées (particuliers et entreprises) ?

Question de la documentation du processus et partage/diffusion de l'information ? Que reste-t-il des échanges ? Comment les valoriser ? Les archiver ? Les rendre visibles ?

Quelle est la place des experts et expertes ? Comment s'assurer que leur intervention n'inhibe pas la parole des membres, voire ne l'influence dans un sens ou dans l'autre ?

Étape 8

Un temps de formalisation d'un avis, de recommandations, de propositions finales



Au terme de son travail d'enquête et d'audition, le microparlement a vocation à élaborer des avis, des recommandations ou des projets. Ces dernières peuvent prendre différentes formes selon leur destination (amendement d'un document d'urbanisme, délibération en conseil communautaire, définition d'un appel à projet, etc.)

Comment ça se passe

1- Les membres du microparlement conçoivent et formalisent des propositions d'avis, de recommandations ou de projets. Ces propositions peuvent être issues de plusieurs modalités de travail :

- Un membre du microparlement formalise de manière individuelle une proposition.
- Un ou plusieurs groupe(s) de propositions au sein du microparlement formalise(nt) une ou plusieurs proposition(s). Ces groupes de propositions rassemblent des citoyens du microparlement et, s'ils ne siègent pas déjà au microparlement, des élus et des agents publics.
- Un acteur extérieur au microparlement peut lui aussi élaborer une série de propositions en lien

2- Les propositions sont transmises à l'ensemble des membres du microparlement qui disposent d'un certain temps pour les consulter et potentiellement les amender.

3- Les propositions sont ensuite examinées successivement en plénière au microparlement. Il s'agit d'un temps de dialogue qui permet de :

- Instruire les propositions : les porteurs des propositions les présentent en plénière et répondent aux questions
- Ouvrir un débat contradictoire pour laisser exprimer les désaccords
- S'assurer que les intérêts de tous les êtres vivants sont représentés et entendus pour chaque proposition

Fiche technique

Durée de l'étape : entre 3 et 5 semaines de travail d'écriture ponctuées par une session en plénière.

Les personnes à associer à cette étape :

- L'ensemble des membres du microparlement ;
- [Si les élus ne siègent pas au microparlement] : % maximum de représentants élus au sein de cette session co-décisionnaire : ces représentants élus sont répartis selon des duos (conseillers régionaux et communaux : les échelons les plus importants) voire des trios (avec des élus communautaires). élus qui ont des délégations en lien avec les sujets traités par le microparlement. Aussi, ces élus peuvent changer selon les sujets décidés lors des sessions de co-décision du microparlement.
- Un animateur ou animatrice du processus de codécision : un-e agent formé-e à ces techniques, un-e prestataire, etc.
- Des agents des services de la collectivité en soutien à la démarche.
- Des acteurs extérieurs au microparlement invités à participer au débat contradictoire.

Les questions que cela pose

Comment intégrer au processus des acteurs - notamment des élus - **frontalement opposés** à la préservation de la biodiversité ou porteurs de projets délétères pour les milieux naturels ?

Quelle(s) forme(s) et degrés de technicité doivent prendre les propositions pour faciliter leur appropriation et leur mise en débat ?

Quelle place peuvent prendre les services de la collectivité dans la formalisation des propositions ?

Les marges de manœuvre et les variables

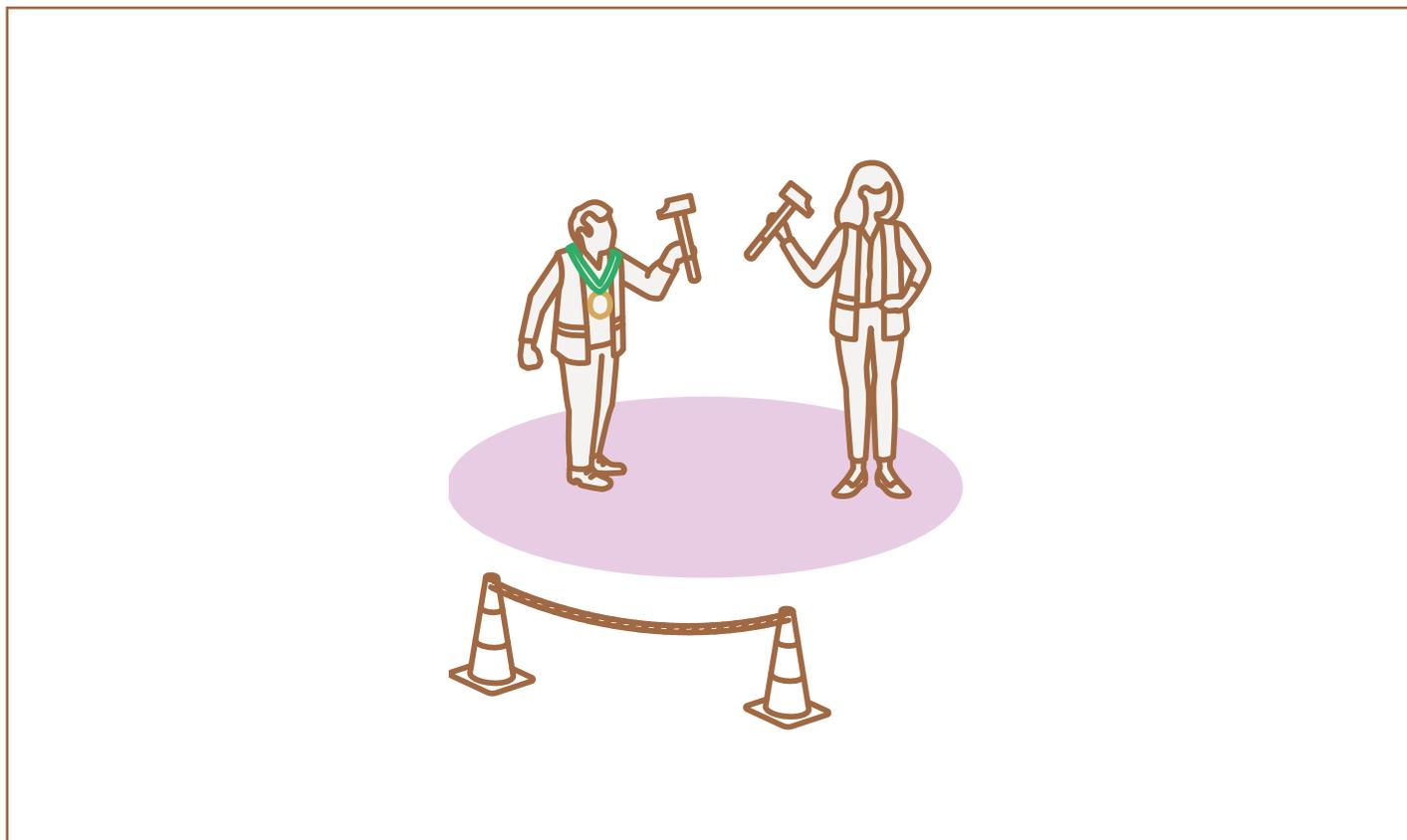
En lien avec l'étape 0, définir le contexte de l'élaboration des propositions : auto-saisie du microparlement sur un sujet controversé, mandat adressé par la collectivité pour recueillir un avis, élaborer des recommandations, mandat défini par le microparlement pour mettre en lumière un enjeu important, etc.

La nature du cadre d'élaboration : avis, recommandation, rapport, proposition de projet ou de loi, etc.

La temporalité : à quel moment du projet ou de la controverse intervient le microparlement ?

Étape 9

Co-décision : décider collectivement dans un cadre favorisant le consentement



Si le microparlement est un espace de dialogue, il est aussi un espace de convergence et de décision. À partir des propositions formalisées, débattues et amendées lors de l'étape précédente, les membres du microparlement sont invités à prendre des décisions.

Comment ça se passe

1- Le microparlement définit les modalités de délibération pour cette phase décisionnaire : délibération par consentement, jugement majoritaire, vote qualifié, etc. Ce mode de décision a pu être établi lors du mandat lors des phases précédentes.

2- Le microparlement précise la représentativité des élus de la collectivité au cours de cette étape. Cela a potentiellement été décidé bien en amont. Outre les élus mandatés pour décider, certains élus peuvent avoir une posture informative ou consultative (ex : éclairer la décision du microparlement en précisant les contraintes et les enjeux de la collectivité).

3- Le microparlement enclenche le processus de délibération. S'il s'agit d'une délibération par consentement, les propositions sont adoptées lorsque plus aucune objection n'est exprimée.

4- Un compte rendu ou procès verbal est rédigé par certains membres désignés du microparlement.

Fiche technique

Durée de l'étape : 1 à 2 journées selon l'évolution du processus de co-décision et selon le nombre de propositions

Les personnes à associer à cette étape :

Les mêmes acteurs que lors de l'étape précédente de formalisation des propositions.

Les questions que cela pose

Est-ce pertinent de laisser le choix du mode de délibération sans perdre l'ambition d'un cadre de co-décision ?

Comment éviter l'essoufflement du processus de co-décision si les objections sont figées ? Le compromis ou le consentement sont-ils des conditions indispensables à la prise de décision ?

Quels objets traduisent ces décisions pour qu'elles soient intelligibles au plus grand nombre et qu'elles puissent circuler dans les autres instances politiques ?

Les marges de manœuvre et les variables

Le rôle des membres du microparlement dans la désignation ou nomination des élus représentés lors de cette phase de co-décision : il est possible de mettre à discussion la présence ou l'absence de certains élus sur la délibération (sur la base de la compétence) au sein du microparlement.

Les échelles territoriales représentées selon (a) les compétences territoriales liées aux différentes délibérations, (b) les "habitudes" de coopération entre élus d'échelons territoriaux distincts, (c) le contexte et le calendrier politique.

La contribution des agents des différents services dans le processus de délibération.

Ressource

imfusio
quiénes somos | qué ofrecemos | casos prácticos | biblioteca | contacto | Espacio Cliente

Biblioteca / La decisión por consentimiento

La decisión por consentimiento

Prendre des décisions partagées sans tomber dans le consensus

Decision | Compromiso | Sociocracia

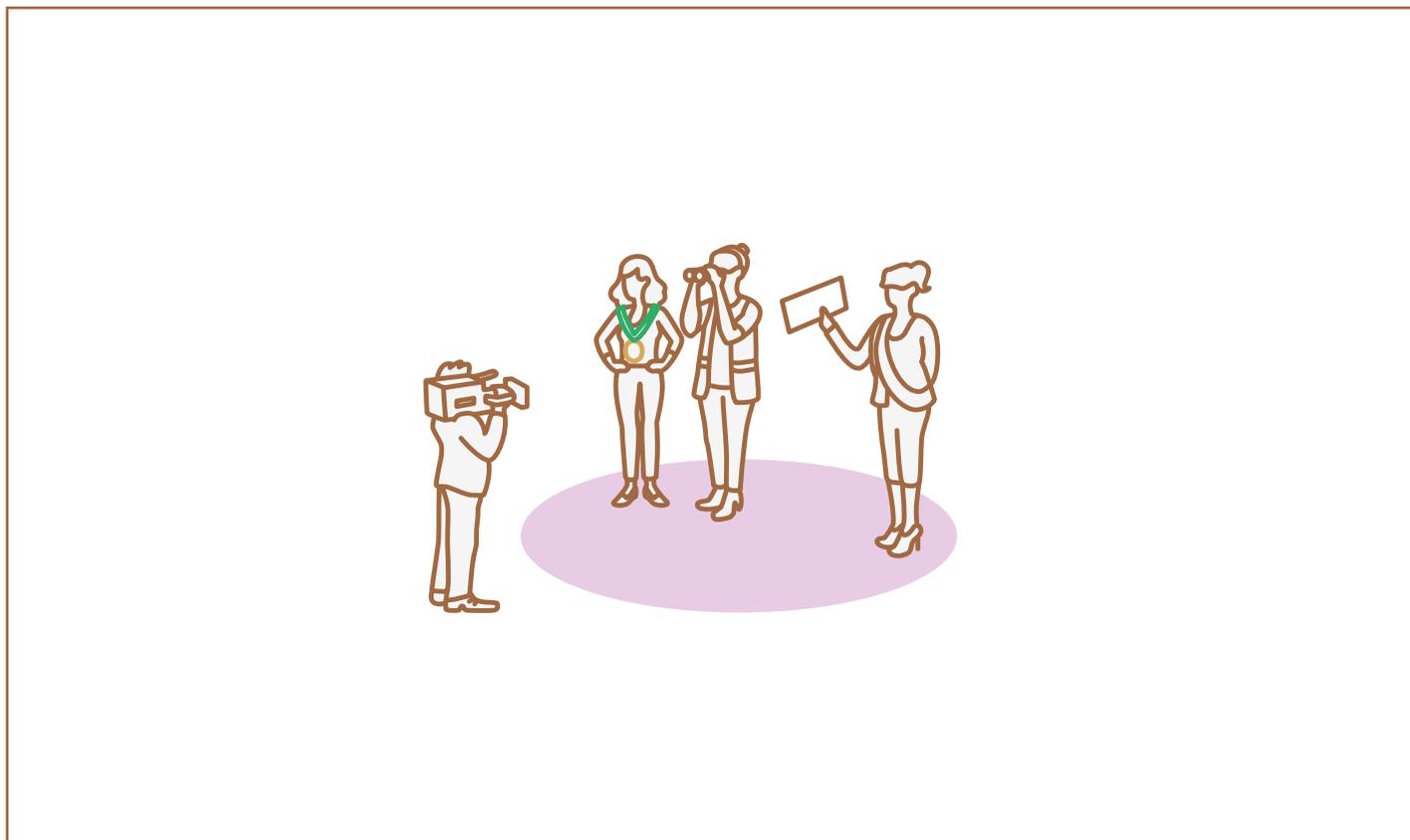
🔍 Práctica 103

La decisión por consentimiento	Objectif
1. Objectif 2. Compromis 3. Échappatoire 4. Trucs et astuces	Issue de la sociocratie, la méthode de décision par consentement part du principe qu'une bonne décision respecte les limites de celles et ceux qui doivent vivre avec ses conséquences. Cela signifie qu'une décision n'est prise tant qu'une de ces personnes y oppose une objection raisonnable.

La méthodologie du vote par consentement qui est présentée dans la bibliothèque de ressources du site imfusio.com

Étape 10

Une restitution aux concitoyens.nes et autres territoires d'expérimentation



Le microparlement a un devoir de restitution et d'information au reste de la population. À l'intérieur du microparlement, des ambassadeurs ou médiateurs sont nommés pour faire le relais auprès de la population. À cette étape, nous pourrions faire le bilan général des différents microparlements en expérimentation.

Comment ça se passe

Bien que considérée comme ultime étape du processus, ces restitutions interviennent à plusieurs endroits du processus :

- Aux étapes intermédiaires pour présenter les représentants désignés, les éléments de diagnostic, les axes de travail, etc.
- En amont des délibérations, il paraît nécessaire de passer par une phase de vote ou de consultation des citoyens pour apporter davantage de légitimité au processus.
- Suite à délibérations menées au microparlement et au sein des autres instances décisionnaires.
- Enfin, au moment du bilan de clôture du mandat confié aux membres du microparlement.

Aussi, plusieurs modalités de restitution sont possibles :

- Les ambassadeurs représentent le microparlement lors d'événements locaux (tables rondes, animations festives, réunions publiques, etc.)
- Les ambassadeurs produisent des contenus (articles de presse ou de communication institutionnelle, communiqués de presse, courriers, affiches, posts pour les réseaux sociaux, etc.) et animent potentiellement un ou plusieurs comptes de réseaux sociaux (en live ou en différé).
- Le microparlement organise une consultation citoyenne en présentiel ou en ligne pour mettre au vote les propositions issues des travaux des membres.
- Le microparlement organise un format de réunion publique avec la collectivité pour présenter les délibérations.

Fiche technique

Durée de l'étape : instants ponctuels tout au long du processus

Les personnes à associer à cette étape :

- Des ambassadeurs au sein des membres du microparlement. Ces ambassadeurs ont pour tâche d'assurer la communication vers la population ;
- Les services dédiés à la communication et ceux dédiés à la vie associative et citoyenne des collectivités. Pour les collectivités qui disposent d'un service de concertation citoyenne, ce dernier peut être associé ;
- Journalistes et médias de la presse locale.

Ce qu'il faut réunir pour réussir cette étape :

- Une captation vidéo, audio ou photo aux moments clés du processus ;
- Un annuaire de journalistes locaux ;
- Un réseau de référents au sein de la collectivité pour informer régulièrement des avancées du microparlement ;
- Les compétences nécessaires à l'élaboration de contenus destinés à être diffusés à la presse et au grand public.

Les questions que cela pose

Comment les tâches de communication sont réparties entre les membres du microparlement et la collectivité ?

Quel statut et rétribution spécifiques aux ambassadeurs et ambassadrices du microparlement ?

Quel niveau de langage et quels formats mobiliser pour intéresser le plus grand nombre de personnes ?

Les marges de manœuvre et les variables

Les modalités de communication dépendent de l'échelle du territoire engagé dans la démarche, de l'existence d'un média local enclin à relayer l'initiative sur le long terme, de l'âge et des compétences "médiatiques" des membres du microparlement et, enfin, des compétences des différents services du territoire qui accueille le microparlement.

À toutes les étapes

Du dialogue avec les concitoyens.nes



Tout au long du dispositif, les porte-paroles sont invités à dialoguer, consulter, partager avec les habitants du territoire.

Cette posture est essentielle, et à juste titre, les habitants et habitantes sont directement affectés par les décisions prises concernant leur environnement. Leur participation garantit que leurs intérêts, besoins et préoccupations sont pris en compte, conduisant à des décisions plus représentatives et légitimes. Il s'agit également de créer un cadre qui favorise la construction de relations de confiance et de reconnaissance entre le microparlement et la population.

Cela peut améliorer la coopération et l'engagement citoyen dans la réflexion et les initiatives qui seront proposées par le microparlement et la collectivité, par la suite.

Comment ça se passe

Les services de la collectivité accompagnent les membres pour communiquer sur leur présence terrain, faciliter la mise en lien entre les membres et les relais locaux, mettent à disposition des lieux et du matériel pour organiser les rencontres avec les habitants et habitantes.

De la même manière, les élus référents sont mobilisés pour parler du microparlement et de sa mission. Ils ou elles présentent les membres par voie de presse locale et dans les réunions publiques (ex. journal municipal à la population) et annoncent leurs actions de terrain.

Les formats des actions de terrain peuvent varier. Il peut s'agir de temps d'échange collectif dans des espaces fermés comme des temps d'échanges plus spontanés, dans l'espace public.

Dialoguer avec les habitants vise plusieurs objectifs majeurs :

- Partager largement l'existence et les missions du microparlement;
- Créer les conditions du dialogue avec les habitants et habitantes et acteurs présents sur le territoire
- Permettre aux membres du microparlement de partager leurs réflexions avec les habitants et habitantes du territoire et de recueillir des réactions, des avis, des propositions;
- Renforcer le caractère légitime du rôle des membres et des propositions finales du microparlement car elles auront été discutées avec l'ensemble de la population avant d'être débattues et soumises aux représentants et représentantes de la collectivité.

D'autres objectifs sont poursuivis :

- Encourager le dialogue entre les membres du microparlement et les habitants et habitantes favorise la participation citoyenne active portant sur les questions environnementales. Cela renforce le sentiment d'appropriation et de responsabilité envers les espaces naturels.
- En dialoguant avec les habitants, les membres du microparlement peuvent également jouer un rôle éducatif, en diffusant des informations sur les enjeux portant sur la biodiversité, les pratiques durables, et l'importance de la conservation.
- Le dialogue permet d'identifier et de traiter pro-activement les conflits potentiels et elles entre les intérêts des différentes parties prenantes. Cela peut aider à trouver des solutions équilibrées et durables qui bénéficient à la fois au vivant non-humain, aux institutions et aux habitants et habitantes, etc.
- Le retour des habitants et habitantes peut aider les membres du microparlement à mieux comprendre et observer les dynamiques en évolution du territoire et à adapter leurs propositions en conséquence. Les habitants et habitantes possèdent souvent des connaissances et des expériences précieuses concernant leur environnement proche. En dialoguant avec eux, les membres du microparlement peuvent acquérir des informations importantes sur l'histoire locale, les pratiques traditionnelles de gestion des terres, et les indicateurs écologiques spécifiques au territoire.

Fiche technique

Durée de l'étape : Tout au long du dispositif

Les personnes à associer à cette étape :

- Élus et élues référents (quartier, vie associative, jeunesse, sport, etc...)
- Agents des directions et services en relation avec les usagers de manière directe et/ou par l'intermédiaire de structures associatives; avec une contribution renforcée de la direction de la communication
- Les associations et collectifs de citoyens et citoyennes.
- Les experts et expertes

Ce qu'il faut réunir pour réussir :

- Des élus et élues qui souhaitent soutenir la mission du microparlement et faire relais auprès de différents organisations et collectifs de citoyens et citoyennes.
- Des collectifs d'habitants et habitantes et des organisations qui facilitent la mise en lien avec la population d'une manière générale
- Un kit de communication et de signalisation (notamment pour les actions de terrain)

Les questions que cela pose

Comment massifier et inclure largement l'ensemble des habitants et habitantes afin qu'ils puissent suivre les travaux du microparlement et contribuer aux réflexions ?

Comment associer l'ensemble des habitants et habitantes à la décision portant sur les propositions qui émanent du microparlement afin de renforcer le caractère légitime des propositions ?

Les variables que l'on propose de questionner par la suite :

Accompagnement total VS Auto-organisation ?

La collectivité accompagne l'organisation de toutes les rencontres et y est représentée par des agents et/ou des élus et élues

OU

Les membres du microparlement sont autonomes dans la manière dont ils souhaitent aller à la rencontre des habitants et habitantes. Ils peuvent solliciter le soutien de la collectivité ou pas.

Expérimenter le microparlement sur son territoire. Et après ?

L'année 2024 est une année d'expérimentation avec les collectivités volontaires. Au terme de cette année, nous serons en capacité de stabiliser le dispositif et mettre à jour le guide qui permet à toutes et tous de mettre en place un microparlement au sein de son territoire.

La stabilisation du dispositif et la mise à jour du guide après cette phase d'expérimentation sont cruciales pour assurer la réussite et la pérennité des microparlements. Tout au long de cette période, nous évaluerons et documenterons les différentes expérimentations dans les territoires, afin d'en tirer les enseignements utiles à la pérennisation de cette nouvelle instance de participation citoyenne.

Dès lors, les collectivités pourront décider d'instituer les microparlements au titre d'une assemblée citoyenne qui pourrait être convoquée de façon ponctuelle ou mise en place de façon continue. Et offrir ainsi un espace de délibération de référence pour penser et adresser les problématiques liées à la biodiversité.

Le microparlement, un commun au service des vivants

Le microparlement a été pensé comme un dispositif pouvant devenir un commun, utilisable et améliorable par toutes et tous.

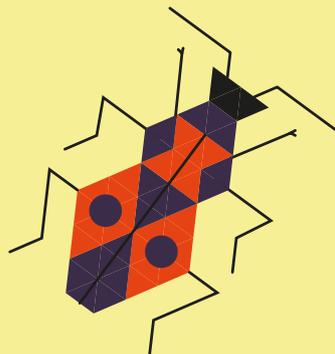
***Définition du commun :** Une ressource commune gérée par une communauté avec une gouvernance partagée, selon Elinor Ostrom politologue et économiste américaine.

Proposer un commun largement diffusable et évolutif, avec une gouvernance partagée, tout en assurant la pérennité méthodologique et financière du projet suppose un encadrement par des licences et un modèle économique adéquats.

La phase d'expérimentation initiée en 2024 permettra d'évaluer la possibilité de confirmer cette intention et d'y associer les licences qui permettent de protéger ce commun.

Chapitre 3

Mettre en place un micro-parlement sur son territoire dès 2024



Introduction

Le dernier chapitre de ce cahier d'expérimentation offre des éléments supports à la mise en œuvre d'une expérimentation des microparlements.

Ce chapitre détaille ici les argumentaires possibles pour convaincre élus, agents, associations, habitants et autres parties prenantes d'initier et prendre part à une expérimentation. Par ailleurs, nous détaillons précisément les différents formats possibles de microparlement ainsi que les diverses modalités d'accompagnement. Ces scénarios actent la diversité des contextes, des besoins et des moyens des collectivités.





Des tardigrades
dans les ambassades

ACCES
INTERDIT

Pourquoi mettre en œuvre un microparlement sur votre territoire ?

Devenir un territoire pionnier

La mise en place des microparlements représente une véritable opportunité pour les collectivités de jouer un rôle pionnier dans la gestion de la biodiversité et la réinvention de la gouvernance locale, en mettant l'accent sur l'inclusion, la transversalité, et la codécision.

C'est :

- Un espace propice à l'échange, à la réflexion sur les politiques publiques en matière de biodiversité et au dialogue avec ses administrés, inclusion de toutes les voix. C'est créer un autre rapport aux institutions démocratiques. On pose l'hypothèse qu'une meilleure appréhension des tensions liées aux questions écologiques (incluant la biodiversité) et sociales, ainsi qu'une capacité développée à porter la voix du vivant non-humain peut sensiblement modifier la posture des parties prenantes à l'égard des institutions. L'intégration et la légitimation de l'approche sensible (prise avec le terrain, pratiques artistiques, valorisation de tous les savoirs, etc.) dans une démarche de politique publique pourraient permettre de renouveler l'envie démocratique.
- Un espace pour penser des solutions à des enjeux, des problématiques présentes sur le territoire. Un espace pour accueillir les divergences et la conflictualité entre différentes parties-prenantes.
- Un processus qui permet une acculturation sur les questions de biodiversité par le sensible et la théorie. Par les sciences, en bénéficiant de temps de découverte et de connaissance des milieux et espèces présents sur le territoire, par des acteurs associatifs, des experts et expertes et des scientifiques. Et par le sensible, en allant à la rencontre d'une espèce ou d'un milieu de son choix afin d'en approfondir la connaissance; en bénéficiant d'outils et de techniques favorisant le décentrement et la capacité à observer la vie de la biodiversité à l'aune de différents aléas (incluant l'activité humaine, notamment); en endossant le rôle de porte-parole du milieu ou de l'espèce choisie pour assurer que la collectivité prend en compte les intérêts du vivant non-humain dans ses choix de développement et d'animation de son territoire.
- Une assemblée citoyenne ambitieuse, un outil puissant pour co-délibérer avec l'ensemble des parties-prenantes. Le dispositif s'articule autour de différentes étapes ponctuées par des temps de délibération qui placent chaque partie-prenante à équivalence, dans le processus de réflexion et de décision. La codécision représente un pilier fondamental de la démocratie participative, essentiel pour renforcer la confiance entre citoyens et institutions. En impliquant activement les citoyens dans le processus décisionnel, nous leur offrons non seulement une voix, mais aussi un rôle déterminant et responsable dans l'élaboration des politiques et des projets qui façonnent leur quotidien.
- Une opportunité de créer des alliances entre le vivant humain et non-humain au service de la durabilité de notre environnement

Être aligné sur la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (SNB 2030)

Les microparlements des vivants s'inscrivent dans un besoin reconnu de créer des partenariats transversaux permettant de sensibiliser et donner un pouvoir d'agir aux citoyens.

Sans égrener l'ensemble des mesures de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 2030), nous pouvons toutefois mentionner la mesure 33 inscrite dans l'axe 3 dédié à la mobilisation de tous les acteurs. Cette mesure vise principalement la sensibilisation, l'acculturation et l'encapacitation des citoyens. Si l'accent est essentiellement mis sur l'acquisition de connaissances par le biais d'un renforcement du lien entre les sciences et les citoyens, plusieurs actions de cette mesure trouvent un écho dans la proposition des microparlements :

- Action 2 qui a pour objectif d'informer de manière permanente les citoyens sur ce qu'est la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, les services écosystémiques, les pressions qui les affectent, l'éthique environnementale, la démocratie environnementale, ... et promouvoir des changements transformateurs soutenus par différentes « définitions d'une bonne qualité de vie ».
- Action 3 qui ambitionne de mobiliser des acteurs relais, par la sensibilisation, la formation, la création de projets partenariaux
- Action 4 qui entend faciliter l'engagement direct des citoyens.

Par ailleurs, la mesure 33 avance que, "parallèlement à [une] approche scientifique et technique, les expériences sensibles de nature permettent d'élargir les publics et de déclencher l'envie d'agir."

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a confié aux régions le rôle de chef de file biodiversité et la responsabilité d'élaborer les stratégies régionales pour la biodiversité (SRB) prenant en compte la stratégie nationale pour la biodiversité. Elle a également prévu que les Agences Régionales de la Biodiversité apportent leur soutien à cette élaboration et assurent le suivi de leur mise en œuvre. Une collectivité qui souhaite mettre en place un microparlement différents acteurs peut donc aller chercher le soutien de sa région et de son ARB pour inscrire ce dispositif dans une stratégie globale de préservation de la biodiversité.



Devenir un habitant ou une habitante pionnière

Seul.e ou en collectif, solliciter votre collectivité pour expé-
rimer un microparlement sur votre territoire, c'est :

- Devenir un ou une actrice clé dans le processus décisionnel, c'est façonner activement les politiques publiques qui influencent votre vie quotidienne.
- Bénéficier de programmes de formation innovants sur la biodiversité, offrant une compréhension approfondie des enjeux environnementaux locaux et globaux.
- Développer une conscience écologique accrue, incitant à des comportements plus durables au quotidien.
- Mener l'enquête sur votre territoire, enrichir les savoirs des habitants et habitantes, le patrimoine culturel et intellectuel collectif

La mise en place des microparlements représente une véritable opportunité pour transformer la façon dont les habitants et habitantes et la société civile interagissent avec leur environnement et leurs institutions, en promouvant un nouveau paradigme démocratique.

Être accompagné dans la mise en œuvre du microparlement

La phase d'expérimentation doit permettre d'évaluer la plasticité des microparlements dans leur capacité à s'implanter dans une variété de territoires et animés par diverses tailles de collectivités, ceci en fonction des moyens humains et budgétaires disponibles. À ce stade, il est envisagé de proposer un accompagnement adapté aux ressources des collectivités.

Quelques précautions quant aux éléments qui vous sont donnés ici à titre indicatif :

Sur la durée : Si nous préconisons que les microparlement s'inscrivent dans la durée et vivent au moins un cycle complet de 4 saisons, nous proposons que les expérimentations s'inscrivent dans un calendrier plus court, de 8 à 9 mois. Ceci permettra de tester le principe et de créer les enseignements qui nous permettront de faire les réglages nécessaires et de créer les ressources qui permettront aux futures collectivités de se lancer avec plus d'autonomie dans l'aventure.

Pour le coût : Les tarifs indiqués ci-dessous sont les tarifs visés pour la collectivité en mars 2024. Le coût global de l'expérimentation sera plus important car il intégrera la mise en relation des différents microparlements et la capitalisation sur les productions et enseignements que nous pourrions en tirer. L'identification des organismes qui porteront ces surcoûts est à réaliser au cas par cas. Plusieurs manières de financer notre accompagnement sont possibles. Cela peut se faire en subventionnement via Démocratie Ouverte, ou via le financement d'une prestation. Les tarifs indiqués ci-dessous ne font pas la différence entre TTC et HT, la question se posera en fonction du mode de financement.

Pour le calcul des Équivalents Temps Plein à prévoir :

La phase d'expérimentation nous permettra, en discussion avec les collectivités, d'identifier les moyens humains dont ils ont besoin pour mener ce projet. Coté collectivité, il faut à minima :

- 1 EPT (½ ETP pour le pilotage + ½ ETP pour le suivi et la mobilisation à l'interne)
- Profil / compétences : capacité à gérer des projets complexes en transversalité, à animer une instance de participation citoyenne
- 1 élu ou élue référente et plusieurs élus et élues en charge du suivi des travaux du microparlement selon la thématique des sujets retenus par les membres

3 modalités d'accompagnement

1- Un accompagnement de A à Z

Vraiment Vraiment et Démocratie Ouverte

Pilotage politique de l'expérimentation

- De la réunion de cadrage à la réunion de bilan

Phase d'expérimentation équipe projet

- Mise à disposition d'un kit de formation et d'animation ouvert
- Mobilisation/communication
- Suivi opérationnel et accompagnement du porteur (pilotage, animation des réunions de travail hebdo et préparation des réunions partenariales)
- Création et implantation d'un conseil scientifique de la biodiversité
- Session d'animation du collectif de porte-paroles
- Évaluation et capitalisation

Votre collectivité

Constitution de votre équipe projet (élus et agents)

- Organisation des temps de cadrage
- Identification des acteurs ressources sur votre territoire

Phase d'expérimentation équipe projet

- Organisation et animation d'un événement festif
- Mobilisation/communication
- Mise à disposition d'un lieu dédié
- Organisation des temps de rencontres divers
- Organisation des sessions d'animation du collectif de porte-paroles
- Aide à l'évaluation et capitalisation

Coût pour la collectivité : à partir de 50 000 euros

2- Un accompagnement en semi-autonomie

Vraiment Vraiment et Démocratie Ouverte

Pilotage politique de l'expérimentation

- De la réunion de cadrage à la réunion de bilan

Phase d'expérimentation équipe projet

- Mise à disposition d'un kit de formation et d'animation ouvert
- Suivi opérationnel et accompagnement du porteur
- Session d'animation du collectif de porte-paroles
- Évaluation et capitalisation

Votre collectivité

Constitution de votre équipe projet (élus et agents)

- Organisation des temps de cadrage
- Identification des acteurs ressources sur votre territoire

Phase d'expérimentation équipe projet

- Organisation et animation d'un événement festif
- Mobilisation/communication
- Mise à disposition d'un lieu dédié
- Organisation des temps de rencontres divers
- Organisation des sessions d'animation du collectif de porte-paroles
- Aide à l'évaluation et capitalisation

Coût pour la collectivité : à partir de 25 000 euros

3- Une mise en œuvre en autonomie

Vraiment Vraiment et Démocratie Ouverte

Pilotage politique de l'expérimentation :

- De la réunion de cadrage à la réunion de bilan

Phase d'expérimentation équipe projet

- Mise à disposition d'un kit de formation et d'animation ouvert
- Évaluation et capitalisation de l'expérimentation

Votre collectivité

Constitution de votre équipe projet (élus et agents)

- Organisation des temps de cadrage
- Identification des acteurs ressources sur votre territoire

Phase d'expérimentation équipe projet

- Organisation et animation d'un événement festif
- Mobilisation/communication
- Mise à disposition d'un lieu dédié
- Organisation des temps de rencontres divers
- Organisation des sessions d'animation du collectif de porte-paroles
- Aide à l'évaluation et capitalisation de l'expérimentation

Coût pour la collectivité : à partir de 0 euros

Savoir s'entourer des bons acteurs et trouver les financements

Outre notre accompagnement, l'existence et la pérennité des microparlements dépendront fortement des alliances ou interactions tissées avec d'autres acteurs pour bénéficier notamment d'une ingénierie et de financements. Le processus des microparlements tel que décrit dans ce guide est fortement adapté à un contexte communal ou intercommunal. Toutefois, il peut se déployer à une autre échelle (biorégion, bassin versant, bassin de vie, région ou département) tout comme il peut profiter des alliances d'échelons territoriaux supérieurs. Le tableau ci-dessous présente de manière non-exhaustive comment le microparlement peut être saisi à ces différentes échelles.

Chacune de ces échelles dispose de compétences spécifiques en matière de préservation de la biodiversité.

Échelle territoriale	Compétences ou missions principales	Alliances
<p>Commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote l'Atlas de biodiversité communale • Élabore les documents d'urbanisme (PLU) • Peut mettre en œuvre des comités consultatifs sur tout "problème d'intérêt communal" (article L2143-2 du CGCT) • Doit (pour les communes de plus de 80000 habitants) permettre des conseils de quartier 	
<p>EPCI</p> <p>Communautés de communes Communautés d'agglomération Communautés urbaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élabore les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, etc.) • Décide la création d'espaces de continuités écologiques (ECE) dans les documents d'urbanisme • Gère les cours d'eau et les risques d'inondation (GEMAPI) 	<p>Hors du pilotage du processus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des moyens financiers et humains • Accompagnement dans le recrutement et la mobilisation des habitants • Portage politique de la démarche au sein des instances • Mise à disposition d'ingénierie en matière de biodiversité et de démocratie participative • Mise à disposition d'espaces • Mise à disposition de connaissances et de données

Échelle territoriale	Compétences ou missions principales	Alliances
Département	<ul style="list-style-type: none"> • Gère le foncier des Espaces Naturels Sensibles (ENS) • Délimite les Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, (PAEN) pour lutter contre l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Apport en ingénierie sur les questions de biodiversité et de démocratie (ex : Seine et Marne) • Financement des associations d'éducation environnementale, artistiques et culturelles, etc. • Mise à disposition d'espaces • Mise à disposition de connaissances et de données • Accompagnement en ingénierie par les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (ex : le CAUE du Bas-Rhin)
Région	<ul style="list-style-type: none"> • Cheffe de fil en matière de protection de la biodiversité (loi MAPTAM et loi NOTRE) • Élabore le SRADDET qui définit les objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité • Élabore, suit et met à jour le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et veille à la cohérence écopaysagère des Trames • Élabore la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) • Pilote les Agences régionales de la biodiversité (ARB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement par le biais d'appels à projets régionaux, nationaux ou européens • Financement par le biais de subventions (notamment des associations actives dans le processus) • Mise en relation avec des artistes, facilitateurs, scientifiques • Accompagnement dans la définition des enjeux de biodiversité sur le territoire • Portage politique (travail de légitimation, de conviction, etc.)
Parc Naturel Régional	<ul style="list-style-type: none"> • Les cinq missions des Parcs naturels régionaux (article R333-1 du Code de l'Environnement) • la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, • l'aménagement du territoire, • le développement économique et social, • l'accueil, l'éducation et l'information, • l'expérimentation, l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans la recherche de financements régionaux, nationaux ou européens • Mise à disposition d'ingénierie de formation et d'animation du dispositif • Mise à disposition des connaissances sur les milieux et les espèces du territoire • Mise en relation des acteurs institutionnels, artistiques et scientifiques
État		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement en ingénierie technique sur la concertation. (ex : programme "Favoriser la concertation et l'association des habitants au projet" de l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT))

Par ailleurs, des financements spécifiques aux microparlements peuvent être engagés. Selon un rapport de 2022 de l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), la majorité des financements proviennent de l'État et de ses opérateurs (57 %), des collectivités (40 %) et des fonds européens (3 %). Nous avons identifié un certain nombre de dispositifs de financement qui pourraient accompagner les microparlements. Attention, à l'heure où l'on écrit certains de ces dispositifs ne sont plus actuels. Néanmoins, nous les indiquons à titre indicatif pour de prochaines sessions de financement.

Financeurs	Financements possibles
<p>Office français de la biodiversité (OFB)</p>	<p>Appels à projet ponctuels sur différentes thématiques dont la mobilisation citoyenne</p> <p>Les campagnes annuelles (hors AAP) : Des enveloppes annuelles sont réservées pour l'attribution de subventions tout au long de l'année, sans limites de dates pour le dépôt des candidatures. Ces enveloppes sont réparties entre les cinq domaines d'action décrits dans le programme d'intervention 2023-2025. Parmi ces cinq domaines d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux politiques publiques • Mobilisation des territoires, des acteurs et des citoyens <p>Ressource : https://www.ofb.gouv.fr/documentation/programme-dintervention-2023-2025</p> <p>L'appel à projets Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche généralement initiée au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Il permet de cartographier les enjeux de biodiversité locale et constitue une aide à la décision pour la/les collectivité/s concernée/s, afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel et mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, entreprises, scolaires, élus, etc.) autour de ces enjeux.</p> <p>Ressource : https://abc.naturefrance.fr/actualites/publication-decouvrez-le-nouveau-guide-abc</p>
<p>Agences de l'eau</p>	<p>Placées sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les agences de l'eau perçoivent des redevances en provenance de tous les usagers de l'eau selon le principe du « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur ». Chaque euro prélevé est réinvesti sous forme d'aides aux collectivités, acteurs économiques et agricoles pour financer des actions en faveur de la reconquête du bon état de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Des programmes pluriannuels d'intervention (le dernier couvre la période 2019-2024), les agences structurent des axes de travail et de financement. Ces derniers sont propres à chaque bassin versant. Certains peuvent financer des projets innovants de gouvernance.</p> <p>Ressource : https://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/moyens-dactions</p>
<p>ADEME</p>	<p>Système d'aides au changement de comportement</p> <p>L'ADEME participe au financement d'actions de sensibilisation, communication, information, conseil, animation et formation, qui permettent de faire évoluer les mentalités, les comportements et les actes d'achats et d'investissements en matière environnementale.</p> <p>Ressource : https://www.ademe.fr/wp-content/uploads/2022/09/20141023-deliberations-ca-n14-3-5-ademe.pdf</p>

Financeurs	Financements possibles
<p>Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires</p>	<p>Programme “Protéger et restaurer les espaces naturels”</p> <p>Dans la continuité de la stratégie nationale de biodiversité 2030, ce programme porte un objectif de protection et de restauration de la biodiversité. Les projets présentés au titre du fonds vert doivent permettre de réduire les pressions sur la biodiversité et de la restaurer sur l’ensemble du territoire. Les projets de gouvernance visant à augmenter les espaces protégés et à améliorer la protection des espaces naturels existants pourraient être éligibles.</p> <p>Programme « Appui à l’ingénierie - Mesure transverse »</p> <p>La mesure du fonds vert dédiée à l’ingénierie permet d’apporter aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités un appui en ingénierie de stratégie ou de planification ou en ingénierie d’animation. Cet appui à l’ingénierie permet de co-financer des postes d’animation et des études ou des travaux de conseil.</p> <p>Ressource : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20accompagnement_Ing%C3%A9nierie.pdf</p> <p>Contrats pour la réussite de la transition écologique de l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ces contrats ont pour enjeu de construire une planification écologique à l’échelle d’une commune ou d’un bassin de vie. Les microparlements peuvent être un outil possible de cette planification en prenant en considération les habitants de ces bassins de vie.</p> <p>Ressource : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-crte-un-contrat-au-service-des-territoires-et-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-planification</p>
<p>Conseils départementaux</p>	<p>Les conseils départementaux disposent de plusieurs leviers de financement pour soutenir les microparlements : appels à projets, subvention, fonds, etc. Ces dispositifs sont propres aux territoires.</p> <p>À titre d’exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de soutien à la démocratie participative en Haute Garonne. • AAP “Agir en faveur de l’égalité et de l’éducation à la citoyenneté” en Essonne. • Subvention du département des Landes sur la sensibilisation et la formation à la transition écologique.
<p>Conseils régionaux</p>	<p>Au travers de leur stratégie régionale de biodiversité et des Agences régionales de biodiversité, les régions sont des financeurs potentiels et elles de dispositif innovant tel que le microparlement.</p> <p>À titre d’exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les initiatives favorisant les expressions citoyennes : programme de la région Île de France. • Subvention de la région Occitanie autour du programme • Promouvoir l’implication des citoyens dans l’amélioration des connaissances via les sciences participatives”
<p>Programme LIFE (Union Européenne)</p>	<p>Le programme LIFE (Instrument Financier pour l’Environnement) vise à mettre en œuvre la politique européenne pour l’environnement et le climat. Il se divise en 4 sous programmes dont « Nature et Biodiversité ». Les projets standards Nature et Biodiversité ont pour objectifs d’améliorer l’état de conservation des espèces ou des habitats (directives européennes ou liste rouge UICN) par des mesures de conservation ou de restauration (restauration d’habitats, création d’aires protégées, corridors écologiques...). Ils peuvent aussi viser la protection d’espèces ou la réduction de l’impact d’espèces exotiques envahissantes via des travaux d’infrastructures durs, ou de la sensibilisation des parties prenantes.. Les projets standards « Gouvernance de la Nature » doivent être en lien avec l’assurance du respect de la législation européenne et l’accès à la justice.</p> <p>Le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires offre une assistance aux porteurs de projet LIFE. Ressource : https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#scroll-nav__6</p>

Financeurs	Financements possibles
<p>Programme BEST (Union Européenne)</p>	<p>L'initiative BEST (Biodiversity Ecosystem Services in Territories), désormais intégrée au programme LIFE, a été mise en place par la CE pour financer des projets de conservation de la biodiversité,</p> <p>de restauration des écosystèmes et d'utilisation durable des services écosystémiques, y compris les approches écosystémiques de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation.</p> <p>Ce financement couvre un large panel d'actions dont la mise en œuvre d'outils (outils d'évaluation de la gouvernance, de la gestion, de la planification ou de la restauration, sensibilisation des citoyens, formations, soutien aux acteurs locaux pour protéger et gérer les services écosystémiques, etc.)</p> <p>Ressource : https://bestlife2030.org/</p>
<p>Programme LEADER (Union Européenne)</p>	<p>Le programme LEADER, financé par le FEADER, est une méthode participative que l'UE a retenue pour mettre en œuvre sa politique de développement rural. Par une stratégie de développement territorial intégré se traduisant par une gouvernance locale et la complémentarité avec les politiques publiques, LEADER contribue à relever les défis liés aux transitions (économique, sociale, démographique, écologique et numérique) qui impactent directement les territoires ruraux et périurbains et pour lesquels il convient de soutenir le développement de réponses qui existent en leur sein. LEADER s'entend comme le développement local mené par les acteurs locaux.</p> <p>À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le projet Coopérer et favoriser la concertation (LEADER) porté le Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne.
<p>Programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » (Union Européenne)</p>	<p>Le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » est un nouvel instrument de financement de l'UE fusionnant deux programmes de financement antérieurs : l'Europe pour les citoyens et les programmes Droits, Égalité et Citoyenneté.</p> <p>Parmi les 4 volets d'action de ce programme, l'un est dédié à l'engagement et participation des citoyens. Il soutient les actions visant à faire entendre la voix des personnes et à accroître l'inclusion et la participation démocratique, ainsi qu'à construire une UE plus démocratique, en soutenant les activités des organisations de la société civile et d'autres organisations pertinentes actives dans la promotion des droits et les valeurs aux niveaux local, régional et national.</p> <p>Ressource : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/eu-budget/performance-and-reporting/programme-performance-statements/citizens-equality-rights-and-values-programme-performance_en?prefLang=fr</p>
<p>Fondations et Organisations non gouvernementales</p>	<p>Fondation Carasso</p> <p>La Fondation Daniel & Nina Carasso a pour souhait d'identifier des sujets peu traités et explorer de nouvelles voies de transition vers un monde plus juste, inclusif et durable, à partir de deux grands axes d'intervention : l'alimentation durable et l'art citoyen.</p> <p>Ressource : https://www.fondationcarasso.org/appels-a-projets/#nos-etapes-de-selection</p> <p>Fondation Nature & Découverte</p> <p>L'objectif de la Fondation Nature & Découvertes est d'initier et de concrétiser des projets associatifs de terrain, pour la protection de la biodiversité et l'éducation à la nature. Elle propose différentes aides pour soutenir des initiatives de protection, de sensibilisation et d'éducation à la nature. Finance principalement des associations qui pourraient être des partenaires du microparlement.</p> <p>Ressource : https://fondation.natureetdecouvertes.com/nos-actions/les-projets-soutenus/</p>

Financeurs	Financements possibles
Fondations et Organisations non gouvernementales	<p>Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH)</p> <p>La Fondation, de droit suisse, soutient des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique. Certains des 10 programmes d'action de la fondation s'inscrivent dans le processus des microparlement : territoire et biorégionalisme, démocratie et État de droit et démocratie technique.</p> <p>Fondation Terre Solidaire</p> <p>La Fondation Terre Solidaire a pour ambition de participer à la construction d'une société qui conçoit le progrès et le développement économique et social d'une façon respectueuse de la nature, des femmes et des hommes et des limites de la Terre. L'un des quatre programmes de la fondation est dédié à la préservation et la sauvegarde de l'environnement. Parmi les enjeux de ce programme, il s'agit de "promouvoir des alternatives innovantes de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles" notamment par la reconnaissance des droits à la nature ou la gestion collective d'une ressource.</p> <p>Ressource : https://fondation-terresolidaire.org/axe/protection-environnement/</p>
Agence France Locale (AFL)	<p>Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement scandinaves, l'AFL est opérationnelle depuis 2015.</p> <p>Elle finance principalement des investissements et peut donc être une réponse possible à des perspectives de projets dessinées par le microparlement.</p> <p>Ressource : https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/1f44-financer-vos-budgets-dinvestissement/</p>
Réseau national des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)	<p>Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) sont des associations facilitatrices de transition écologique et solidaire territoriale. Ils mobilisent et accompagnent les acteurs publics et privés et les habitant.e.s dans la construction de solutions de développement durable. Le réseau national des 80 CPIE est implanté dans 63 départements et 14 régions.</p> <p>Le programme « Dispositif national DDmarche » permet de construire la transition de leur territoire avec les habitant.e.s et les acteurs à partir d'une problématique ou d'un projet.</p> <p>Ressource : https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/b76c-engager-la-transition-de-son-territoire-inter/</p>

Enfin, plusieurs portails publient les différentes aides qui pourraient permettre de financer le projet des microparlement

- Le portail "Aides Territoires" (<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>) permet d'accéder aux différentes aides nationales ou locales en fonction de plusieurs thématiques.
- Le portail "L'Europe s'engage" (<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/trouver-une-aide>). La recherche peut se faire par territoire administratif (échelle départementale), par thématique (notamment avec la thématique "environnement") ou par types de milieux concernés (montagne, rural, fleuves, urbains, etc.).

Les porteurs de projet

Vraiment Vraiment

Design d'Intérêt Général

Vraiment Vraiment

Vraiment Vraiment est une agence de design spécialisée dans la transformation publique et les politiques territoriales. Parce qu'une bonne politique publique s'ébauche, se conçoit et se fabrique collectivement, les métiers du design permettent de développer des réponses pertinentes, actionnables et durables aux défis que nous rencontrons.

Pourquoi Vraiment Vraiment a investi ce sujet.

Affirmer qu'une espèce ou qu'un milieu puisse devenir demain, un sujet de droit et un véritable bénéficiaire de l'action publique implique de penser de nouvelles façon d'être citoyen, d'investir les espaces de décision de sa collectivité, d'arpenter son bassin de vie, d'y vivre et d'en vivre. Cela implique de penser et de dessiner les espaces, les objets, les supports et dispositifs qui soutiendront ces nouvelles manières de conduire le développement de nos territoires. Inventer une politique publique au service du monde vivant dans sa pleine diversité : voici le défi que Vraiment Vraiment souhaite relever aux côtés des acteurs des services publics et des collectivités territoriales.



Démocratie Ouverte

Fer de lance de l'innovation démocratique en France, Démocratie Ouverte est une association d'intérêt général, indépendante et non partisane créée en 2013. Sa raison d'être est d'œuvrer à la transformation démocratique des institutions et des organisations afin de relever les grands défis du siècle, notamment écologiques et sociaux.

Pourquoi Démocratie Ouverte a investi ce sujet.

Convaincus que la démocratie est la mère de toutes les batailles, nous pensons que la transition vers une démocratie plus transparente, plus participative et plus inclusive - qui redonne du pouvoir d'agir aux citoyen.n.e.s - permettra de relever le défi de toutes les transitions justes. Pour y parvenir, nous concevons et diffusons en France et en Europe des innovations démocratiques avec l'objectif de contribuer à la transformation effective des usages et pratiques démocratiques.

Œuvrer à l'émergence d'une démocratie plus ouverte pour relever les grands défis du siècle, c'est veiller à l'implication de toutes les parties prenantes concernées par les transitions en cours : le vivant non-humain, en particulier, apparaît comme un acteur fondamental de la transition écologique.



Banque des Territoires

Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires propose des solutions de financement et d'accompagnement aux collectivités locales, entreprises publiques locales, aux organismes de logement social, aux professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Pourquoi La Banque des Territoires a investi ce sujet

Face à l'urgence du changement climatique, tous les territoires sont impactés. À la Banque des Territoires, nous sommes convaincus que la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale sont les deux faces d'un seul et même défi. Ces deux axes sont d'ailleurs au fondement de notre stratégie pour les prochaines années (2024 - 2028).

À ce titre, les microparlements nous semblent être un levier d'action important à explorer sur nos territoires car ils réunissent dans un même dispositif ces deux enjeux. Nous avons donc naturellement participé à l'émergence de cette initiative, que nous souhaitons voir compléter la boîte à outils de nos collectivités.



Contactez-nous pour la suite

contact@biodiversite-administrative.fr

contact@democratieouverte.org

contact@vraimentvraiment.com

amandine.ilolo@democratieouverte.org

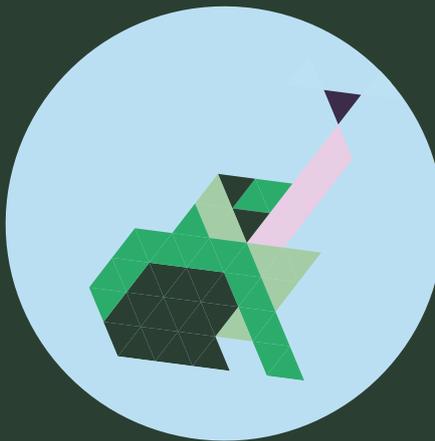
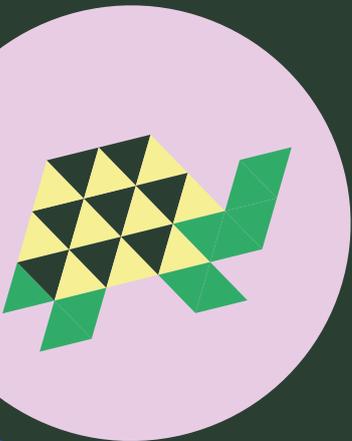
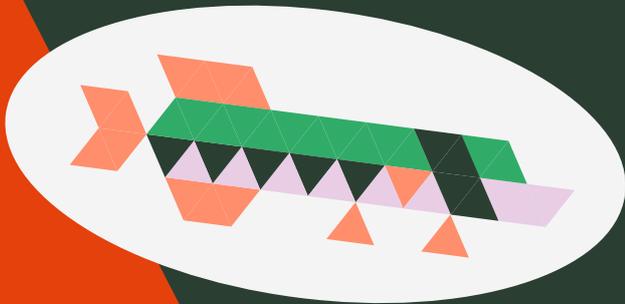
louis@vraimentvraiment.com

Cahier réalisé en mars 2024 par Vraiment Vraiment
et Démocratie Ouverte, avec le soutien de la Banque
des Territoires.

L'impression de ce document est réalisée par l'imprimerie
de la Caisse des Dépôts

Conception graphique : Vraiment Vraiment.





Comment permettre à une collectivité locale d'écouter attentivement les espèces qui constituent les milieux et les paysages qu'elle administre pour veiller à garantir durablement son habitabilité ?

Est-il possible d'associer des habitants à cette démarche en leur octroyant les moyens d'aller à la rencontre de cette biodiversité et d'en représenter certains individus ? À quoi ressemblerait cette assemblée et comment fonctionnerait-elle ?

Désireux d'apporter des réponses opérationnelles à ces questions, l'agence de design de politiques publiques Vraiment Vraiment et l'association Démocratie Ouverte ont associé leurs disciplines. Cette publication est l'aboutissement d'une série de réflexions et d'ateliers associant experts et usagers. Elle se présente comme une proposition méthodologique prête à l'emploi à destination des collectivités qui voudront relever le défi.

